

Aujourd'hui

Arts et spectacles

E1 Allen à l'heure
de Radio Days

Vacances/Voyage

I1 Des kangourous
et du bon vin!

Vivre aujourd'hui

D1 Un voyage de
noces inusité

Plus

B1 Le zonage remis
en question?

Sommaire

Annonces classées.....	A17, G1 à G8, H2 à H11
Bandes dessinées....	L15, L16
Bridge.....	A20
Carrières et prof.....	J1 à J8, K1 à K11
Décès, etc.....	D11
Économie.....	A9 à A17
Êtes-vous observateur? ...	G4
Feuilleton.....	K12
Habitat.....	L1 à L14
Horoscope.....	K12
Le monde.....	H1
Maisons d'enseig.....	D5 à D8
Mots croisés.....	G6, K12
«Mot mystère».....	H8
Quoi faire.....	F4
Restaurants.....	F5 à F8
Sciences.....	D9
Sports.....	C1 à C6
Télévision.....	F2
Vivre aujourd'hui.....	D1 à D4

Wilson retarde la réforme fiscale

Le ministre annonce qu'il déposera son budget aux Communes le 18 février

MAURICE JANNARD
du bureau de La Presse
OTTAWA

Le ministre des Finances, M. Michael Wilson, a annoncé hier devant la Chambre des communes qu'il déposera son budget le 18 février.

Du même souffle, le ministre a fait savoir que son projet de réforme fiscale sera reporté à plus tard au printemps.

La réforme fiscale a pour but de

modifier en profondeur l'impôt des particuliers, celui des sociétés et la taxe de vente. Ottawa cherche à réduire les impôts des individus et à accroître plutôt le fardeau des entreprises.

À l'automne, M. Wilson avait promis que les premiers éléments de sa réforme seraient dévoilés dans son prochain budget. Il prévoyait également déposer un document devant contenir toutes les propositions de la réforme. Le 18 février, il n'y aura rien de cela dans le discours de M. Wilson et

le délai annoncé hier a fait bondir les partis d'opposition.

Le critique financier de l'opposition libérale, M. Raymond Garneau, a déclaré que les taxes ont progressé de manière «catastrophique» depuis l'arrivée au pouvoir des conservateurs. «De même l'écart de revenu entre les riches et les pauvres s'est aggrandi, d'où l'urgence de procéder le plus rapidement possible avec le nouveau régime», a ajouté le député de Laval-des-Rapides.

Son vis-à-vis néo-démocrate, M. Michael Cassidy, croit que le budget du 18 février aura peu de substance. «Ce sera une formalité, pas beaucoup plus», a-t-il dit aux Communes.

M. Wilson a justifié ce délai par le fait que plusieurs organismes et groupes de citoyens voulaient encore présenter des mémoires au gouvernement. En revanche, il tient à procéder quand même avec le budget en février car les gouvernements provinciaux, les entreprises et les citoyens connaissent plus rapidement les orientations fédérales.

Les critiques soulignent plutôt que la réforme fiscale canadienne est plus ambitieuse que celle des Américains, ce qui amène des difficultés imprévues.

Il y a aussi de profondes divergences de vue au Canada sur le troisième volet du nouveau régime, c'est-à-dire la taxe de vente. Ottawa veut élargir l'assiette de base et introduire une nouvelle taxe sur les transactions commerciales. Celle-ci serait appliquée



Le ministre des Finances, M. Michael Wilson, a annoncé hier à la Chambre des communes la date de son prochain budget, tout en ajoutant qu'il retardait son projet de réforme fiscale. Cette décision a provoqué le mécontentement des députés libéraux et néo-démocrates.

PHOTOLASER CP

Mulroney «comprend» la violence des Noirs en Afrique du Sud

GILLES PAQUIN
envoyé spécial de La Presse
DAKAR

Le recours à la violence est compréhensible dans le cas des Noirs d'Afrique du Sud, a reconnu hier le premier ministre, M. Brian Mulroney, au cours d'une conférence de presse qu'il a donnée à Harare, juste avant de quitter le Zimbabwe pour le Sénégal où des dizaines de milliers de personnes lui ont réservé un accueil triomphal.

Cette déclaration de M. Mulroney place le Canada en contradiction directe avec la position de

fendue par les États-Unis. Le secrétaire d'État américain, M. George Shultz, avait en effet déclaré jeudi que le Congrès national africain (ANC) devait abandonner la violence.

Pour illustrer sa position, M. Mulroney s'est comparé à son hôte, M. Robert Mugabe, ancien guerillero, aujourd'hui premier ministre et tenant de la ligne dure face à Pretoria.

«J'ai grandi dans une société tout à fait démocratique et égalitaire, nous avions l'égalité des gens, voilà ma perspective. Je ne peux pas parler pour Robert Mu-

VOIR MULRONEY EN A 2

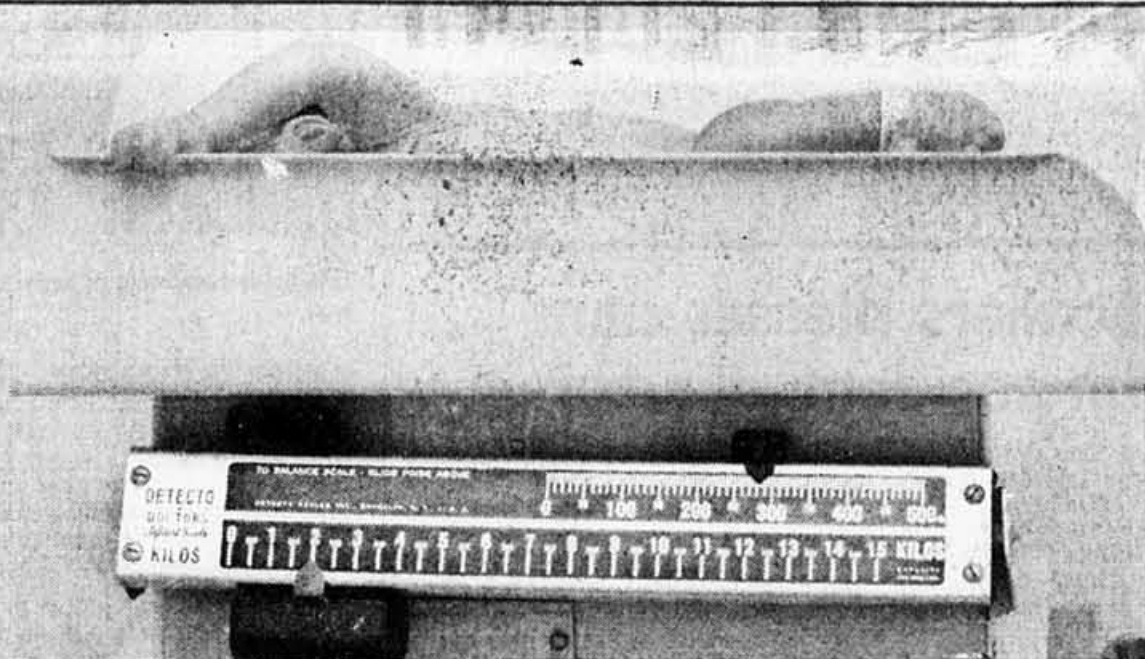
VOIR WILSON EN A 2

La pauvreté à Montréal

- 2 -

Un bébé de 2,3 kilos (cinq livres) à la pouponnière de l'hôpital Notre-Dame: sous 2,5 kilos, il y a risque de séquelles mentales et physiques.

PHOTO JEAN GUILPIL, LA PRESSE



Les bébés des quartiers pauvres ont un poids insuffisant à la naissance

Le Québec note des taux supérieurs à ceux du Tiers-Monde



ANDRÉ NOËL

La proportion de bébés trop petits à la naissance — un indice mondial de l'état sanitaire — est plus élevée dans les quartiers pauvres de Montréal que dans plusieurs pays du Tiers-Monde, selon les derniers relevés.

Dans le centre-sud de Montréal, 11,5 p. cent des bébés n'avaient pas 2 500 grammes à la naissance en 1986.

Diane Brunet, nutritionniste au CLSC (Centre local de service communautaire), a constaté que c'était plus qu'au Maroc (8,6 p. cent), qu'au Pérou (9 p. cent), qu'en Chine (8 p. cent) et que dans beaucoup d'autres pays sous-développés.

Avec 11,7 p. cent, le Mexique a un taux semblable. Tous les pays industrialisés, dont le Canada, ont des taux de 6 p. cent et moins.

Le seuil de 2 500 grammes — 2,5 kilos, ou cinq livres et huit onces — est le poids limite fixé par l'Organisation mondiale de la santé.

Sous ce poids, «les enfants sont plus susceptibles de souffrir de malformations, de handicaps physiques ou mentaux», note une

étude menée au Centre hospitalier de l'université Laval (CHUL) à Québec.

«Ils peuvent développer éventuellement un problème de comportement», ajoute l'étude.

Le centre-sud — délimité en gros par la rue Sherbrooke, la rue Berri, la rue Frontenac et le fleuve — bat tous les records. Mme Brunet y a même noté une augmentation constante depuis 1980, alors que le taux était de 9,7 p. cent.

«Juste avec les bébés trop petits qui naissent maintenant dans le centre-sud, je pourrais, en six ans, remplir toute une école avec des enfants qui peuvent avoir des problèmes d'apprentissage», déclare pour sa part Micheline Mongeau, du Département de santé communautaire de l'hôpital Saint-Luc.

Selon les dernières compilations du Département de santé communautaire de l'hôpital général de Montréal, presque tous les quartiers défavorisés de Montréal avaient des taux comparables ou supérieurs à ceux de pays du Tiers-Monde en 1983, sauf exception.

C'est le cas de Saint-Henri (10,9 p. cent), de Pointe-Saint-Charles (12,9 p. cent), de Hochelaga-Maisonneuve (9,1 p. cent), du Plateau Mont-Royal (8,2 p. cent) et du centre-ville (8,5 p. cent), mais ici le bassin de po-

pulation est petit et le chiffre doit être analysé avec circonspection.

Dans plusieurs quartiers aussi, le tiers des bébés n'ont pas le poids idéal minimal de trois kilos à la naissance.

Le Dr Jean-Marie Moutquin, obstétricien-gynécologue à l'hôpital Notre-Dame, n'hésite pas à qualifier la situation de «très alarmante».

«La malnutrition est un facteur important dans la naissance de bébés trop petits», a-t-il expliqué au cours d'une entrevue. «Comme les gens sont de plus en plus pauvres, ils ont de moins en moins à manger», a-t-il précisé.

«De plus, quand on est pauvre, on a tendance à s'isoler. Des femmes restent chez elles en jaquette toute la journée, sans jamais sortir. Souvent, les femmes enceintes viennent nous consulter seulement au sixième mois de grossesse.»

C'est un peu ce qui est arrivé avec Caroline, 17 ans.

Caroline (un nom d'emprunt) a quitté sa mère et ses frères, dans le centre-sud de Montréal, au début de 1986. Elle a rencontré un gars dans un bar, est tombée amoureuse, a déménagé avec lui dans une chambre et est tombée enceinte.

VOIR BÉBÉS EN A 4

Soudain... le monde du vidéo a son appareil ésotérique:

SONY Super Betahi-fi

LES MEILLEURES TÊTES VIDÉO — DA-PRO (4 TÊTES/DOUBLE AZIMUT)
ENREGISTRE EN HI-BAND (SUPÉRIEUR À SUPER BETA) ENREGISTRE EN SIMULCAST
INSERTIONS AUDIO / VIDÉO D'UNE NETTÉTÉ PROFESSIONNELLE — 8 TITRES DIFFÉRENTS
AVEC EFFETS SPÉCIAUX EN MÉMOIRE — FACILITÉ DE PROGRAMMATION INÉGALÉE — ETC.
LISTE PARTIELLE DES FONCTIONS - VOYEZ NOS CONSEILLERS

SL-HF1000



Votre Conseiller Vidéo

Dumoulin

8390, ST-HUBERT (sud de Métropolitain) 388-4777/388-1122

SERVICE/RÉPARATIONS: 783, MISTRAL (coin 8250, St-Hubert) 271-1732

SPEC

Communautés culturelles: La Presse est citée en exemple

LILY TASSO

Qu'elles soient visibles ou non, les communautés culturelles se plaignent de ne pas l'être assez dans les médias écrits et électroniques. Elles se plaignent aussi d'être sous-représentées au niveau des journalistes. C'est ce qui ressort d'un avis d'une trentaine de pages intitulé « Les communautés culturelles et les communications », présenté hier par la présidente du Conseil des communautés culturelles et de l'immigration.

Deux exceptions cependant, comme le souligne Mme Juanita Westmoreland-Traoré: « Il faut se réjouir des efforts appréciables déployés ces dernières années par des quotidiens comme LA PRESSE de Montréal et, dans une moindre mesure Le Soleil de Québec, pour couvrir les événements ethniques et culturels », écrit-elle.

L'avis en question faisait suite à des audiences publiques tenues par le Conseil l'an dernier où plus de 30 organismes et quelques individus s'étaient fait entendre.

Au cours d'un colloque tenu dans l'après-midi à l'Université de Montréal sur le sujet « Les mé-

dias du Québec: un monde tricoté serré? », une centaine de représentants des groupes ethniques ont entendu le point de vue de six étudiants en communications ou en sciences politiques, suivi de celui d'autant de journalistes. Certains s'en sont pris à quelques médias, surtout aux télédiffuseurs. Et l'on a déploré encore une fois la disparition de l'émission *Arrimage* de Radio-Québec.

« Tout le monde est pour la vertu; le plus difficile est de la pratiquer », a déclaré avec humour Pierre O'Neil, directeur de l'information à Radio-Canada.

N'empêche que le dialogue d'hier était nécessaire. Plusieurs représentants des groupes ethniques souhaitent que les médias évitent les stéréotypes, les réflexions qui peuvent être racistes, et mettent en relief les aspects positifs des communautés culturelles.

On leur a expliqué que le rôle des médias était de faire de l'information et non de la promotion.

Pour sa part, Jean-Claude Leclerc, éditorialiste au quotidien *Le Devoir*, pense que « si l'on ne modifie pas le code culturel, on continuera à surestimer des choses insignifiantes et à sous-esti-



PHOTO RENE PICARD, LA PRESSE

Trois des six étudiants panelistes: Pierre Groulx (Concordia), Inès Tewfik (McGill) et Paul Antoine (Université de Montréal). Les

autres étudiants participants sont: Odette Brousseau (UOAM), Bealam Gondje (U. de M.) et Tu Thanh Ha (Concordia).

mer des choses graves, les dossiers traitant des communautés culturelles étant compliqués et délicats.

L'arrivée massive d'immigrants et de réfugiés venus de nouveaux pays est un phénomène récent.

Aussi faut-il apprendre à vivre ensemble de sorte que personne n'ait le sentiment d'être « un étranger dans son pays ».

Plusieurs ont qualifié le colloque d'historique: de nombreuses recommandations ont été discu-

tées afin que les choses changent. D'autres occasions s'annoncent pour reprendre le dialogue, dont un congrès de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec sur les médias et les groupes ethniques.

Plutôt que d'être tricoté serré, le monde des médias se verra alors, comme l'a suggéré Gilles Brunelle de l'Université de Montréal qui animait les deux panels, une courtoisie à l'image de notre société pluraliste.

SUITE DE LA UNE

Le dépanneur agressé est maintenu en vie

GILLES ST-JEAN

M. Chai Young Sok, le dépanneur abattu dans son magasin de la rue Prince-Arthur, mercredi, était toujours maintenu en vie artificiellement, hier, à l'Institut neurologique de Montréal.

C'est du moins ce qu'a fait savoir une source policière, qui ne disposait pas de plus d'informations sur l'état du malade hier soir. La famille du commerçant ne serait apparemment pas décidée à débrancher les appareils qui maintiennent M. Chai en vie depuis son transport à l'hôpital.

Le commerçant âgé de 46 ans a été abattu par un voleur à la suite d'un hold-up commis à son magasin. Il a été touché au cou. Les vo-

leurs se sont emparés d'environ \$800.

La police espère que la diffusion d'un vidéo, enregistré pendant le vol par la caméra de surveillance du magasin et diffusé hier soir aux nouvelles télévisées, aidera à identifier un ou les deux suspects.

« Nous attendons des nouvelles », a déclaré le sergent-detective Théo Poitras, l'un des enquêteurs assignés à l'affaire, au cours d'un entretien téléphonique.

Selon lui, la publication de photos des suspects tirées du vidéo n'a pas rapporté les résultats escomptés.

Il s'agit là d'un crime gratuit, estime la police, qui croit que M. Chai, lui, avait reconnu l'un de ses agresseurs.



PHOTO CP

Une foule bruyante et colorée a accueilli le premier ministre Brian Mulroney à son arrivée à Dakar, hier.

MULRONEY

Mulroney comprend la violence des Noirs

gabe dont la vie a été entièrement différente », a dit le premier ministre.

« Il a été, dans son propre pays, victime de ségrégation et de discrimination systématique. Pas de droit de vote, pas de droit de participer à la vie publique, privés des libertés les plus élémentaires », a-t-il souligné.

« Le Canada ne prône jamais le recours à la violence, a ajouté M. Mulroney. Notre société favorise plutôt la recherche de solutions pacifiques aux problèmes politiques. »

Cela étant dit, M. Mulroney reconnaît que les sources de violence en Afrique du Sud n'existent nulle part ailleurs et peuvent justifier une attitude différente.

« C'est le seul pays au monde où l'État repose sur le racisme », a-t-il fait valoir. Ce constat l'amène à reprendre la déclaration du Commonwealth réclamant l'abandon de la violence par toutes les parties.

C'est là une condition indispensable à l'ouverture d'un dialogue faisant abstraction des différences raciales, politiques ou religieuses, a-t-il dit en substance. Ainsi, on pourra établir un gouvernement non raciste et représentatif en Afrique du Sud.

Lors de ses entretiens avec M. Mugabe, M. Mulroney a dit qu'il avait soulevé la question du respect des droits de la personne au Zimbabwe. Il a évoqué les noms de deux douaniers soupçonnés d'espionnage et emprisonnés depuis un an.

Selon Amnesty Internationale, environ 30 prisonniers politiques sont détenus sans procès dans ce pays.

Deux de ceux-là, John Austin et Neil Harper, ont d'ailleurs comparu devant la Cour suprême du pays pendant le séjour du premier ministre du Canada. Leur demande de libération a été rejetée du revers de la main.

M. Mulroney a expliqué qu'il a soulevé le sujet en tenant compte du fait qu'il existait un grave problème de sécurité au Zimbabwe, mais en partant de la prémisse suivante: « Celui qui passe dix ans en prison injustement, comme lui

(Mugabe), n'est pas susceptible d'incarcérer les autres. » « Le Canada n'accepte pas la détention sans comparution ni défense pleine et entière », a-t-il dit.

Il sera intéressant de voir si M. Mulroney se penchera sur ce même dossier lors de ses rencontres avec les présidents du Mali, de Mauritanie et du Sénégal, aujourd'hui, lors du mini-sommet de Dakar.

Hier, à son arrivée dans la capitale sénégalaise, le premier ministre du Canada a été accueilli par une foule bruyante et bigarrée, qui s'étendait sur plus de 17 kilomètres.

Debout dans une voiture à toit ouvrant, M. Mulroney et son hôte, le président Abdou Diouf, ont salué les gens tout le long du parcours. La foule très animée scandait « Abdou, Abdou, Abdou » ou « Canada, Canada ».

De nombreux manifestants brandissaient de grandes photos de M. Mulroney et du président en criant. Des enfants grimpaient dans les arbres pour voir le spectacle défilant de la rue.

En descendant de voiture, devant le somptueux palais présidentiel, M. Mulroney a semblé estomaqué. Interrogé par un journaliste, il a lancé: « La foule était aussi belle qu'à Baie-Comeau. »

« C'est la coutume ici de recevoir les visiteurs de marque de cette façon », a fait remarquer un diplomate étranger. « Mais cela se fait habituellement seulement pour les présidents et n'a jamais cette ampleur. »

Un journaliste sénégalais a pour sa part expliqué qu'il s'agissait d'abord d'une manifestation de gratitude envers le Canada.

« La chaleur de l'accueil est à l'image de la reconnaissance que la population voue à votre pays pour sa coopération soutenue depuis des années », a-t-il dit.

M. Mulroney et son épouse Milla séjourneront ici jusqu'à lundi. Le premier ministre aura des entretiens avec le président du pays ainsi que ses homologues du Mali et de la Mauritanie.

WILSON

Wilson retarde la réforme fiscale

sur tous les produits de consommation et les services. Ainsi, il

pourrait y avoir une taxe pour une visite chez le dentiste ou même sur la facture du plombier.

Les petites entreprises s'opposent farouchement au nouvel impôt. Pour leur part, la Chambre de commerce du Canada et l'Association des manufacturiers ont demandé que la taxe sur les transactions commerciales soient perçues au niveau de la vente au détail et du consommateur, de façon à bien identifier le montant de la taxe.

M. Garneau estime que la décision d'hier de retarder la réforme fiscale suppose que les considérations politiques l'ont emporté sur les questions économiques. « Le dossier se mène dans le bureau du premier ministre et non chez le ministre des Finances », a-t-il déclaré à *La Presse*. Le député libéral croit que les conservateurs annonceront les bonnes nouvelles de la réforme — la baisse dans l'impôt des particuliers — à temps pour les prochaines élections, tandis que les mesures impopulaires seront appliquées en 1989.

M. Wilson en sera à son troisième budget. Les deux premiers ont été caractérisés surtout par de fortes hausses d'impôts, tant pour les particuliers que les entreprises. Les analystes financiers s'attendent assez pour dire que l'économie canadienne ne peut supporter à ce stade-ci une autre augmentation de taxes.

Le gouvernement conservateur espérait réduire le déficit pour l'année fiscale 1986-87 à \$29,5 milliards. Mais, la chute des prix du pétrole et celle des grains céréaliers ont d'une part réduit les recettes et, d'autre part, obligé Ottawa à venir en aide aux provinces de l'Ouest. Le déficit pour l'année courante est donc plus élevé que prévu et il se chiffre à \$32 milliards.

Le président de la Chambre de commerce du Canada, M. Roger Hamel, s'attend à « un budget traditionnel, dans la lignée des deux autres ». M. Hamel estime que le gouvernement fédéral devra poursuivre la lutte contre le déficit et tendre vers l'objectif de \$26,5 milliards, but qu'il s'était fixé pour l'exercice 1987-88.

Pour ce faire, selon M. Hamel, Ottawa devra cette fois-ci réduire les dépenses du gouvernement plutôt que d'accroître les impôts.

Le gouvernement devrait aussi mieux adapter les programmes sociaux pour les diriger vers les citoyens les plus démunis.

Quant aux modifications en profondeur du système fiscal, à peu près tout le monde s'accorde aujourd'hui pour dire que les Canadiens en profiteront pleinement vers 1990, c'est-à-dire trois ans après que les États-Unis auront complété leur réforme.

ÉLECTIONS

Botha déclenche des élections anticipées pour les Blancs

Les assemblées métisse et indienne, élues en 1984, ne participeront pas à ce scrutin. La majorité noire, elle, n'est pas représentée au Parlement.

Les dernières élections à l'assemblée blanche avaient eu lieu en 1981.

Celles de mai 1987 s'annoncent capitales en raison de la polarisation croissante de l'opinion publique blanche.

À cet égard, la démission, annoncée hier matin, de l'ambassadeur d'Afrique du Sud à Londres, M. Denis Warrall, a semé la consternation dans les milieux dirigeants sud-africains, dont il était l'un des membres les plus respectés.

Son éventuelle candidature à un siège parlementaire pour le compte du Parti fédéral progressiste (PFP, libéral) ou comme indépendant, dans une circonscription détenue par un ministre, reflète la désaffection croissante de l'aile dite « éclairée » (en afrikaans: *Verligte*) du Parti national au pouvoir depuis 1948.

La démission de M. Warrall fait suite à celle, enregistrée la semaine dernière, d'un autre chef de file de l'aile gauche du PN, M. Wynand Malan, un ancien membre du Conseil présidentiel, qui se représentera comme indépendant dans une circonscription où le PFP a déjà décidé de se désister en sa faveur.

Mais le parti de M. Botha aura également à se battre contre une extrême-droite qui fait de plus en plus parler d'elle en raison de son hostilité virulente à tout projet de réforme politique ou sociale.

Cette extrême-droite, bien que divisée au plan parlementaire (Parti conservateur — CP, et Parti national renoué — HNP) n'en est pas moins unie dans son désir de renforcer l'apartheid, voie dans laquelle elle pousse le mouvement néo-fasciste AWB (résistance afrikaaner) d'Eugène Terre-Blanche.

Le président Botha a formulé deux avertissements hier. À l'adresse de la communauté internationale, qui l'accable de sanctions économiques, il a dit: « Aucun pays étranger, non plus que les Nations unies ou toute autre organisation internationale, n'a le moindre droit de se mêler de nos affaires intérieures. »

À l'adresse des radicaux sud-africains, il a déclaré: « Je dois avertir ceux qui se sont engagés irrévocablement dans la voie insurrectionnelle et violente que le gouvernement n'hésitera pas un instant à sévir contre eux de façon décisive. »

Nos excuses

C'est de Me Louis Laporte — et non de Louis Lapointe comme nous l'avons écrit par erreur jeudi — que les libéraux et les néo-démocrates ont demandé la suspension pendant que se poursuivait l'enquête sur de possibles irrégularités à la Commission des libérations conditionnelles.

Écoliers blessés dans un accident d'autobus

Une quinzaine d'écoliers ont subi des blessures légères, hier après-midi sur l'autoroute des Laurentides à la hauteur du quartier Sainte-Rose à Laval, au cours d'un accident impliquant un autobus de la STCUM.

L'autobus ramenait des étudiants de l'école The Priory, à Westmount, d'une excursion

de ski dans les Laurentides, a fait savoir le porte-parole de la Sûreté du Québec, l'agent Pierre Lemarbré.

Il semble que le véhicule ait glissé, à la suite de la chute de neige qui s'abattait sur la région de Montréal hier après-midi. Il a finalement versé, tombant sur le terre-plein de l'autoroute.

Alusuisse: un mois crucial

Presse Canadienne
QUÉBEC

Le mois de février sera crucial pour le projet d'établissement au Québec d'une aluminerie par la société Alusuisse. L'investissement en cause est de plus de \$1 milliard et les emplacements considérés sont Sept-Îles, Lauzon et Deschambault.

Le premier ministre Robert Bourassa doit rencontrer mardi les dirigeants d'Alusuisse, à l'occasion de son passage à Zurich,

dans le cadre de son présent voyage en Europe.

Selon les informations obtenues par Le Soleil, les dirigeants de l'entreprise disposent maintenant d'un dossier complet.

Le Groupe SNC a remis son rapport final à la suite de l'étude de faisabilité qui portait sur les trois emplacements cités plus haut ainsi que sur celui de Bécancour pour fins de comparaison.

Les discussions avec Hydro-Québec sur les tarifs d'électricité seraient également terminées.

LA MÉTÉO

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	-18	-14	Neige
Outaouais	-12	-5	Neige
Laurentides	-10	-5	Neige
Cantons de l'Est	-10	-5	Neige
Mauricie	-12	-4	Neige
Québec	-14	-10	Ensoleillé
Lac-Saint-Jean	-16	-14	Neige
Rimouski	-15	-10	Neige
Gaspésie	-15	-10	Neige
Baie-Comeau	-16	-12	Neige
Sept-Îles	-18	-12	Neige

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	8	9	Nuageux
Edmonton	-9	-1	Nuageux
Regina	-10	-4	Neige
Winnipeg	-13	-5	Neige
Toronto	-4	0	Ensoleillé
Fredericton	-22	-3	Nuageux
Halifax	-13	-5	Neige
Charlottetown	-16	-9	Neige
Saint-Jean	-7	-2	Nuageux

États-Unis

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Boston	-7	2	N.-Orléans
Buffalo	-4	1	Pittsburgh
Chicago	1	3	S. Francisco
Miami	12	23	Washington
New York	-1	3	Dallas

les capitales

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Amsterdam	-4	-1	Madrid
Athènes	9	14	Moscou
Acapulco	20	31	Mexico
Berlin	-9	-4	Oslo
Bruxelles	-10	-6	Paris
Buenos Aires	20	27	Rome
Copenhague	-10	-4	Séoul
Genève	-4	2	Stockholm
Hong Kong	10	16	Tokyo
Le Caire	7	24	Trinidad
Lisbonne	10	16	Vienne
Londres	-4	7	

La Quotidienne

Tirage d'hier

à trois chiffres 722

à quatre chiffres 2713



05-6-01

Samedi 31 janvier 1987

Le frère d'un Hell's subit son procès pour trafic de LSD

GERMAIN TARDIF

■ Le procès de Richard « Dick » Mayrand, accusé d'avoir eu en sa possession 52 500 tablettes de LSD à des fins de trafic, s'est poursuivi hier, devant le juge Gérard Girouard, de la Cour des Sessions de la paix, par le témoignage de Clermont Paquet, un homme chez qui la police a découvert un coffre-fort contenant ce produit hallucinogène.

Mayrand, un membre des Hell's Angels, est le frère de Michel « Wellie » Mayrand, l'une des cinq victimes du massacre de Lennoxville pour lesquels trois membres du club de Sorel ont été condamnés.

C'est le délateur Gerry « Le Chat » Coulombe qui avait amené la police à une maison de la rue de L'Argentière, à Laval, où Clermont Paquet demeurait avec une amie La police y découvrit le coffre-fort.

Le témoin, qui vient de Baie-Comeau, a dit connaître Coulombe et avoir vécu chez lui, à deux reprises, à Montréal, à la fin de janvier et en mai 1985, avant d'emménager à Laval.

Paquet, qui était alors à l'emploi de Harley-Davidson comme commis aux pièces, possédait une moto de cette marque et se rendit, le 9 juin 1985, à Napierville pour participer à une course.

Il y rencontra Coulombe et « Dick » Mayrand et ceux-ci lui dirent qu'ils voulaient déposer quelque chose chez lui. Il s'agissait d'un coffre-fort et, en retour, on se chargerait de payer son loyer qui était de \$420 par mois. Gerry irait le voir pour lui dire quand.

Ils le rencontrèrent une semaine plus tard, chez Harley-Davidson. Paquet leur passa son trousseau de clés. Ils partirent puis revinrent plus tard rapporter le trousseau, tout en payant la moitié du loyer étant donné qu'on était alors au milieu du mois.

Lorsque Paquet arriva chez lui, ce soir-là, il vit le coffre à l'intérieur d'une garde-robe et dans la chambre, les pièces de bois et de métal qui avaient servi à son emballage.

Le témoin a dit qu'il ne savait pas ce qu'il y avait dedans et n'en savait pas la combinaison.

Il a revu Mayrand à deux re-

prises par la suite alors qu'en possession de la clef d'entrée, il s'est amené chez lui, mains recouvertes de gants, pour se rendre directement dans la chambre.

« Je suis sorti aussitôt, de dire Paquet, parce que je ne voulais pas savoir ce qu'il y avait dedans. »

Il a agi de la même façon lors d'une deuxième visite subéquente.

Interrogé par le juge Girouard, Paquet a dit qu'il a évité de poser des questions à Mayrand ou à Coulombe parce qu'il ne voulait pas se mêler de leurs affaires mais qu'il se doutait bien du contenu du coffre-fort, sachant que « Coulombe était dans la drogue ».

Puis le coffre-fort est parti.

Le témoin a raconté les circonstances de ce départ. Le 26 juin, il s'est rendu à Sorel où demeurerait alors Coulombe et coucha chez ce dernier. Tot, le lendemain matin, la Sûreté du Québec y effectua une descente. Paquet se trouvait alors au sous-sol. Lorsqu'il monta, la police se saisit de lui et l'amena au poste à Tracy pour le libérer peu après. Il est retourné chez Coulombe où il est resté avec la femme et les deux enfants de ce dernier qui n'était pas revenu. Puis des policiers sont réapparus et l'ont amené de nouveau au poste pour le relâcher vers 22 h 30, le même soir.

Il s'est alors mis en route pour Laval. Rendu chez lui, vers minuit, il constata que la porte avait été défoncée et qu'à l'intérieur, le coffre-fort n'y était plus.

Ce n'est qu'en septembre qu'il fut interrogé par la SQ au sujet du coffre.

Me Léo-René Maranda, avocat de Mayrand procédera au contre-interrogatoire du témoin lundi.

Avant-hier, Coulombe, durant son témoignage, avait raconté à la Cour que c'est la crainte qui l'avait décidé à collaborer avec la police.

Il avait déclaré que depuis la tuerie de Lennoxville, c'était la pagaille au sein des Hell's Angels. On se cachait et on s'entretenait.

En retour de sa collaboration, la SQ lui obtint une nouvelle identité et une indemnité de \$500 par semaine pour le temps qu'il témoignerait contre ses anciens collègues.

Les archives nationales déménagent d'urgence dans une école de la CÉCM

JEAN-PIERRE BONHOMME

■ Les archives nationales du Québec, qui viennent d'être endommagées, hier, pour la troisième fois en quelques jours, par des fuites d'eau, déménagent d'urgence dans l'école Charles-Lemoyne de la CÉCM. (métro Charlevoix).

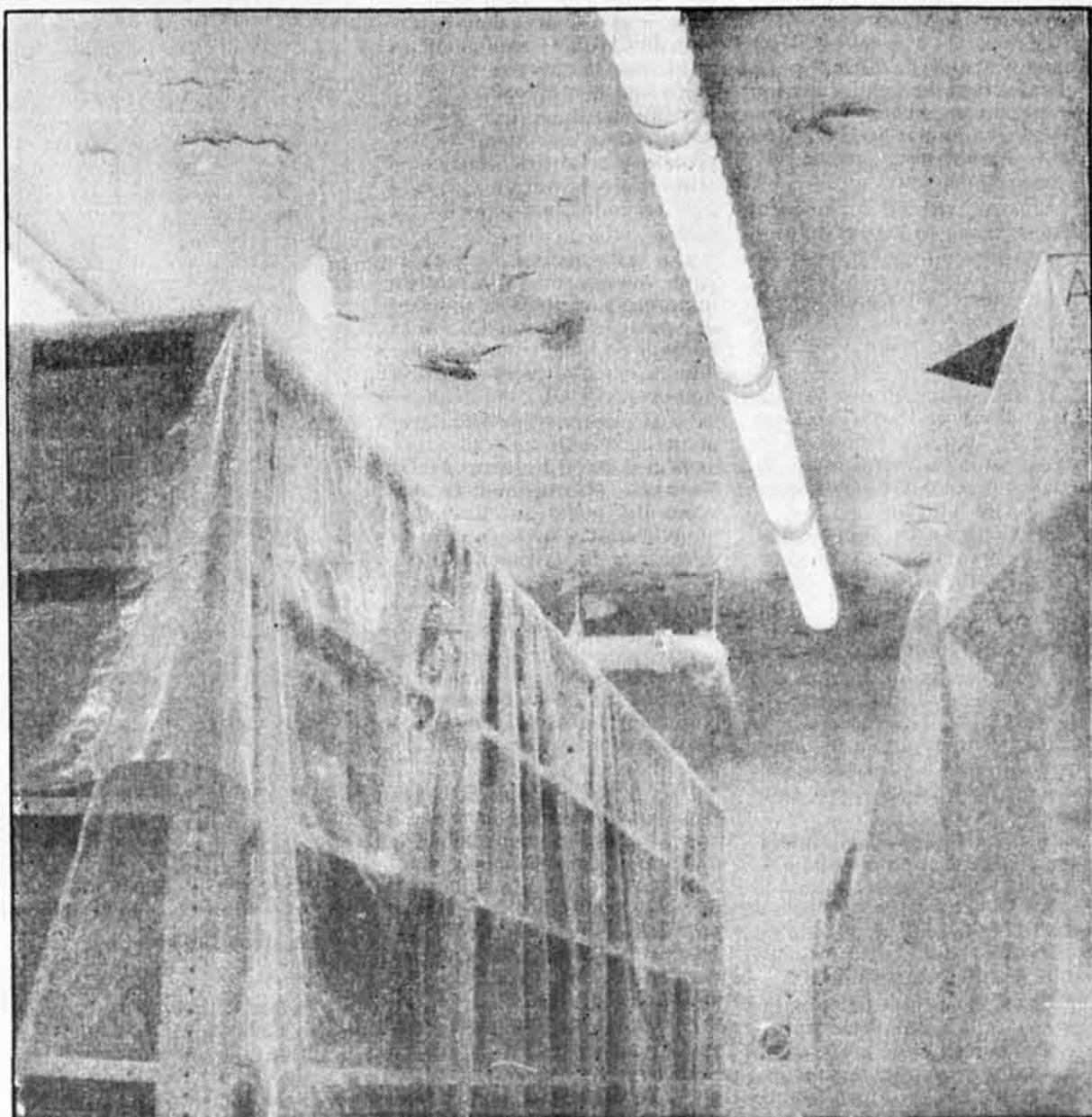
La Société immobilière du Québec et le ministère des Affaires culturelles ont convenu hier de prendre cette mesure pour protéger la précieuse documentation d'État.

Selon des informateurs, les archives resteront dans cette école jusqu'à l'automne. D'ici là le gouvernement décidera si les archives seront rapatriées au sous-sol du grand édifice Cormier, l'ancien palais de justice de la rue Notre-Dame, ou si elles seront logées ailleurs dans de nouveaux locaux permanents.

L'édifice Cormier, actuellement en rénovation, est l'immeuble le plus imposant et le plus symbolique de l'État. Il ne plait pas à ses actuels occupants. Le conservatoire de théâtre et de musique n'y est pas à l'aise dans ses locaux dessinés pour les besoins de l'administration de la justice; les archives nationales non plus.

D'aucuns proposent, du reste, vu la dispersion des ministères, que l'édifice Cormier, avec sa colonnade, devienne le siège de l'exécutif gouvernemental à Montréal, attribuant ainsi au gouvernement une adresse dans la métropole. Actuellement les bureaux des ministères et les employés de l'exécutif sont dispersés à travers la ville. Le premier ministre, par exemple, n'a pas ses propres bureaux à Montréal, n'ayant qu'un pied à terre à Hydro-Québec.

L'autre grand édifice de l'État, celui de la Place d'Youville, l'ancien siège social du Canadien national, est actuellement en rénovation. Il sera complètement at-



Les fuites d'eau étaient si nombreuses dans l'ancien palais de justice de Montréal qu'on a dû déménager les archives nationales qui y étaient conservées.

PHOTO THEQUE LA PRESSE

tribue aux fonctionnaires s'occupant d'immigration. Les services qu'il loge actuellement, la Régie du cinéma et l'Office de la langue française déménagent dans des locaux loués à long terme de promoteurs immobiliers du centre-ville.

Le ministère des Affaires culturelles a enfin fait savoir que les Archives nationales seront fermées pendant trois semaines. Se-

lon ses porte-paroles, les documents ont été « fort endommagés » par l'eau. On organisera toutefois un service d'urgence pour le cas où la consultation de certains documents s'imposerait.

Un vieillard tue sa femme puis tente de se suicider

GILLES ST-JEAN

■ Un homme âgé de 77 ans a tué sa femme âgée de 73 ans hier, à Ville-Emard, avant de tenter de se suicider.

« Ils étaient toujours gentils. C'étaient des propriétaires en or : je l'ai appelée, hier soir, pour voir si nous ne faisions pas trop de bruit et elle a dit avec sa bonne humeur coutumière que tout était parfait », a déclaré, encore estomaquée, une voisine du couple de septuagénaires.

Le couple, dont l'identité n'a pas été dévoilée officiellement hier après-midi, avait toujours vécu dans le quartier.

De nombreux voisins, rassemblés face à la maison des vieillards, ont cru pendant un bon moment qu'ils avaient été victimes de voleurs.

La police a toutefois rapidement dissipé les doutes à ce sujet. Le vieil homme aurait tué son épouse à l'aide d'une barre de métal mesurant une cinquantaine de centimètres.

C'est un voisin qui avait communiqué avec la police, vers midi 50, pour signaler qu'un homme ensanglanté était sorti de la maison. Des agents du poste 22 de la police de la CUM se sont rendus sur les lieux et ont accosté l'homme. Celui-ci portait effectivement des blessures aux poignets.

Le vieil homme a été brièvement interrogé. Les policiers sont entrés dans la maison et ont trouvé le corps de sa femme. Il a été

transporté au Centre hospitalier de Verdun.

Un peu plus tard, le corps de sa femme a été transporté au Laboratoire de médecine légale, où une autopsie sera pratiquée aujourd'hui.

Mort suspecte

Les sergents-détectives Raymond Bellemare et Guy Lachapelle, de l'escouade des homicides de la CUM, qui font enquête sur ce drame, ont également fait une brève visite au Parc Angrignon, non loin de là.

On avait trouvé un peu plus tôt, dans un bois situé à environ un km de l'entrée est du parc, le cadavre congelé d'un homme, Blanc, et âgé d'environ 30 ans, selon les premières constatations.

On n'a apparemment retrouvé aucun objet suspect près du corps.

Celui-ci a été découvert vers 14 h par un amateur de raquette. Il était étendu le long d'un gros tronc d'arbre, à quelques mètres de la piste de ski de fond qui traverse le bois.

Le corps, d'après la police, portait une marque à la tête.

Selon les sergents-détectives Bellemare et Lachapelle, la mort ne remonterait pas à plus d'une semaine, étant donné la faible quantité de neige dont le cadavre était recouvert; la dernière grosse chute de neige date du week-end dernier.

Une autopsie sera pratiquée aujourd'hui au Laboratoire de médecine légale.



Un policier monte la garde près du corps retrouvé dans le Parc Angrignon.

PHOTO BERNARD BRAULT, LA PRESSE

Hydro-Québec a gain de cause en appel contre une victime d'électrocution

GERMAIN TARDIF

■ La Cour d'appel a rejeté une décision de la Cour supérieure condamnant l'Hydro-Québec à payer des dommages de \$81 718,53 à un homme grièvement blessé lors d'une électrocution causée par un fil suspendu sur une route.

L'accident est survenu le 5 avril 1981 au lac Lola, dans la région de Hull. Le demandeur, M. Ronald Girard, qui avait remarqué la présence de ce fil rattaché à un poteau qui était en flamme, s'était rendu dans un magasin pour en aviser Hydro-Québec.

À son retour, une vingtaine de minutes plus tard, il constata que le fil était descendu plus bas, qu'il lançait des étincelles, que le poteau continuait à brûler et qu'aucune équipe d'Hydro n'était encore sur les lieux.

Rangeant son camion, il décida d'attacher, avec précaution, un sac de plastique autour du fil dans le but d'avertir le public du danger. Revenant vers son véhicule il fut touché par le fil et grièvement blessé.

Le juge Orville Frenette accueillit en partie l'action subéquente intentée par M. Girard en imposant à l'Hydro-Québec une proportion de 25 p. 100 des dommages réclamés, soit le montant mentionné plus haut.

La Cour d'appel rejeta cette décision en jugeant que M. Girard a fait preuve de témérité et d'imprudence grossière en intervenant, même si son initiative se voulait humanitaire.

Au lieu d'agir comme il l'a fait, il aurait dû ou rester sur les lieux pour avertir les passants ou appeler la police pour s'acquiescer de cette tâche.

Il a été lui-même la cause, par sa propre intervention, de ce qui lui est arrivé, d'après les juges L'Heureux-Dubé, Marc Beauregard et William Tyndale, qui se sont penchés sur l'affaire et qui ont souligné que la sympathie que l'on peut avoir à l'égard du civisme qu'a démontré cet homme ne pouvait servir de guide en matière de justice et ne pouvait être la base de l'attribution de dommages à l'encontre de ceux qui n'ont pas été la cause de l'accident.

Mont Grand-Fonds: défaite des syndiqués «dissidents»

Presse Canadienne

LA MALBAIE

■ À l'issue d'une assemblée générale de près de quatre heures, les travailleurs syndiqués du centre de ski Mont Grand-Fonds ont résisté hier aux pressions des dissidents.

En plus de maintenir leur position sur une unique accréditation syndicale, les travailleurs ont lancé un ultimatum au propriétaire Raymond Malenfant.

Si d'ici une semaine l'homme

d'affaires ne se plie pas aux exigences des syndiqués, ils tenteront de prendre des mesures pour que le centre de ski change de mains.

Pour les dissidents en faveur de deux conventions de travail, il s'agit d'une amère défaite.

Ils devront maintenant s'abstenir de commenter les décisions de l'exécutif sous peine d'exclusion du syndicat.

Le porte-parole des dissidents, Gaétan Tremblay, n'entend toutefois pas se plier à cette exigence.



La petite-fille de la vieille dame assassinée est sortie en larmes de la maison de ses grands-parents.

PHOTO BERNARD BRAULT, LA PRESSE

Plus qu'un

Reér

Offre spéciale

0,25 %

de plus
sur les dépôts garantis
à intérêts composés
de 2 à 5 ans

Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec

Passer nous voir
au Salon
Épargne-Placements

**Fiducie
du Québec**

Anjou (514) 355-2050 1-800-361-5800 Brossard (514) 445-3224 1-800-361-4436
Chicoutimi (418) 549-5746 1-800-463-9657 Hull (819) 777-9119 1-800-567-6886
LaSalle (514) 366-1175 1-800-361-6633 Laval (514) 668-5223 1-800-361-3803
Longueuil (514) 678-2810 1-800-307-5028 Montréal (514) 286-3225 1-800-361-2680
Québec (418) 647-4742 1-800-463-5026 Sainte-Foy (418) 653-6811 1-800-463-4792
Sherbrooke (819) 566-5667 1-800-567-6920

Desjardins

La pauvreté à Montréal

SUITE DE LA PAGE A 1

Le reste de l'histoire est classique: son ami l'a abandonnée, elle a refusé de se faire avorter et est retournée chez sa mère, où régnait un climat hostile et violent. Désarçonnée, stressée, elle a cessé de manger.

Elle est entrée à l'hôpital Notre-Dame en janvier dernier. Après un examen, les médecins ont vu l'urgence de sortir le bébé, même s'il restait encore un mois de grossesse. Comme le col n'était pas assez ouvert, ils ont pratiqué une césarienne.

Le bébé ne pesait que 1,8 kilo (trois livres et 15 onces). Dans un pays du Tiers-Monde, il serait peut-être mort. Mais ici, grâce aux soins médicaux poussés, il a pu survivre.

Placés dans des incubateurs, les bébés trop petits sont gavés par un cathéter — une longue tige creuse en plastique — qui apporte une solution directement dans l'estomac.

Les médecins considèrent que le poids idéal se situe au-dessus de trois kilos. Dans son étude, le CHUL estime que c'est entre trois kilos et 4,5 kilos que la santé d'un bébé est la mieux assurée.

Dans un relevé épidémiologique, l'Organisation mondiale de la santé révèle que le « poids à la naissance d'un enfant est ce qui détermine le plus nettement ses chances de survie, de croissance et de développement sain. »

« Dans la mesure où le poids de l'enfant à la naissance est fortement conditionné par la santé et l'état nutritionnel de la mère, la prévalence de l'insuffisance (de poids) reflète étroitement la situation sanitaire d'une collectivité. »

Dans certains pays du Tiers-Monde, il est possible que la moyenne des femmes donnent naissance à des bébés plus gros que dans certains quartiers de Montréal parce qu'elles mangent plus de fruits frais, ne fument pas, ne boivent pas et vivent moins de stress. Les études

Les bébés de moins de 2,5 kilos risquent d'avoir des séquelles mentales et physiques

menées aux États-Unis et au Canada — et résumées dans le rapport du CHUL — soulignent en effet que les causes de petit poids sont nombreuses:

■ l'alimentation: les carences en calories, en vitamines, en protéines et autres déficiences alimentaires sont la cause la plus répandue, estiment les experts.

« La malnutrition aiguë et sévère favorise une diminution importante du poids de naissance, une augmentation de la mortalité et de l'incidence des anomalies congénitales », note le rapport du CHUL.

Le cerveau est particulièrement vulnérable au tout début de la croissance du fœtus. Le Dr Moutquin affirme que les cerveaux des bébés de mères mal nourries ont souvent moins de cellules qu'un cerveau normal;

■ le tabac: toujours selon le Dr Moutquin, 70 p. cent des femmes qui ont des bébés trop petits, fument plus d'un paquet de cigarettes par jour. Par comparaison, les bébés qui ont des poids normaux ont des mères qui fument dans seulement 35 p. cent des cas.

D'après l'étude du CHUL, le tabac provoque aussi des problèmes de comportement dans les deux premières semaines, surtout au niveau auditif. Il entraîne une persistance du retard physique et mental jusqu'à l'âge de sept et 11 ans, et, de façon générale, un quotient intellectuel moindre.

De multiples études soulignent que les pauvres fument beaucoup plus que les riches;

■ l'alcool: « Il semble que l'ingestion quotidienne d'une à deux onces d'alcool absolu ou de deux consommations puisse avoir des repercussions sur le poids à la naissance », ajoute le rapport du CHUL, selon lequel toutefois les liens ne sont pas définitivement établis.

« Par ailleurs, plusieurs conditions pouvant être considérées à risque sont souvent associées au contexte de la mère alcoolique,



Diane Brunet, nutritionniste au CLSC Centre-sud: il faut donner des bons de lait et des conseils aux femmes enceintes des milieux défavorisés.

PHOTO RENE PICARD, LA PRESSE

par exemple: malnutrition, logement insalubre, tabagisme, grossesse non désirée, instabilité affective. »

Les chercheurs ont aussi établi des rapports de cause à effet avec la grande consommation de café, l'usage de drogues et le stress;

■ la scolarité: dans les statistiques du US National Center for Health en 1972, le pourcentage de bébés de poids insuffisant à la naissance diminue de moitié selon que la mère a seulement terminé sa huitième année ou fait des études universitaires.

tivement à 3,5 jours pour les enfants de poids normal.

Pendant ce temps, les bébés restent dans un incubateur, séparés de leur mère, ce qui amplifie leur stress et perturbe aussi les parents.

De plus, une proportion importante d'entre eux (19 à 40 p. cent) sont susceptibles d'être hospitalisés de nouveau au cours de la première année de vie.

Un peu plus vieux, ils risquent de présenter des problèmes de développement social.

« Ça fait des enfants qui vont avoir de la difficulté à lire, à calculer et à se concentrer, dit le Dr Moutquin. On les retrouve parmi les écoliers qui ont besoin d'une aide spéciale. »

Ils font aussi souvent des enfants hyperactifs. Ils ont plus de risques d'avoir des dysfonctions cérébrales telles que la paralysie cérébrale, l'épilepsie ou la dystexie.

« Le gouvernement a des paquets de beaux programmes pour aider les écoliers en difficulté, dit Micheline Mongeau, du DSC Saint-Luc. Mais il devrait peut-être penser à aider les mères. »

Il y a quelques années, les hôpitaux donnaient des cours prénataux, rappelle le Dr Moutquin. Les femmes qui avaient des grossesses à risques, pouvaient alors être plus facilement dépistées. Les cours ont été annulés à cause des compressions budgétaires.

Les cours se donnent maintenant dans les CLSC. Toutefois, ceux-ci ne peuvent pas joindre toutes les femmes enceintes. « Il faut aller les chercher, les attirer comme on peut », dit le Dr Moutquin.

Ce n'est pas le gouvernement qui s'occupe le plus des femmes enceintes de milieux défavorisés, mais un organisme bénévole, le Dispensaire diététique de Montréal.

Le dispensaire, qui a ouvert ses portes en 1979, est financé à 60 p. cent par Centraide, via les

dons de charité. Le ministère de la Santé et des Services sociaux lui donne environ \$50 000 sur un budget d'un demi-million.

Les dix diététistes du dispensaire et une cinquantaine de bénévoles suivent les femmes qui leur sont référées par les travailleurs sociaux.

« On a des entrevues avec elles, on leur donne des conseils sur la nutrition et on les suit de façon systématique, entre autres avec des visites à domicile », explique la directrice, Marie-Paule Duquette.

Le dispensaire rejoint environ 2 000 femmes de milieu défavorisé à chaque année. L'an dernier, il a fourni 117 053 litres de lait. Résultat: les femmes suivies par le dispensaire ont des beaux bébés de plus de trois kilos, en moyenne plus gros que dans les quartiers où elles habitent.

Mais quand l'État s'occupera-t-il lui-même d'aider les 25 000 Québécoises issues de milieux défavorisés qui, chaque année, deviennent enceintes?

L'automne dernier, en pleine controverse sur la réduction de distribution de lait dans les écoles, le ministre de l'Agriculture, M. Michel Page, a promis d'y voir.

Le ministère de l'Agriculture et celui de la Santé ont un projet de collaboration. Le gouvernement songe à implanter dans toute la province la méthode du Dispensaire diététique de Montréal — qui fut d'ailleurs reprise aux États-Unis.

« Nous sommes que la situation est alarmante, mais nous allons agir », confie Joceline Gagné, de la direction de la planification et de la promotion de la santé au ministère de la Santé et des Services sociaux.

Un groupe de travail doit remettre un avis sur la question au cours de l'été prochain. En attendant une décision, des milliers de femmes enceintes se priveront de lait.

Demain: L'espérance de vie: un écart de 11 ans entre Saint-Henri et Outremont

L'aérospatiale emploie les jeunes... même avant la fin des études

Le directeur de l'École nationale d'aérospatiale appelle au recrutement

PIERRE BELLEMARE

■ Les jeunes ont tort de boudier le secteur de l'aérospatiale qui, à l'approche de l'an 2000, sera en pleine effervescence.

« Les perspectives d'emploi sont présentement excellentes », soutiennent Normand Bernier, directeur de l'École nationale d'aérospatiale du cégep Édouard-Montpetit à Saint-Hubert, et Serge Tremblay, directeur général du Centre d'adaptation de la main-d'œuvre aérospatiale au Québec (CAMAQ).

Il est vrai toutefois qu'au moment de la récession, en 1982, à peine 50 p. cent des finissants pouvaient atteindre le marché du travail. Cette sombre image a ainsi découragé plusieurs jeunes de se diriger vers l'aérospatiale, « mais il est temps d'éliminer ce préjugé défavorable, qui ne correspond plus du tout à la réalité actuelle », signale M. Bernier.

« Maintenant, dit-il, parce qu'on ne forme plus assez de jeu-

nes pour répondre aux besoins du marché, ceux qui passent par notre institution sont assurés d'un emploi avant même de terminer leurs études. »

« Je tenais à apporter cet éclairage à un mois de la fin des inscriptions pour l'année 1987-88, justement pour inciter les jeunes à se diriger vers l'aérospatiale, un milieu prometteur pour l'avenir », ajoute le directeur de l'École, dont la capacité est passée de 900 à 1 200 étudiants.

Les gouvernements québécois et fédéral ont en effet investi \$10,5 millions en 1983-84, dont \$4 millions affectés aux travaux d'agrandissement. Les autres \$6,5 millions ont permis à l'École d'acquiescer un équipement de pointe, tout à fait comparable à celui qu'utilisent les « géants » de l'aérospatiale.

Statistiques éloquentes

M. Tremblay, directeur général du CAMAQ, évoque les plus récentes statistiques établies par les deux paliers de gouvernement, pour démontrer la vigueur de

l'aérospatiale. Par exemple, le Canada vient au cinquième rang des pays occidentaux, donc avant le Japon qui figure au sixième rang, pour sa production aérospatiale annuelle. Les quatre premiers sont, dans l'ordre, les États-Unis, la Grande-Bretagne, la France et l'Allemagne de l'Ouest, a rappelé M. Tremblay.

En 1986, selon les derniers chiffres, l'industrie aérospatiale au Canada a enregistré des ventes totales de \$5,7 milliards, dont \$3 milliards réalisées au Québec, où les ventes devraient atteindre \$4 milliards, en 1990.

La distribution géographique de l'industrie est la suivante: 51 p. cent au Québec, 41 en Ontario, 7 au Manitoba et, enfin, 1 p. cent dans l'Ouest et les Maritimes. Des 60 000 emplois que l'industrie aérospatiale suscite au Canada, plus de 30 000 se trouvent au Québec, où on compte 103 entreprises.

Rôle du CAMAQ

M. Tremblay a ensuite défini le rôle du CAMAQ, « qui agit comme lieu de concertation entre l'industrie et les institutions d'enseignement, afin de mieux planifier les besoins de main-d'œuvre

spécialisée requise, en fonction de l'expansion des industries aérospatiales. »

Dans son rapport de novembre 1986, portant sur l'évolution de la main-d'œuvre jusqu'en 1990, le CAMAQ prévoit la création de 2 900 emplois entre janvier 1987 et janvier 1990. En 1985, l'industrie aérospatiale a créé 1 346 nouveaux emplois et, en 1986, 2 600.

Le CAMAQ regroupe l'ensemble des « grands » de l'aérospatiale au Québec, comme Pratt and Whitney, Canadair, Spar Aéro-

spatiale, Bell Helicopter (Textron), CAE Electronique, etc.

Le conseil d'administration du CAMAQ est présidé par André J. Laprade, vice-recteur adjoint de l'université Concordia. L'un de ses vice-présidents, le leader syndical Normand Cherry, affirme: « Ces dernières années, les Québécois ont fait un pas de géant dans le monde de l'aérospatiale, en développant une nouvelle expertise locale. C'est pourquoi nous sommes justifiés de réclamer l'Agence spatiale canadienne, que le gouvernement fédéral a promis d'instituer », a-t-il dit.

Résultats

Les résultats de ces loteries sont communiqués aux médias d'information immédiatement après chacun des tirages

Provincial

636

Tirage du 07-01-30

Tirage du 07-01-30

NUMÉROS	LOTS
2626836	500 000\$
626836	50 000\$
26836	1 000\$
6836	100\$
836	25\$
36	10\$

NUMÉROS	LOTS	Mise-tôt
6/6	1	299 511,00\$
5/6 +	3	17 748,60\$
5/6	160	416,00\$
4/6	5 866	42,00\$
GAGNANTS	LOT	
158	316,40\$	
Ventes totales:	1 490 794,00\$	
Prochain gros lot	200 000,00\$	approx

La Mini

Semaine du:	3	4
SAMEDI	144	5182
LUNDI	943	3684
MARDI	646	9201
MERCREDI	444	5674
JEUDI	588	9968
VENDREDI	722	2713

La Mini

Tirage du 07-01-30

NUMÉROS	LOTS
940831	50 000 \$
40831	5 000 \$
0831	250 \$
831	25 \$
31	5 \$
94083	1 000 \$
9408	100 \$
940	10 \$

INTER

Tirage du 07-01-30

NUMÉROS	LOTS	Numéros non-décomposables:
753942	250 000\$	508455 196781 052578
53942	2 500\$	25 000\$
3942	250\$	
942	50\$	68903 2859 428
42	10\$	2 500\$ 250\$ 50\$

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

PUR VIN

Vne révélation

Goûtez aux plaisirs de faire votre vin.

Dorénavant, grâce à des moûts prestigieux uniquement réfrigérés de type ST-ÉMILION, CHÂTEAUNEUF DU PAPE, CHABLIS etc., vous obtiendrez facilement et avec succès d'excellents vins que vous pourrez savourer quotidiennement.

« PUR VIN » un pur produit de la vigne.

Vendu en exclusivité par votre expert et conseiller en vinification.

PAUL BOURGET INC.
Négociant et importateur de moûts et d'équipements en vinification
1265 Boul. O'Brien, Saint-Laurent, Montréal
(514) 747-3533

Des médecins invitent les réseaux de télé à diffuser la publicité sur les condoms

MARTHA GAGNON

■ Verra-t-on un jour à la télévision des messages vantant les mérites du condom ?

Malgré la réticence des stations de télévision, les Départements de santé communautaire du Québec veulent mousser la publicité sur l'utilisation du condom comme premier moyen de prévention des maladies transmises sexuellement.

C'est un médecin, le docteur Catherine Hankins, de l'Hôpital général, responsable du programme sur les MTS dans la région de Montréal, qui essaie de vendre l'idée aux grands réseaux de télévision qui hésitent ou refusent carrément ce genre de publicité. Elle souhaite que ces résistances disparaissent.

« Plus on en parle, plus on fait de la prévention. La situation est sérieuse et pas seulement à cause du SIDA. Le condom est le moyen le plus simple et le plus efficace pour réduire le nombre de MTS. »

Tony Chesterman, de l'agence de publicité Kitching, est l'un des responsables de la campagne de promotion sur l'utilisation du condom que lanceront les 32 Départements de santé communautaire de la province, en avril prochain.

« C'est nouveau ! La publicité sur les condoms ne fait que commencer à travers le monde. On a trop longtemps associé ce moyen au contrôle des naissances ou au sexe illicite. L'opinion est en train de changer depuis l'apparition du SIDA. La télévision n'aura pas d'autre choix que de suivre l'évolution », croit-il.

Mais, si l'on se fie aux protestations qu'a soulevées cette semaine une émission scientifique sur les contraceptifs, présentée à la Télé-université (Radio-Québec et Vidéotron), les Départements de santé communau-

taire rencontreront plusieurs embûches. Ils devront trouver « le » bon message publicitaire, celui qui ne choquera pas et rejoindra la masse.

« Il y a une différence entre une émission pornographique et une émission scientifique. Malheureusement, ce n'est pas tout le monde qui est capable de faire cette distinction », explique M. Patrice Turcotte, de l'Université Laval, l'un des responsables du programme de la Télé-université. Il a été très surpris de la réaction du public.

Les émissions, qui s'adressent principalement aux professionnels de la santé, montrent la façon dont on pose un diaphragme et une éponge spermicide, dans le cas de la femme et un condom, dans le cas de l'homme. On voit, bien sûr, les parties génitales des figurants.

Des images qui ont déplu à certaines personnes. « Curieusement, les protestations sont moins vives devant des scènes de violence », ajoute M. Turcotte.

C'est pour cela que le docteur Hankins participe à plusieurs émissions de radio et de télévision. « Je fais indirectement ce qu'on nous défend de faire directement », dit-elle en riant. A défaut de pouvoir diffuser le message dans les réclames publicitaires, elle se sert des émissions d'affaires publiques et même des bulletins de nouvelles.

Même si aucune loi n'interdit la publicité sur les condoms, les réseaux de télévision se retranchent derrière leurs « codes d'éthique ». On a surtout peur que la diffusion d'un tel message soit interprétée comme une prise de position en faveur de la contraception.

Plus de pères que de mères ont obtenu la garde d'enfants après divorce en 86

La statistique vaut pour les cas soumis à une agence de Québec

Presse Canadienne
QUÉBEC

■ Plus de pères que de mères ont demandé et obtenu la garde de leurs enfants parmi les 360 cas étudiés au cours de la dernière année par le Service d'expertise psychosociale et de médiation de la région de Québec. Plus précisément, 51 p. cent d'hommes contre 49 p. cent de femmes.

C'est ce qu'a indiqué au cours d'une entrevue la directrice de ce service, Mme Pierrette Brisson-Amyot.

« Le père assume maintenant beaucoup plus directement ses responsabilités vis-à-vis de ses enfants. Il a appris à jouer un rôle dans leur éducation », a déclaré Mme Brisson-Amyot, tout en soulignant que cette

évolution se fait sentir depuis quelques années.

Les proportions de 51 et 49 p. cent du SEPM ne reflètent cependant pas la réalité dans la garde des enfants. Les derniers chiffres de Statistique Canada indiquent qu'environ 15 p. cent des enfants sont confiés au père lorsqu'il y a séparation ou divorce ; en 1969, on ne parlait que de cinq pour cent, rappelle un porte-parole de l'Association des pères divorcés ou séparés de Montréal, M. André Forêt.

Le Service d'expertise psychosociale et de médiation relève à la fois des ministères de la Justice et des Affaires sociales.

Lors d'un dilemme en cour sur la garde des enfants, un juge peut demander qu'une expertise soit effectuée par les professionnels de ce service. La cour accepte les recomman-

dations du SEPM dans 97 p. cent des cas.

Un couple en instance de divorce ou de séparation peut aller chercher conseil et arrangement chez ces experts. Il s'agit d'un service confidentiel et gratuit, où une tierce personne neutre négocie avec le couple une entente concernant les enfants, telle la garde conjointe.

Au cours de l'année financière 1985-1986, 360 cas de divorce et de séparation sont passés par le service d'expertise et par le service de médiation, dans la région de Québec. Pendant la même période, on enregistrait 2 294 dissolutions de mariages. C'est donc seulement 15 p. cent des cas qui passent par le SEPM. Et c'est ce qui explique que les chiffres de 51 et 49 p. cent cités dans ce texte ne reflètent pas l'image de 15 p. cent que projette Statistique Canada.

Pierre Foglia

Les amours périphériques



Je m'émeus à chaque fois que, passant par Brosard ou Repentigny, je lis les enseignes et les réclames des motels adulterins où se consomment les amours périphériques : « Lits d'eau - Lits en coeur - Lits ronds »... et la toute dernière des modes, la nouvelle fureur en matière d'hôtellerie : « Chambres avec bain tourbillon »...

Je m'émeus de peu, direz-vous et vous avez raison. L'avoue ma pudibonderie. Autant m'indiffèrent les acrobaties érotiques des peuplades primitives, autant je tolère que le Papou papouille sa Papouise comme il l'entend, autant je m'étonne des mœurs de mon frère blanc et chrétien quand je le vois aller cacher ses amours dans de calamiteuses banlieues, sur d'industriels boulevards, dans des motels coincés entre des stations de gaz et des marchands de chars. Bref, en un mot comme en mille, je trouve qu'il faut être totalement pervers pour aller baisser, en plein après-midi, à Brosard ou à Repentigny.

J'espère qu'on m'entend bien. Je ne condamne pas ici l'amour adulterin, somme toute assez semblable à l'autre, le quotidien. Si j'ai bien compris, il s'agit, par des contorsions et des soupirs assez semblables (oh là, là oui, oh là là c'est bon) il s'agit, disais-je, d'arriver à la même conclusion, habituellement un double cri... Lui : « Lucienne ! ». Elle : « Léon ! ». Quand l'un et l'autre ont crié le bon prénom, on dit qu'il y a communion des corps et de l'esprit et l'on peut alors parler de véritable passion... Puis les amants se quittent et se donnent rendez-vous la semaine suivante, même heure, même motel...

J'ai voulu voir de plus près comment cela se passait. J'ai pris une chambre avec bain tourbillon au motel Louise, loin sur la rue Notre-Dame, dans le bout de l'île, nouvellement montrealais... Pourquoi la ? Tout simplement parce que le propriétaire, au lieu de me prendre pour une valise comme on l'avait fait ailleurs, n'a pas fait mystère de la vocation de son établissement : « 70% de nos clients sont des amants qui louent une chambre pour une couple d'heures. L'autre 30%, c'est du passage et du touriste l'été »...

Des chiffres qui valent pour à peu près tous les motels « périphériques », ceux qu'on trouve sur Sherbrooke ou Notre-Dame, du Stade olympique à Repentigny, ceux de la Rive-Sud, ceux de Laval, etc... Les amours illicites génèrent une florissante industrie que la libéralisation des mœurs avait un peu éteinte dans les années 70 mais que relance la « new chastity » des années 80. Ne cherchez pas l'erreur, j'ai bien dit : au temps de la grande courtoisie, les motels se sont plus ou moins vidés puisque l'on baisait comme et où l'on voulait. Mais le retour à la case amour-toujours, a refait ressurgir les tromperies d'antan : c'est si long l'éternité... Fini les partenaires, on a maintenant un amant, une maîtresse, qu'on va baisser au motel l'après-midi, ou comme avant, entre cinq et sept. A cinq heures, quand je suis arrivé au Motel Louise, il y avait six ou sept voitures. A dix heures il en restait deux...

Une industrie florissante disais-je. Dynamiques PME qui rachètent les vieux motels délabrés, les repeignent entièrement et les remettent au service d'une clientèle dont il est facile de s'assurer la fidélité avec un peu de confort et beaucoup de discrétion...

La discrétion, c'est la clef de ce commerce tout à fait légal, et pourtant furtif, secret... Il faut voir le client entrer en regardant ses chaussures... Parce que c'est le gars qui entre dans 98% des cas. Il baisse la voix pour donner son numéro de licence. Parfois, il est trop gêné pour dire que c'est seulement pour quelques heures, et paie pour la nuit entière. Dehors, dans l'auto, la fille s'arrange pour qu'on ne la voit pas.

Il y a aussi les jeunes de la fin de semaine qui sortent des discothèques, et les clients réguliers... Au motel Louise, on m'a parlé d'un pépère entre 60 et 70 ans, qui rebondit deux ou trois fois par mois et qui, chaque fois, dit en prenant sa clef : « C'est la dernière fois. Je vais la marier là... »

Les prix varient, pour la nuit, entre \$25 et \$40. Un peu plus de la moitié quand c'est seulement pour quelques heures. Un service qui n'offre pas les grands hôtels du centre ville qui ne savent pas ce qu'ils perdent.

Toujours, mon bain tourbillon !... Mais d'abord vous dire que ce n'est pas dans toutes les chambres. Seulement dans les suites « présidentielles », pour les grandes occasions. Et les prix sont différents. \$80 la semaine. \$100 le week-end...

Pas vraiment une suite, mais une grande pièce avec des miroirs partout que c'en est gênant. Trop c'est trop. Surtout quand on a de la misère à se prendre, comme moi en ce moment, 17 Foglia d'un coup, brrr, bobo-égo...

Pour ce qui est du bain-tourbillon, il est à colonnes dorées. Monumental. Orgiaque. Décadent, romain et bizarrement placé à côté du lit, comme s'il en était une composante... Tout cela n'est pas franchement quêtaine, mais disons que c'est gros. Que c'est Pointe-aux-Trembles. C'est la Floride tiens, le fantasme bronze, l'imaginaire bien lavé... Pour vous dire, tout ça m'a donné envie de baisser dans une petite Volks ou dans un garde-robe. Ou dans une chambre sous les toits, les toilettes sont au fond du couloir à gauche, et quand tu regardes par la fenêtre, Verone est en bas...

Evidemment, à la télé, il y avait un film porno qui était vraiment porno. Pas d'histoires, c'est le cas de le dire. Droit au but. La fille faisait du ponce, le trucker s'est arrêté : « Monte, ma belle. Baises-tu ? ». Tu parles qu'elle baisait. La porte n'était pas refermée qu'elle était déjà tout nue. Un peu plus loin ils se sont arrêtés pour souper, mais pas longtemps, parce que c'était pas un film sur la gastronomie. La fille en a profité pour appeler une copine, et ça tombait bien, le trucker aussi avait un copain. Ils se sont retrouvés tous les quatre dans une chambre de motel, et c'est reparti mon kiki. Là-dessus arrive la fille qui fait le ménage. Toc, toc. Mais entrez voyons. Oh excusez-moi, je ne savais pas. Tu penses comme elle ne savait pas, elle était toute nue sous sa robe...

Et tout d'un coup le mot fin est apparu on ne sait pas trop pourquoi, mais on comprend que c'est parce qu'il n'y avait plus de film dans la caméra.

Ce qu'il y a de bien avec les films de cul, c'est qu'ils te laissent la tête libre de penser à ce qu'elle veut. Je pensais à Rimbaud... l'infini à rouler blanc de ta nuque à tes reins, la mer à perlé rouille, et l'homme a saigné noir...

Je ne suis pas certain, mais je crois les étoiles pleuraient rose.

AVIS DE SEARS

Consommation et Corporation Canada nous a signalé qu'au cours de l'hiver 1984-1985, nous avons fait de la publicité pour notre pneu radial Silverguard ST. Toutes saisons en disant qu'il était en « composition spéciale de polyester donnant une excellente traction même sur route glacée », sans avoir fait les tests adéquats et appropriés. Bien que ne fabriquant pas de pneus, Sears a toujours eu l'intention, et continuera à l'avenir, de veiller à ce que les tests adéquats et appropriés soient faits à l'appui des caractéristiques attribuées aux produits vendus par Sears. Malheureusement, bien qu'un pneu de fabrication fondamentalement similaire ait subi des tests sur surface mouillée, le pneu radial Silverguard ST Toutes saisons n'a pas été testé sur glace. Nous regrettons cette omission. SEARS CANADA INC.

MAIGRIR

Une ÉQUIPE

de diététistes, éducateurs physiques, animateurs, sous la responsabilité d'omnipraticiens, les docteurs Jean-Guy Boileau, M.D., M.S.C. (nutrition), et Pierre Lizotte, M.D.

C'EST BON
DE MONTRÉAL 276-2573



DÉTECTIVE

PIERRE D. MASSUE

DEPUIS
1949
387-8757

• Autorisé sous l'Acte concernant les agences de détectives du Québec
• Licence par la Cite de Montréal
• Disparitions • infidélité conjugale • surveillance • divorce • preuve d'adultère
• enquêtes criminelles • fraude • extorsion • surveillance d'employés
• filature • toutes preuves pour la cour
CONFIDENTIEL - DISCRÉTION ASSURÉE

TRAITEMENT MEDICAL DE L'OBESITÉ ET DES VARICES



Clinique médicale et esthétique
des docteurs Dupuy, Thomas
(Médecins omnipraticiens) & Associés

Longueuil	347, rue St-Charles ouest	670-7220
Montréal	1117 A, boul. St-Joseph est	277-6799
Pte-aux-Trembles	14311, rue Notre-Dame est	642-6946
Pointe-Claire	189, boul. Hymus, suite 505	695-0865
Sherbrooke	2021, rue King Ouest	1-819-563-4646
St-Leonard	5700, rue St-Zotique	254-5279
Laval	2927, boul. de la Concorde est	661-6696
Ste-Thérèse	519, boul. Labelle, Blainville	434-1911
St-Hyacinthe	2780 Raymond	774-6467

ENCAN ENCAN ENCAN ENCAN ENCAN ENCAN

ENCAN

DEMAIN À 13 H.
L'EXPOSITION DÉBUTE À 11 H.
LE DIMANCHE 1er FÉVRIER 1987

COMPRENANT: un grand choix de meubles: mobiliers de salle à manger, tables, chaises, commodes, mobiliers de salle à coucher, lampes, miroirs, objets de laiton, porcelaines, bronzes, netsukes, tableaux, pierres précieuses de couleur, bijoux, bagues, colliers, collections de timbres, plis du jour d'émission, une collection de pièces de monnaie rares canadiennes, américaines et étrangères, dollars canadiens en argent, monnaies olympiques, épreuves numismatiques, pièces de 5 ¢, 10 ¢, 25 ¢, 50 ¢, etc. et plus.

TOUT CECI ET BIEN PLUS!

Prime à l'achat de 10%.
Dépôt de 25% exigé avec chaque achat.

Comptant — Visa — MasterCard

CE DIMANCHE

La vente débute à 13 h.
L'exposition débute à 11 h.

AUX ENCANS EMPIRE

5500, rue Paré
Montréal 737-6586
(à l'ouest du boul. Décarie)



Commode à 4 tiroirs, montants de bronze et dessus de marbre.



10 chaises de salle à manger en acajou sculpté à dossier en ume.



Paire de jardiniers chinois peints à la main.



Bague à diamants pour dame sortie d'une citrine.



Pièce américaine de 20 dollars en or 1927.



Dollar canadien rare en argent 1946.

ENCAN ENCAN ENCAN ENCAN ENCAN ENCAN

MICRO-BOUTIQUE

Le Concessionnaire Apple par excellence au Canada

Macintosh™ Plus



Concessionnaire autorisé

SUPER SPÉCIAL

Offre prolongée jusqu'au 15 février 1987

Système Professionnel
- Macintosh Plus 1 meg
- ImageWriter II
- DataFrame XP20 Méga-Octects
(Deux fois plus rapide que tout autre disque dur SCSI)
- Garantie un an ---- \$ téléphonez

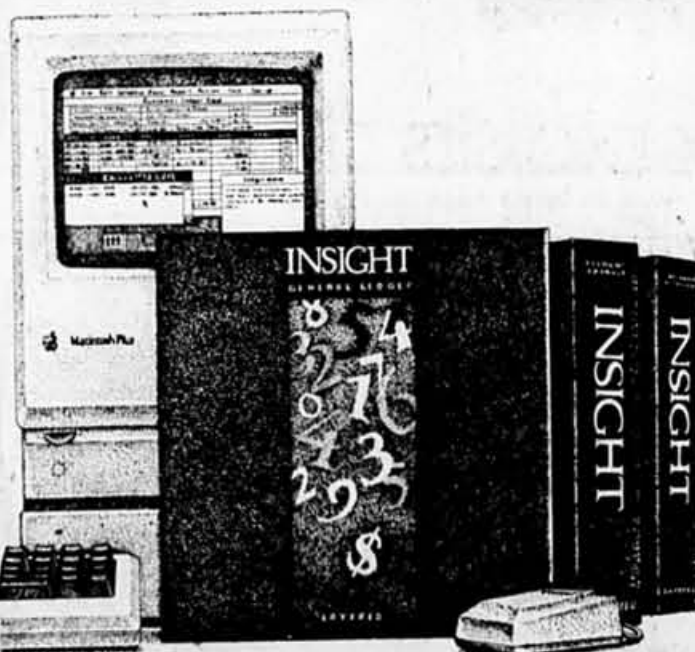
LA SOLUTION TOTALE POUR LES PROFESSIONNELS

SÉMINAIRES DE FORMATION MACINTOSH

NIVEAUX I à IV

Contactez Joanne

INTRODUCTION	MACDRAW	INSIGHT
MICROSOFT WORD	OMNIS 3+	PAGEMAKER
MICROSOFT WORKS	MICROSOFT EXCEL	AUTRES



Séminaire d'information "Insight" gratuit
le 11 février à 14h00

* Pour réservations, contactez Joanne

"INSIGHT" LA DERNIÈRE SOLUTION COMPTABLE

QUE VOUS ACHETÉREZ !

Modules: Grand Livre, Recevables, Payables, facturation.

MONTRÉAL

SHERBROOKE

512 est, Beaubien (514) 270-4477 2433 ouest, King (819) 564-4644

Macintosh, Apple, le logo Apple et Imagewriter sont des marques de commerce de Apple Computer Inc. Layered et le logo Layered sont des marques de commerce de Layered, Inc.



la fête des neiges 1987

Un grand feu d'artifice mettra fin à une grande Fête des neiges

GEORGES LAMON

■ C'est la dernière fin de semaine de la Fête des neiges et aussi la dernière occasion d'aller goûter, dans les restaurants du Vieux-Montréal, aux deux cocktails spécialement conçus pour cette fête. L'un, alcoolisé, le « Boule de neige », est une recette originale de Claire Moreau, barmaid chez Alexandre l'autre non-alcoolisé, le « Flocon de neige », est celle de Richard Crête, barman du restaurant Le Bijou. On garde jalousement le « secret » de la compo-

sition de ces deux cocktails... un peu comme Denise et le secret de la Labatt bleue.

Rappelons que c'est demain que l'on tournera la page de ce festival hivernal de plein-air avec une foule d'activités dans le Vieux-Montréal et dans l'île Notre-Dame, surtout. Il y en aura pour tous les goûts et pour tous les âges : course d'attelage de chiens (60 attelages en compétition), mascarade en patins et spectacles pour enfants, joute de curling moderne et d'antan. A la poursuite de l'histoire, course de serveurs et serveuses (25 partici-

pants) à la Place Vauquelin et compétition internationale de sauts de barils. On y attend des compétiteurs des pays suivants : Canada, États-Unis, Japon, Autriche, France, et Hollande. Le Québécois Yvon Jolin, champion du monde de sauts de barils (16 à l'extérieur) sera du nombre.

Du curling d'antan

De l'originalité, il y en aura aussi. Entre autres à la partie de curling d'antan, dimanche à 12 h 30 au bassin olympique. Les 16 pierres de curling d'époque proviennent du Musée David M. Stewart. Il s'agit de pierres de 35 et

65 livres — aujourd'hui les pierres sont faites de granit et pèsent 44 livres —, datant de 1850 et fabriqués avec des anciens boulets de canon par les Écossais arrivés au pays. Ce seront d'ailleurs des membres et la famille du musée qui disputeront les parties, en costume d'époque.

C'est dimanche à 15 h 30 que prendront fin ces dix jours d'activités hivernales avec le départ en avion de Boule de neige qui sera salué en beauté par un feu d'artifice pour clôturer cette cinquième édition la Fête des neiges.



À partir de 13 heures, sur la glace de bassin olympique, des membres du Club sportif des médias initieront le public au curling, sport d'origine écossaise qui, de nos jours, se joue habituellement sur une glace intérieure. Il faut de bons bras et de la vitesse et de la précision dans l'oeil.

PHOTO BERNARD BRAULT, LA PRESSE

Succès de la soirée casino

GEORGES LAMON

■ La soirée Monte-Carle, organisée à l'occasion de la Fête des neiges au palais de la civilisation, jeudi soir, a rapporté plus de \$14 000 à Leucan, organisme qui depuis neuf ans s'occupe des enfants atteints de leucémie ou de toute autre forme de cancer.

Les fonds ainsi recueillis serviront à défrayer la recherche sur cette maladie, ainsi que le transport et d'hébergement des familles démunies.

M. Pierre Bruneau, annonceur bien connu et président de cet organisme qui se charge de recueillir des fonds publics pour venir en aide aux enfants et aux parents qui ont des enfants atteints de cette terrible maladie, s'est dit très heureux de ce résultat et aussi de cette « formidable soirée ». Soirée à laquelle s'étaient d'ailleurs prêtés 32 bénévoles : parents ou proches d'enfants atteints de la maladie.

« Cette contribution du Club nautique et de plein-air de Montréal est vraiment un gain net pour nous », a expliqué M. Bruneau, puisque nous n'avons rien dû déboursier en administration ou en frais postaux. Nous avons réussi à faire de cette soirée un passe-temps vraiment intéressant, sans nécessairement nous attarder trop sur les tristes résultats de cette maladie sur les enfants. »

M. Bruneau a rappelé que 1 200 enfants au Québec souffrent de cette maladie. Leurs parents sont parfaitement sensibilisés au travail accompli par Leucan.

Rappelons que Leucan récolte chaque année environ \$500 000 à l'occasion de quelque 30 projets de levées de fonds. De cette somme, quelque \$275 000 vont à la recherche, le reste est affecté au transport des enfants et des familles ainsi qu'à l'hébergement de ces dernières à l'occasion d'hospitalisation d'un de leurs enfants.



PHOTO JEAN GOUPI, LA PRESSE
On n'est jamais trop vieux pour patiner...



...ni trop jeune pour skier

PHOTO BERNARD BRAULT, LA PRESSE

Sainte-Anne-des-Plaines fête cette année son bicentenaire

Le Festival des fraises sera annulé

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Sainte-Anne-des-Plaines, jadis l'une des importantes pépinières de vocations religieuses au Québec, fête cette année son bicentenaire. En raison des nombreuses manifestations prévues, le traditionnel Festival des fraises, que cette municipalité de 9 000 habitants tient chaque année en juillet, a été annulé.

Sainte-Anne-des-Plaines a été fondée en juin 1787 par un noyau de personnes venues de Sainte-Anne-de-Beaupré, qui vouaient à sainte Anne une grande dévotion. Le village n'a pas seulement fourni beaucoup de prêtres formés au séminaire de Sainte-Thérèse, mais aussi de nombreuses autres vocations à différentes congrégations religieuses féminines et masculines.

La maison de deux étages où le comité organisateur s'est installé s'est longtemps appelée « la maison des prêtres ». Mgr Conrad Chaumont, ex-évêque-auxiliaire à Montréal décédé en 1966, y a passé son enfance. Son frère, prêtre aussi, l'a occupée plus tard. Le conseil municipal a demandé à Québec de la classer monument historique.

La politique

Sainte-Anne-des-Plaines s'est aussi fait connaître pour sa production d'hommes politiques. En effet, deux anciens maires de Montréal y sont nés : J.O. Villeneuve, premier magistrat de Montréal en 1894-1895, et Jean-Louis Beaudry, qui a exercé trois mandats (1862-1866, 1877-1879 et 1881-1885). M. Beaudry fut aussi conseiller législatif en 1867. Un autre Beaudry également né au village, Prudent fils, fut pour sa part maire de Los Angeles, en Californie, de 1874 à 1876.

Encore maintenant, les gens de Sainte-Anne — pour les deux tiers venus d'ailleurs — sont très politisés et manifestent un fort sentiment d'appartenance. La municipalité constitue le plus gros village du comté de Roussseau, représenté à Québec par son ancien maire, Robert Thérien, ci-

Lorsque l'actuel maire, Jean-Marie Nepveu, est venu s'établir à Sainte-Anne, en 1969, la population n'était que de 2 800 âmes. Huit ans plus tard, quand Camille Trudel, président du comité orga-

nisateur des fêtes du bicentenaire et conseiller municipal, est parti de Sept-Îles pour venir s'y établir, la population avait presque doublé, se situant à 5 200 âmes.

La construction de l'Institut Archambault a attiré de nombreux nouveaux résidents. M. Trudel est l'un de ces habitants de Sainte-Anne qui gagnent leur vie à ce pénitencier.

Budget de \$250 000

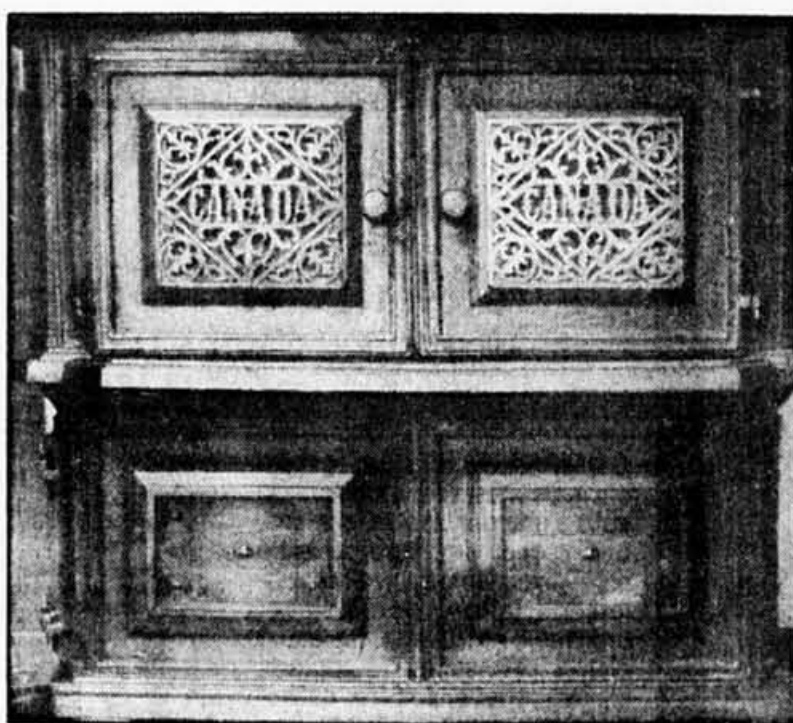
Parmi les événements au programme du bicentenaire, mentionnons le spectacle de danse, le 1er juin, la 431e escadrille, ou « Snowbird », des Forces armées canadiennes.

Le comité organisateur, qui vise l'auto-financement des célébrations, a commencé son travail il y a deux ans. Il dispose d'un budget de \$250 000, dont \$50 000 accordée par le conseil municipal.

Pour recueillir des fonds, le comité offre en vente une cuvée spéciale de vin, du rouge et du blanc, et un certain nombre de gadgets. Il compte surtout sur l'émission de \$150 000 de billets de « Sainte-Anne-des-Plaines », en coupures d'un et de cinq dollars. On peut les obtenir dans les banques et caisses populaires locales.

« Cette monnaie spéciale peut être utilisée pour acheter n'importe quoi dans la municipalité. On espère cependant que plusieurs conserveront ces billets comme pièces de collection. Nous prévoyons ainsi récolter \$100 000 », dit le maire Nepveu.

Sainte-Anne-des-Plaines n'aura pas de « duchesses » à son programme de fêtes, mais à chaque mois, un couple du bicentenaire. En janvier, Camille et Céline Trudel incarneront M. et Mme Jacob Jordan, en hommage au premier député du village en 1792. La circonscription s'appelait alors Effingham de Terrebonne.



Un poêle à deux ponts du siècle dernier



L'église de Sainte-Anne-des-Plaines



M. Camille Trudel et Jean-Marc Nepveu devant la maison construite il y a 103 ans

PHOTOS JEAN-YVES LÉTOURNEAU, LA PRESSE

T Ê T E S D ' A F F I C H E

Guy Pinard

Clémence Desrochers,
comédienne et peintre

Les Montréalais connaissent évidemment Clémence Desrochers, la comédienne qui les fait rire sur scène depuis plusieurs années. Mais rares sont ceux qui savent qu'elle également peintre, et les incrédules pourront bientôt le vérifier en visitant la Galerie d'art du Centre de gestion pour femmes du YWCA. En effet, les peintures de Clémence Desrochers côtoieront celles de Catherine Bates et d'Edna Myers à la Galerie d'art, du 11 février au 4 mars. Les profits iront aux Services sociaux du YWCA. Pour informations: 866-9941.

AU GÉNÉRIQUE

Jacques Prescott, du Jardin zoologique de Sainte-Foy, sera l'un des conférenciers à se présenter sur le campus de l'Université de Montréal, au cours de la semaine prochaine, et il traitera de la sauvegarde des espèces menacées d'extinction. Parmi les autres, on relève les noms d'Anouar Abdel Malek (Ecole des hautes études en sciences sociales de Paris), Veronica Dahl (Université Simon Fraser), Sylvain Auroux (C.N.R.S. de Paris), et Malcah Yaeger-Dror (Université Ben Gourion, à Beer Sheva, en Israël). Pour informations concernant le lieu et la date: 343-6030.

Le baron Jean-Louis d'Anglade, qui était de passage à Montréal récemment afin d'assister au dîner de la Commanderie de Bordeaux, est propriétaire du vignoble du château d'Alzac, bien connu des œnologues.

Nicole Geoffroy exposera ses encres dimanche, de 10 h à 16 h, au restaurant La Côte-a-Baron, au 2070 rue Saint-Denis.

La deuxième édition de Sculpture sur neige, événement organisé par le Centre culturel Calixa Lavallée, aura lieu demain, à la patinoire décorative du parc LaFontaine.

Me Michel Côté, du cabinet d'avocats Clarkson Tétrault, divulguera les grandes lignes du Festival de théâtre des Amériques dont il assume la présidence, à l'occasion d'une conférence de presse qui aura lieu

mardi, à 11 h 30, dans le hall d'honneur de l'hôtel de ville de Montréal.

« Place aux poètes » célébrera son 12^e anniversaire d'existence à La Chaconne, mercredi, à 21 h, en présentant trois invités, Sam Aberg, Louise Brissette et Roland Morisseau. Pour informations: 843-8620.

Les Amis de la peinture de Saint-Léonard invitent les citoyens à venir rencontrer l'artiste-peintre Joanna Nash mercredi, à 19 h 30, à la bibliothèque municipale de Saint-Léonard.

L'Académie canadienne du cinéma et de la télévision dévoilera les noms des finalistes aux Prix Génie 1987 lors d'une conférence de presse qui aura lieu mercredi, à 10 h, à La cinémathèque québécoise.

Le Club des arts de Montréal propose, du 4 au 7 février, une exposition d'aquarelles et de dessins de Margo Irving. Pour informations: 933-6405.

Faut-il être jaloux en amour? Voilà la question à laquelle la psychologue Louise Auger dans le cadre des Belles soirées et matinées de la Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal les 4, 11 et 18 février. Pour informations: 343-6090.

Pierre-Marc Johnson et Jean Doré seront les invités de Claude Poirier à son émission La filière, sur les ondes de CKVL, de 15 h 30 à 16 h 30. M. Johnson sera là jeudi et M. Doré, le lendemain.

Mme David M. Stewart et Luc d'Iberville-Moreau, respectivement présidente et directeur du Musée des arts décoratifs de Montréal, présideront au vernissage de l'exposition Bijoux contemporains de la collection Cleto Munari, jeudi, à 17 h 30. L'exposition sera ensuite ouverte au public jusqu'au 5 avril. On sait



Quilico reçoit

Le chanteur d'opéra montréalais Louis Quilico campait le rôle de Scarpia lors de la récente production de Tosca au Metropolitan Opera de New York. De nombreux Montréalais ont assisté aux représentations, y compris Roger D. Landry, président et éditeur de LA PRESSE. Sur la photo, de gauche à droite, M. Landry, Lina Pizzolongo-Quilico, Robert M. Lecavalier, président de la Fondation des Jeunesses musicales du Canada, Micheline Tessier, directrice artistique des Jeunesses musicales, et M. Quilico.

que ce musée a pignon sur rue au Château Dufresne, près du Stade olympique.

Le Centre de céramique Bonsecours procédera, jeudi, à 18 h, au vernissage de Reconstruction fragmentaire, une exposition des œuvres de Mireille Perrot. L'exposition sera ouverte au public dès le lendemain et jusqu'au 7 mars.

David Johnston, principal de l'Université McGill, et Roger Buckland, doyen du collège Macdonald, procéderont à l'ouverture officielle du nouveau complexe de recherches et d'enseignement sur le bétail du collège, vendredi. Soulignons que le public pourra visiter le nouvel établissement les 7 et 8 février, de 10 h à 17 h.

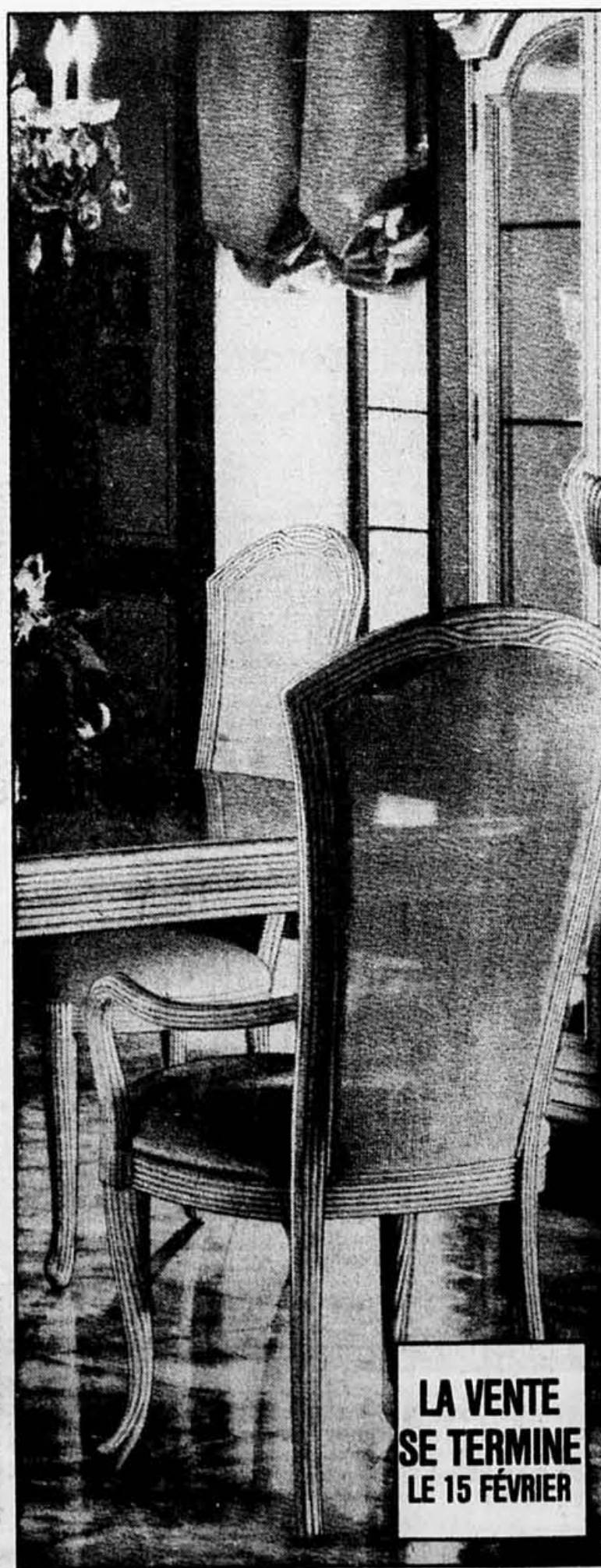
Gilles Simard rappelle aux amateurs d'ornithologie que le Groupe nature et patrimoine Inc. a organisé une soirée d'information afin de préparer de prochaines excursions au parc ontarien de Pointe-Pelée, aux Îles-de-la-Madeleine et aux Îles de Mingan. La soirée aura lieu vendredi, à 19 h 15, à la salle Provencher du jardin botanique.

Le restaurant « Les filles du roy » présentera vendredi, à 19 h, l'Opéra à la carte. Le dîner gastronomique préparé par Robert Nimax, chef des cuisines, sera rehaussé de pièces lyriques interprétées par la soprano Micheline Camirand et le ténor Jean-Louis Sancier, accompagné par Jacques Saint-Jean au piano. Pour informations: 849-3535.



« Des Orphelins » au NCT

De nombreuses personnalités assistaient récemment, malgré la tempête qui sévissait, à la première de la pièce Des orphelins, présentée au théâtre Denise Pelletier par la Nouvelle compagnie théâtrale, et commanditée par la Banque Nationale. Sur la photo, on peut apercevoir, de gauche à droite, le metteur en scène Jacques Rossi; Josée Barrette, relationniste de la Banque Nationale; le comédien Jean-René Ouellet; et Kathleen Verdon, vice-présidente du comité exécutif de la Ville de Montréal.



TRÈS SOPHISTIQUE,
TRÈS ÉLÉGANT ET
AVANT TOUT ABORDABLE
CHEZ PASCAL

ECONOMISEZ 20% SUR TOUS LES
MEUBLES DE NOTRE GALERIE
EXCLUSIVE BERNHARDT

Optez pour l'élégance et le style raffiné
Bernhardt et économisez 20%. Tous les
meubles de notre galerie Bernhardt,
unique en son genre sont en vente.
Venez prendre des idées et économisez.
Profitez-en des aujourd'hui! La vente est
en vigueur jusqu'au 15 février chez
Pascal seulement!

la
Galerie
Bernhardt

2 SUPER
MODES
D'ACHAT

ACHAT MINIMUM 750\$ - 10% D'INTÉRÊT ANNUEL

CHOIX
#1 PAS DE PAIEMENT COMPTANT.
PAS D'INTÉRÊT.
PAS DE PAIEMENT AVANT
3 MAI 1987

CHOIX
#2 PAS DE VERSEMENT
COMPTANT
payez en
24 versements
consécutifs égaux
7.9%
D'INTÉRÊT ANNUEL

Achat 750.00\$ 24 paiements de 33.89\$ Total 813.36\$

Pascal ouest
3600 Côte-Vertu
Centre commercial Le Bazar
336-7170

Pascal est
6800, Jean-Talot
À l'ouest des Galeries d'Anjou
254-4971

SPÉCIAL

21

POUR

Se mettre en forme.
c'est une partie
de plaisir chez
NAUTILUS PLUS!
Abonnez-vous avec un
ami et ne payez qu'un
seul investissement
initial.
Faites vite!
L'offre se termine
le 15 février 1987.

exclusivement chez

Nautilus PLUS INC.

POUR LA FORME AU MAXIMUM

ALQUA 7777, boul. Métropolitain Est 353-7000
BROSSARD 1010, rue Principale 465-8113
COTE ST-LUC 1535, Centre West 466-7543

LE DES SOIRS 200, Chénier du Golf 745-0020
LACALLÉ 1000, boul. Saint-Jacques 366-0711
LAVEL 1000, boul. Saint-Jacques 366-0711
LAVEL 1000, boul. Saint-Jacques 366-0711

LAVEL Club de Tennis Val des Arènes 1010, boul. St-Martin Est 664-2606
LORQUIN Compagnie Sport de Langueval 200, boul. Cord Pointe Doré 674-6264
MONTREAL 1276, rue De Catherine ouest 866-1953

MONTREAL (PLAZA VICTORIA) 840, rue de la Source de Montréal 871-6544
MONTREAL 1000, boul. Saint-Jacques 366-0711
MONTREAL 1000, boul. Saint-Jacques 366-0711
MONTREAL 1000, boul. Saint-Jacques 366-0711

ST-LAURENT Club de Tennis Parc du Club 6300, Chénier Club de Laval 739-2289
ST-LAURENT Club de Tennis de Laval 1000, boul. Saint-Jacques 337-9456
VILLE MONT-ROYAL Centre d'activités Résidence 100, rue Fairview 341-1553

Bourassa suggère d'exclure l'agriculture et les services des négociations sur le libre-échange

GILBERT BRUNET
envoyé spécial de La Presse
LONDRES

Pour éviter l'impasse dans les négociations canado-américaines de libéralisation des échanges, pourquoi ne pas en exclure, des maintenant, l'agriculture et les services, pour concentrer les efforts sur les seuls biens industriels?

Cette suggestion, le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, la fera demain à Mme Pat Carney, ministre du Commerce extérieur du Canada, qu'il croquera à Zurich.

Avant de s'envoler hier pour la Suisse, M. Bourassa a lancé cette hypothèse qu'il documentait depuis son arrivée en Grande-Bretagne, en début de semaine.

Une hypothèse qui n'a rien de « théorique », explique-t-il, mais qui s'applique depuis 30 ans dans les accords commerciaux entre les six pays de la Zone européenne de libre-échange (ZELÉ) et les douze de la Communauté économique européenne (CEE).

Tirant profit de ses connaissances européennes, approfondies en

« exil » à Bruxelles après son échec électoral de 1976, M. Bourassa avait cette idée en tête en débarquant à Londres.

À Oxford mardi, avec le professeur Paul Collier, puis avec le comité éditorial du réputé hebdomadaire *The Economist*, M. Bourassa a vérifié la pertinence du parallèle qu'il établit.

Hier, il avait acquis la conviction que son idée était bonne, suffisamment pour la lancer à Mme Carney, responsable canadienne des négociations avec les États-Unis.

Le parallèle est le suivant: d'une part, le « poids économique relatif » des 30 millions d'habitants de la ZELÉ - Suède, Norvège, Finlande, Autriche, Suisse et Islande - est comparable à celui du Canada; d'autre part, la CEE, avec ses 300 millions d'habitants, a un poids comparable à celui des États-Unis.

Or, entre la Zone et la Communauté, les accords commerciaux en vigueur depuis la fin des années 50 excluent les secteurs de l'agriculture et des services. Les échanges négociés entre les pays de la CEE et de la ZELÉ n'ont

trait qu'aux produits manufacturés.

Comme l'Union des producteurs agricoles de la province, le premier ministre du Québec craint les conséquences néfastes, pour les agriculteurs du Québec, d'une libéralisation générale du commerce canado-américain.

Lait et dérivés, viandes et céréales, fruits et légumes, aucun secteur québécois de production agricole n'échapperait, en principe, à une « invasion » de produits américains sur le marché domestique.

Craignant une impasse de négociations dont « les délais raccourcissent », entre Washington et Ottawa, M. Bourassa entend recommander à Mme Carney le « modèle éprouvé » en Europe. Il ne craint pas que sa « solution de rechange » puisse avoir un effet contraire: mener les négociations dans une impasse.

« Il faut être à la fois optimiste et prévoyant. On ne connaît pas les intentions des Américains, a-t-il dit hier. Si on était placé dans une situation d'impasse, il faudrait examiner toutes les possibilités qui s'offrent à nous. »

Autre avantage que voit M. Bourassa à sa suggestion: le secteur des industries culturelles, qu'Ottawa ne veut pas inclure dans les négociations alors que Washington n'écarterait rien; ou le Pacte de l'automobile, que les Américains veulent ouvrir alors que les Canadiens s'en satisfont; ou la « mondialisation » accélérée des transactions financières: le modèle CEE-ZELÉ ne fait obstacle à aucune entente particulière, laissant chaque pays libre d'échanger comme il le veut, avec qui il veut.

Quant au « très insatisfaisant » projet fédéral de centre financier international de Montréal (comme de Vancouver), M. Bourassa le dit « largement symbolique » et il sonne la charge.

« On doit, comme gouvernement du Québec, poursuivre la lutte, voir les possibilités d'amendements au projet Wilson. C'est le début d'un combat et on a d'excellents atouts, y compris des appuis ici à Londres », a-t-il lancé avant d'aller rencontrer un dernier groupe d'hommes d'affaires, à la somptueuse résidence du Haut-commissaire du Canada à Londres, M. Roy McMurtry.



Le premier ministre Robert Bourassa a rencontré hier un dernier groupe d'hommes d'affaires à la résidence du Haut-commissaire du Canada, à Londres, M. Roy McMurtry, que l'on voit à droite sur la photo. PHOTO AP

Le PLQ retourne \$40 000 à des souscripteurs qui avaient été trop généreux

YVON LABERGE
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Le Parti libéral du Québec a remboursé \$40 000 à soixante-dix-sept de ses souscripteurs pour des contributions versées en trop dans le cadre de sa campagne de financement 1986, a-t-on appris hier.

Interrogé, le directeur général du PLQ, M. John Parisella, a confirmé que son parti avait, dans les derniers jours, émis 77 chèques pour autant de contributions reçues en trop.

M. Parisella a précisé que copie de ces chèques sera expédiée au président directeur-général des élections du Québec, M. Pierre F. Côté.

Selon le directeur-général du PLQ, M. Côté en aurait d'ailleurs déjà été avisé et le dossier lui parviendra dans les prochains jours.

La Loi électorale du Québec prévoit qu'un électeur ne peut verser plus de \$3 000 par année à un parti politique provincial reconnu.

Dans les 77 cas qui nous occupent, M. Parisella a confirmé qu'il s'agit de souscripteurs qui avaient, dans les premiers mois de 1986, déjà versé le maximum permis par la loi.

Mais, a-t-il ajouté, si ces gens ont par la suite contribué, c'est qu'ils ont participé à l'une ou l'autre des 250 activités organisées dans le cadre de la campagne intensive de financement, c'est-à-dire entre septembre et

décembre, alors que se tenaient tantôt des diners-bénéfices, tantôt des assemblées publiques ou des brunchs du dimanche pour ramasser des fonds dans le cadre du financement populaire.

On sait, depuis la fin de semaine dernière, que le Parti libéral a, en 1986, amassé \$7,1 millions, soit deux fois plus qu'en 1985.

D'ailleurs, l'an dernier, à la suite de révélations faites par *La Presse*, le PLQ avait dû rembourser à au moins deux de ses souscripteurs des sommes perçues en trop. Depuis, le bureau du président des élections du Québec a ouvert une enquête.

Le Parti québécois n'y a pas échappé non plus puisqu'il avait été établi alors que MM. Raymond Malenfant et Rocco Di Zazzo avaient contribué davantage que les \$3 000 permis par la loi.

Le propriétaire de la chaîne d'hôtels Universel et du Manoir Richelieu, M. Malenfant, avait versé \$3 100 au PQ et M. Di Zazzo, \$5 400.

À noter que ces deux hommes d'affaires avaient également versé respectivement \$1 500 et \$3 000 au Parti libéral en 1985.

Les deux souscripteurs avaient ainsi contribué à l'article 368 de la loi qui fixe à \$3 000 le plafond maximum des contributions versées dans une année, peu importe qu'un électeur contribue à plus d'un parti politique reconnu.

L'affaire Oerlikon: la GRC n'a encore émis aucun mandat de perquisition

Le NPD prétend que certains documents ont pu être détruits

Presse Canadienne
OTTAWA

Aucun mandat de perquisition n'a encore été émis à la Gendarmerie royale du Canada dans l'enquête déclenchée il y a deux semaines sur les transactions immobilières qui ont entraîné le congédiement de l'ex-ministre d'État aux Transports André Bissonnette.

Selon le député néo-démocrate Michael Cassidy, qui a mentionné le fait en Chambre, vendredi, ce délai signifie qu'on aurait eu le temps de détruire des documents.

Est-ce que c'est cela que le premier ministre voulait dire quand il a affirmé que l'enquête de la GRC serait menée immédiatement et avec célérité?, a demandé M. Cassidy.

Le vice-premier ministre Don Mazankowski a réprimandé le député Cassidy pour avoir insinué que le gouvernement devrait dire à la GRC ce qu'elle a à faire.

Le premier ministre Brian Mulroney a ordonné à la police fédérale de faire enquête sur l'affaire de la vente du terrain de St-Jean

le 18 janvier, le jour même où il congédiait André Bissonnette.

Par ailleurs, dans son édition d'hier, le quotidien *The Toronto Star* révélait qu'au moins deux ex-ministres fédéraux se sont opposés à l'octroi à la firme Oerlikon, du contrat fédéral de \$600 millions pour la construction d'un système de défense anti-aérienne à basse altitude.

Le journal torontois écrit que l'ex-ministre de l'Expansion industrielle régionale Sinclair Stevens et son collègue Robert Coates, ex-ministre de la Défense, avaient, à l'époque, émis de sérieuses réserves au sujet de la proposition soumise par Oerlikon Aérospatiale.

Citant des sources non-identifiées qui ont travaillé aux échelons supérieurs des ministères déjà mentionnés, le *Toronto Star* précise que les deux anciens ministres justifiaient leur réticence en invoquant plusieurs facteurs.

Certaines informations indiquaient déjà que le système projeté par Oerlikon n'était pas adapté à des conditions climatiques rigoureuses. Par ailleurs, Oerlikon Aérospatiale est une filiale d'une

compagnie suisse. Or, la Suisse n'est pas membre de l'OTAN, et en temps de guerre, la compagnie pourrait se retrouver dans l'incapacité de réparer ou d'effectuer le système de défense. Enfin, on doutait qu'Oerlikon réussisse à décrocher le contrat de \$3,5 millions qu'elle sollicitait aux États-Unis, pour le même système.

Le ministre Stevens estimait pour sa part qu'il n'y avait aucune raison de sélectionner rapidement les offres des soumissionnaires. Sept compagnies avaient initialement manifesté leur intérêt, mais le ministère de la Défense n'avait retenu que trois soumissions.

Les révélations dans ce qui a été surnommé « la passe de St-Jean » se sont poursuivies hier alors qu'un cadre de Kingston, en Ontario, a affirmé que la compagnie Oerlikon Aérospatiale lui avait offert un poste relié au contrat du ministère de la Défense, mais qu'on le lui avait retiré peu de temps après pour l'octroyer à un ex-collaborateur du premier ministre Mulroney et cousin du sénateur conservateur Jean Bazin.

M. Dugald Buchanan, vice-président de la Urban Transportation Development Co., a affirmé hier qu'il avait accepté une offre d'emploi du président de Oerlikon Aérospatiale, Marco Genoni, à la fin novembre, pour administrer le contrat de \$600 millions accordé par le gouvernement Mulroney.

Quinze jours plus tard, un représentant d'Oerlikon, visiblement embarrassé, appelait M. Buchanan pour lui dire que le poste avait été attribué à quelqu'un de plus expérimenté.

C'est M. Peter Oürt, ex-secrétaire de M. Mulroney et cousin de M. Bazin, qui a finalement été embauché par l'entreprise, au début du mois de décembre. Il ne possède apparemment aucune expérience technique, ayant fait carrière principalement dans les domaines du marketing et de la politique.

M. Buchanan, pour sa part, a travaillé pendant une vingtaine d'années à des projets à caractère hautement technique, comme le monorail surélevé d'Expo 86, à Vancouver.

EN BREF

PARADIS RENTRE DÉÇU D'OTTAWA

Le Québec est déçu du silence du gouvernement fédéral sur les orientations qu'il entend prendre concernant l'assurance-chômage. Au terme d'une conférence fédérale-provinciale sur le marché du travail, le ministre québécois de la Main-d'œuvre, de la Sécurité du revenu et du Travail Pierre Paradis a déploré le fait que le ministre fédéral de l'Emploi et de l'Immigration Benoît Bouchard n'ait pas fait part aux provinces de ses intentions générales quant au rapport Forger. « J'aurais souhaité que le fédéral arrive avec des orientations, a-t-il déclaré. Il nous faut avoir des indices sur les recommandations qu'il entend retenir afin que nous puissions donner notre point de vue et enclencher des négociations. » Au cours de cette même conférence fédérale-provinciale, le ministre Bouchard a réitéré aux provinces sa décision de couper le Programme de stratégie d'emploi de \$200 millions au cours de l'année fiscale 1987-88. Il a cependant indiqué qu'aucune décision n'avait été prise pour l'année 1988-89 quant à une coupure supplémentaire de \$200 millions.

LES GOUSSETS DU PQ SONT VIDES

Des élections générales au Québec en 1988? C'est une solution que le chef libéral, le premier ministre Robert Bourassa pourrait bien retenir s'il prend connaissance d'un document financier qui sera débattu en fin de semaine à la réunion du Conseil national du Parti québécois. On y apprend en effet que le déficit accumulé du Parti québécois ne sera « effacé » qu'au début de 1988. Ce n'est qu'à ce moment que le parti de l'opposition officielle pourra se « permettre la constitution d'un fonds électoral ». Pendant ce temps, le Parti libéral, qui forme le gouvernement depuis décembre 1985, mène des levées annuelles de fonds qui lui rapportent plus de \$7 millions. Si Robert Bourassa déclenche des élections générales en 1988, il prendra ses adversaires le portefeuille presque vide et la prochaine campagne électorale va ressembler à une course entre un avion à réaction et un coureur à pied... Le Parti québécois a actuellement des dettes accumulées de \$306 000, vestiges de la campagne électorale de décembre 1985. Ses revenus nets n'ont été que de \$1,9 million en 1986. Une fois les dépenses courantes assumées, le surplus a servi à réduire la dette accumulée de \$800 000 à \$306 000. Il faudra encore en 1987 consacrer le surplus prévu de \$237 000 à la réduction du déficit qui sera ramené à \$69 000.

\$2 MILLIONS À RENDEZ-VOUS 87

Il ne fait plus de doute que le gouvernement fédéral doublera sa contribution financière de \$1 million à l'événement *Rendez-Vous 87*. C'est ce qu'a clairement indiqué hier le ministre fédéral de

l'Expansion industrielle et régionale Michel Côté qui était de passage à Québec. « Il n'est pas impensable de mentionner que cette contribution additionnelle s'établira à environ \$1 million. » Interrogé par des journalistes, il a ajouté quelques instants plus tard que cette contribution se situerait entre \$1 million et \$1,2 million. La décision finale doit être prise très bientôt, a fait savoir M. Côté. Les activités de *Rendez-Vous 87* auront lieu du 8 au 15 février.

TAXE SUR LE BRUT IMPORTÉ AUX É.-U.?

Des membres en vue du Congrès et des représentants de l'industrie pétrolière aux États-Unis ont renouvelé leur demande, vendredi, pour qu'une taxe soit imposée sur les importations de brut des autres pays, dont le Canada. Cette taxe, selon eux, permettrait à l'industrie américaine de progresser, réduisant ainsi la dépendance des États-Unis à l'égard des approvisionnements étrangers. « Je suis convaincu que notre pays se dirige vers une véritable crise de l'énergie », a déclaré le sénateur Jeff Bingaman à un sous-comité du Sénat. M. Mack Wallace, président d'une agence régulatrice d'énergie au Texas, a quant à lui déclaré: « Les États-Unis, qui ont déjà été le réservoir de pétrole de la démocratie, ont été heurtés par un missile économique de calibre intercontinental lancé de rives étrangères. » En 1985, le Canada a exporté aux États-Unis plus de \$7 milliards US de pétrole, soit 15,6 p. cent du marché américain.

LE PI ACCUSE BOURASSA

Le Parti indépendantiste, dirigé par Gilles Rhéaume, accuse le gouvernement Bourassa de faire preuve d'« apatrimisme » en matière linguistique, en se pliant aux demandes d'Alliance Québec et de l'aile parlementaire. Le parti qui dirige Gilles Rhéaume regroupe 1 300 membres farouchement décidés, souligne leur chef, à défendre l'idée de l'indépendance. Ils veulent présenter des candidats dans chacune des circonscriptions lors des prochaines élections provinciales. Le groupe de Gilles Rhéaume soutient qu'il faut plutôt renforcer la Loi 101 pour éviter que des « trous » dans cette législation permettent à des immigrants adultes de fréquenter sans problème l'école anglaise.

ENTENTE AVEC LE NOUVEAU-BRUNSWICK

Le gouvernement fédéral a signé une entente avec le Nouveau-Brunswick pour aider les assistés sociaux à avoir un meilleur accès aux programmes de formation de la main-d'œuvre établis par les deux gouvernements. Un projet d'accord en ce sens avait été annoncé en septembre 1985, à la suite d'une réunion des ministres des Services sociaux. L'entente avec le Nouveau-Brunswick coûtera à Ottawa quelque \$18 millions, la plupart de l'argent provenant de programmes déjà existants.

L'approvisionnement en pétrole constitue un problème national

DENIS LESSARD
de la Presse Canadienne
OTTAWA

La sécurité d'approvisionnement en pétrole est un problème national, ont convenu hier les ministres de l'Énergie au pays, déterminés à aider financièrement le secteur privé pour des projets de prospections devenus plus risqués avec la chute du prix international du pétrole.

Hier, au terme de la première rencontre fédérale provinciale sur l'énergie depuis 1978, les ministres n'ont toutefois pas écarté la possibilité d'une hausse de taxe à la consommation pour financer la prospection.

« Mais ce serait une solution de dernier recours. Il faudrait vraiment être mal pris pour avoir recours à une hausse de taxes », de soutenir par la suite le ministre québécois de l'Énergie, John Ciacia.

Les gouvernements considèrent sérieusement une politique de « partage des risques » où l'on garantirait au secteur privé un niveau de prix pour le baril produit à un moment déterminé.

À l'issue de la conférence, les co-présidents, MM. Marcel Masse pour Ottawa et l'Albertain Neil Webber, ont annoncé la mise en place d'un groupe de travail sur la sécurité d'approvisionnement, les énergies de remplacement et les mesures d'économie.

Le ministre Marcel Masse et ses

collègues se sont bien défendus de vouloir mettre en place une forme de « politique nationale de l'énergie » ayant le même esprit que le programme énergétique du régime libéral, que le gouvernement Mulroney a fait disparaître en arrivant au pouvoir.

Pipeline

Quant au groupe de recherche, il devra, à la demande du Québec, chercher aussi les façons d'assurer le maintien du pipeline entre Sarnia et Montréal, dont l'utilité était compromise avec la baisse de la production dans l'Ouest. Un rapport est attendu pour le premier juillet.

« On craint qu'il n'y ait pas assez de production d'huile légère pour fournir le pipeline, rappelle le ministre Ciacia. Les ministres ont reconnu que ce problème, comme celui de l'approvisionnement, est d'ordre national », a ajouté le ministre québécois.

Selon une étude commune Québec-Alberta-Saskatchewan, la rentabilité de ce pipeline risque d'être compromise au début des années 1990. Comme les raffineries québécoises utilisent 80 p. cent du pétrole qu'il transporte, la fermeture du pipeline condamnerait le Québec à dépendre uniquement du marché mondial, avec des fluctuations imprévisibles.

L'abandon de cette liaison porterait un coup mortel à l'industrie pétrochimique montréalaise, craint-on.

Cahier SPÉCIAL

AUJOURD'HUI
DANS

**LA
LAURENTIENNE**

Une première canadienne: l'inauguration, le lundi 2 février, du Carrefour financier La Laurentienne. À cette occasion, le cahier traite du Groupe La Laurentienne, leader de l'intégration des services financiers, et des compagnies membres du Groupe qui sont présentes au Carrefour financier, et les services qu'elles offrent au public.

Taiwan, une mine de plus de \$40 milliards de contrats



Laurier Cloutier

envoyé spécial de La Presse
TAIPEI

Véritable nouveau Klondike d'aujourd'hui, Taiwan est en train de passer du sous-développement à l'industrialisation. Pour se bâtir une économie industrielle, Taipei accordera pour plus de \$40 milliards US de contrats internationaux au cours des prochaines années.

Les 20 millions de Chinois disposent de liquidités financières exceptionnelles, grâce à leur vie frugale, leur semaine de travail de six jours et leur taux d'épargne record. Les compagnies canadiennes doivent faire vite pour battre la concurrence, principalement américaine, lors des nombreux appels d'offres qui s'en viennent.

Un voyage en Asie a permis de découvrir ce petit pays « nouvellement industrialisé », bien connu au Canada et au Québec comme source de vêtements et de parapluies, mais presque totalement ignoré en tant que marché de haute technologie. Taiwan est une petite île de 400 km par 100 km environ, soit la moitié du Nouveau-Brunswick, située au large de la côte de la Chine populaire et au sud du Japon.

Depuis 1949, le revenu par capita des Taiwanais a bondi de \$100 US par année à \$3 750 l'an dernier et l'on prévoit \$5 000 dans deux ans. Le taux d'épargne atteint environ 25 p. cent. Le PNB (produit national brut) de Taiwan croît de près de 10 p. cent par an en moyenne depuis 30 ans, contre 2,5 p. cent l'an dernier aux USA par exemple.

Aucun marché à plus grand potentiel au monde

C. Robert D. Kelly, directeur du Canadian Trade Office en Taipei qui a ouvert ses portes à la fin de novembre dernier, estime « qu'aucun marché international n'offre un plus im-

«Aucun marché international n'offre un plus important potentiel pour le Canada»

portant potentiel que Taiwan pour le Canada ».

Taiwan reste un des seuls pays du monde, avec le Japon, à afficher une balance des paiements positive. Ses réserves de devises étrangères dépassent les \$48 milliards US — presque autant que celles du Japon en termes relatifs — et ses liquidités totales toucheraient \$120 milliards US, affirme Robert Kelly.

Sortant rapidement du sous-développement, Taiwan changeait sa stratégie économique il y a cinq ans pour dépasser les produits de pacotille et aborder son virage technologique.

Pour refaire son infrastructure industrielle, Taiwan a aussi dressé l'an dernier une liste de 14 projets de construction à réaliser d'ici à 1993, au coût de \$26 milliards US, pour l'instant. Se sont ajoutés depuis 12 autres projets d'infrastructure d'environ \$15 milliards US à concrétiser entre 1988 et 1995. Sans parler des achats courants de matières premières et d'équipement, dont a besoin le secteur manufacturier.

S'ouvrir les yeux

Pas étonnant que Robert Kelly presse les compagnies canadiennes de s'ouvrir les yeux.

Il souligne que les grandes firmes d'ingénieurs, comme SNC et Lavalin, de Montréal, n'ont pas encore réellement découvert Taipei.

Par contre, Bombardier fait de Taiwan sa priorité outre-mer dans le transport en commun, y consacrant pour \$500 millions de projets dans un premier temps.

Bell Northern convoiterait aussi un contrat de \$1 milliard US dans les télécommunications, selon le député fédéral Terry Clifford, de London-Middlesex, membre d'une délégation canadienne en visite à Taipei ce mois-ci.

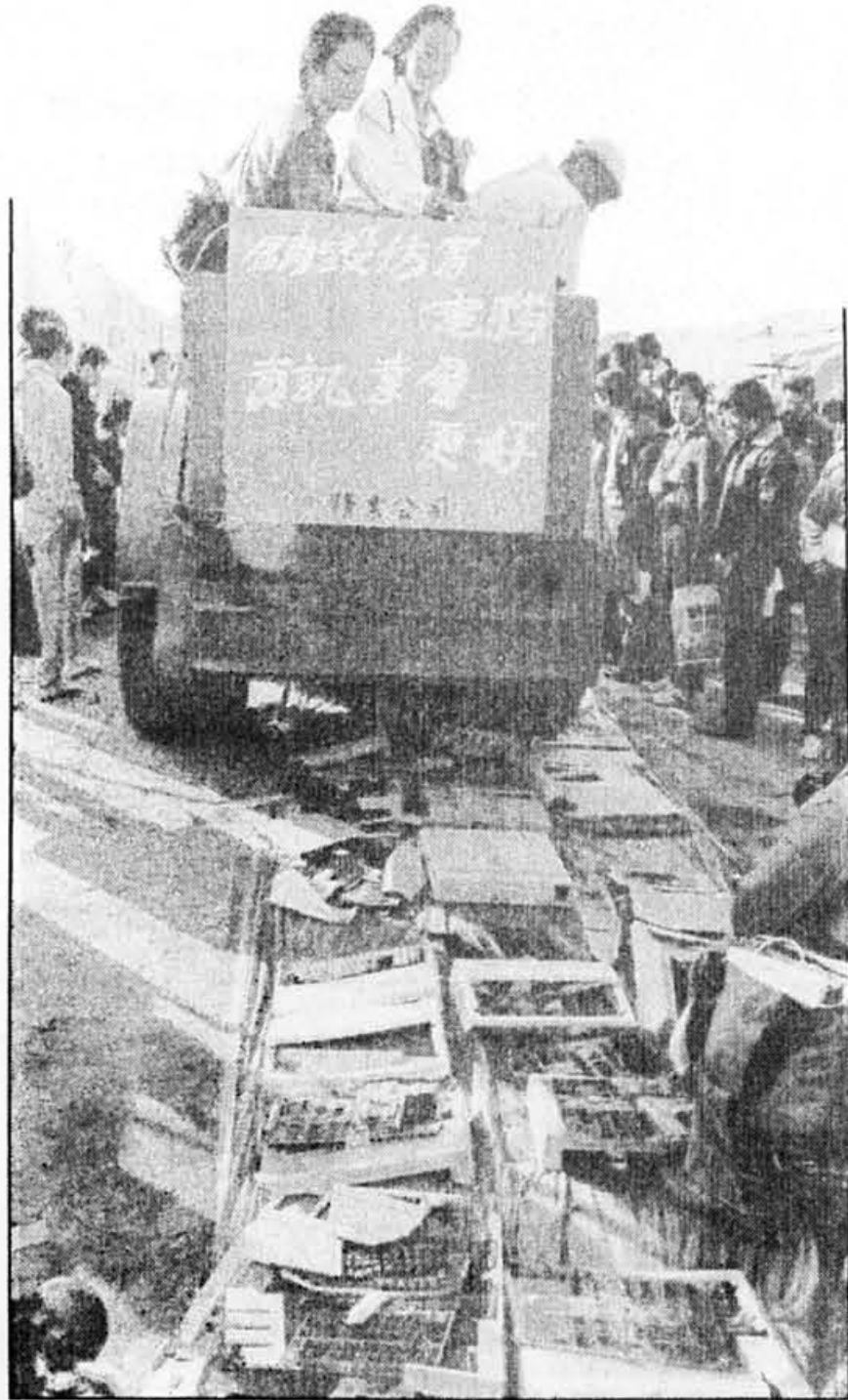
Des projets de centrales électriques « clé en main » pourraient

aussi gonfler le carnet de commandes d'Ontario Hydro, d'Hydro-Québec, de Combustion Engineering, etc.

La liste des 26 projets de Taipei porte aussi sur l'industrie alimentaire (Canada Packers, etc), la pétrochimie (Du Pont), les pâtes et papier (Consolidated-Bathurst, Domtar), les chemins de fer, une nouvelle autoroute, la conversion du charbon au gaz, des ports en eau profonde, une usine de désulfuration, une autre de craquage de résidus d'hydrocarbures, un terminal de conteneurs, 22 incinérateurs, 250 centres d'enfouissement de déchets, etc.

Avec son « miracle économique », Taiwan a besoin plus que jamais de diversifier ses sources d'approvisionnement dans le monde, après sa période de colonisation japonaise (jusqu'en 1945) et de protectorat américain.

Le Dr. Bernard T.K. Joie, organisateur du « First Tamkang Symposium on Canada » à Taipei, les 17 et 18 janvier dernier, conclut que « Taiwan veut commercer davantage avec le Canada, s'il en a la chance ». Tous les hauts fonctionnaires et ministres rencontrés à Taipei sont du même avis, y compris le premier ministre, Kwo-Hwa Yu.



Paradis de la contrefaçon, Taiwan lutte activement aujourd'hui contre ce sport national. Un rouleau compresseur détruisait récemment des appareils électroniques, sous l'œil des caméras, après une autre des centaines de condamnations. Mais il ne faut pas encore chercher bien longtemps pour trouver d'autres biens contrefaits...

Les relations se réchauffent entre le Canada et Taiwan

TAIPEI

Se réchauffe entre Taiwan et le Canada. Ce n'est pas trop tôt, après 16 ans de « relations froides » entre Taipei et Ottawa, qui ont considérablement perturbé les échanges commerciaux entre les deux pays.

Au lendemain de la victoire communiste en 1949, le gouvernement de Chiang Kai-Shek quittait Beijing (Pékin) en catastrophe, avec deux millions de Chinois, pour se réfugier dans la 30^e province de la Chine continentale, Taiwan.

En octobre 1970, le Canada devenait un des premiers pays occidentaux à trancher en faveur de Beijing, et à reconnaître officiellement la République populaire de Chine.

publique populaire de Chine. Ottawa rompt toutes relations diplomatiques avec Taipei sans maintenance, comme d'autres capitales, des « ambassades » non officielles. Les gens d'affaires de Taiwan et du Canada se retrouvaient dans de beaux draps, devant faire le pied de grue à Hong Kong, New York ou Boston pour obtenir un simple visa de touriste.

Malgré tout, le Canada s'est hissé au 4^e rang des plus importants marchés d'exportation de Taiwan, avec \$1,3 milliard US d'affaires en 1986. Taiwan devenait pendant ce temps le 7^e marché du Canada, très loin derrière les USA, avec moins de \$500 millions US. Le déficit commercial du Canada atteint environ \$1 milliard avec Taipei.



Alain Dubuc

Power, la mal-aimée

Le capitalisme est à la mode. Depuis quelques années, les Québécois découvrent la bourse avec enthousiasme, font confiance aux dirigeants d'entreprises, applaudissent à leurs succès et à leurs bons coups. Power est l'exception qui confirme la règle.

Pourquoi donc y a-t-il eu un tollé quand Power Corporation, avec son expérience des communications, a voulu acquérir Télé-Metropole, mais que les mêmes cercles applaudissent quand Vidéotron, un spécialiste du câble, le fait ? Pourquoi certains analystes craignent que Power achète la papeterie Domtar, un domaine où elle excelle ? Pourquoi un éventuel achat d'Unimédia par Power réveille le spectre de la concentration de la presse quand Québecor peut acheter tout ce qui bouge ?

Ces réflexes, tout à fait illogiques, s'expliquent par une question d'image. Il est en effet facile de démontrer que Power est ce que l'on appelle un bon citoyen corporatif. Une entreprise québécoise, dirigée par des francophones, qui investit au Québec, traite bien ses employés et s'entend avec les gouvernements, peu importe leur couleur. Malgré tout, Power reste pour bien des gens un symbole du capitalisme menaçant.

UNE QUESTION DE «TIMING»

Pourquoi ? Il y a d'abord une question de « timing ». Paul Desmarais a bâti son empire dans les années 50 et 60, à l'époque où ces activités étaient mal vues. Bénéfice rimait avec vice et les créditeurs dénonçaient la « haute finance ». Les bons coups de M. Desmarais ne pouvaient que susciter la méfiance.

Les « étoiles montantes » de l'heure, que ce soit Pierre Peladeau ou les frères Lemaire n'ont pas eu ce problème. Ils ont percé à un moment où le Québec découvrait les vertus du succès en affaires et se cherchait de nouveaux héros. Ils ont également réussi à maintenir leur image de « petit qui a réussi », beaucoup plus populaire que celle de « puissant financier ».

Au fil des années, M. Desmarais est devenu un homme respecté au Québec, mais Power fait encore peur. Mais s'il s'était lancé en affaires dix ans plus tard, il serait sans doute une vedette et Power serait considéré comme un fleuron par les Québécois.

UN NOM QUI SONNE MAL

Par ailleurs, la raison sociale elle-même, Power Corp., a quelque chose d'agaçant. Pour commencer, c'est un nom anglais. En plus, ça se traduit par « pouvoir » : automatiquement, on songe aux complots et aux sombres machinations. Pourtant, ce nom ne décrit pas la soif de pouvoir de l'entreprise, mais ses origines énergétiques : la Shawinigan Power and Light, une compagnie d'hydroélectricité d'avant la nationalisation.

L'empire de Power s'est également bâti sur des entreprises qui n'avaient pas une bonne cote : la Canada Steamship Lines, la Consolidated-Bathurst, le Montreal Trust qui ont incarné pendant des décennies l'asservissement des francophones par des intérêts anglo-saxons. L'image est restée pour bien des Québécois.

C'est paradoxal parce qu'en fait, l'histoire de Power décrit la démarche inverse, celle d'un Franco-Ontarien qui a réussi à rattraper aux « Wasps » certains de leurs bastions. Mais M. Desmarais est pris entre deux feux : les Québécois le voient souvent comme un Ontarien tandis que Bay Street n'oublie jamais qu'il est francophone. D'autres hommes d'affaires ont été plus chanceux, comme Paul Pare, président d'Imasco, souvent décrit comme un francophone, quand il ne dit pas un mot de français !

LA DISCRETION DES HOLDINGS

Power est un holding. Par définition, il s'agit d'une minuscule entreprise qui œuvre dans l'ombre (Power ne compte que vingt-cinq employés). Sa principale activité consiste à acquérir ou vendre des entreprises et ça ne se fait pas sur la place publique. Les holdings ne veulent pas faire parler d'eux et n'ont pas le réflexe d'investir pour améliorer leur image, ce qui suscite souvent la méfiance.

Leur situation est très différente de celles des entreprises de fabrication et de services, qui ont des employés, des clients, des produits à mousser et pour qui les relations publiques sont vitales. C'est d'ailleurs pourquoi les filiales de Power sont beaucoup plus visibles que la société-mère. On entend beaucoup plus souvent parler de Roger D. Landry, président et éditeur de LA PRESSE, que de Paul Desmarais.

Ces réflexes sont d'autant plus forts chez Power qu'il s'agit d'une entreprise familiale, moins tournée vers l'extérieur. En outre, un dirigeant d'entreprise qui en est le propriétaire a un comportement bien différent de celui d'un pdg gestionnaire qui a des comptes à rendre. Pour toutes ces raisons, contrairement à la plupart des entreprises importantes, Power n'a pas de services de relations publiques. Enfin, on sent chez Paul Desmarais une discrétion et un désir d'éviter les feux de la rampe. Cela se double d'un certain traditionalisme en ce qui a trait à l'image. Les bureaux de Power ne sont pas situés dans une tour moderne, mais dans le vieil immeuble historique de la Canada Steamship. De la même façon, on n'a jamais modifié le nom de la compagnie ou de ses filiales, même si cela aurait pu être un bon coup de marketing.

Tout cela est fort logique, puisque la fonction première d'un dirigeant d'entreprise est de gérer. Mais on vit dans une période d'images : on fabrique celle des politiciens, c'est maintenant au tour des pdg.

Le plus bel exemple c'est celui de Jean Gaulin, pdg d'Ultramar, qui a été fort impopulaire en fermant et en démantelant la raffinerie de Gulf à Montréal. Mais Ultramar a commandité la série télévisée « Lance et Compte », et dans les messages publicitaires, M. Gaulin, habillé en joueur de hockey, patinaient devant les caméras pour redorer son blason.

Ça frise parfois l'absurde, parce qu'on force ainsi des dirigeants d'entreprise à poser des gestes qui n'ont rien à voir avec l'exercice de leurs talents. Faudrait-il que Paul Desmarais danse la claquette à « Star d'un soir » pour que l'acquisition d'Unimédia passe bien dans le public ?

Le commerce croît, mais la concurrence est forte

TAIPEI

Le Canada n'affichera pas un bon développement de ses échanges commerciaux avec les pays asiatiques mais « néanmoins une croissance soutenue et prometteuse, au cours des cinq à dix prochaines années ».

Marcel Daneau, directeur général du Centre québécois des relations internationales (CQRI), de l'université Laval, vient de participer, à Taipei, avec une quinzaine de professeurs d'universités canadiennes et d'autant de Taiwanais, au « First Tamkang Symposium on Canada ».

Il souligne que le Canada devra se battre dans le Pacifique contre la forte concurrence des USA, de l'Europe, du Japon, de l'URSS, de la Chine continentale et des quatre « petits dragons », soit Hong Kong, Corée du Sud, Singapour et Taiwan.

Mais déjà l'Asie a supplanté l'Europe comme 2^e partenaire commercial du Canada. Le potentiel reste considérable car le Canada sous-estime l'importance de plusieurs marchés asiatiques.

« Le Canada considère le Japon et Hong Kong comme des partenaires privilégiés ; la Chine rouge, comme une partenaire courtisée ; l'Australie et la Nouvelle-Zélande, des partenaires assurés ; le Sud-est asiatique, la Corée et Taiwan, comme des partenaires négligés », avance Marcel Daneau.

\$10 milliards

Depuis 1970, les exportations canadiennes dans le Pacifique se sont multipliées par 20, atteignant \$10 milliards. Le Canada y accuse toutefois un déficit commercial de \$1,5 milliard avec Taiwan, la Corée du Sud, Hong Kong, le Japon, Singapour et les Philippines.

Le professeur Wou Wei déclare de son côté que les quatre « petits dragons » affichent la croissance mondiale la plus forte depuis 1945 et offrent ainsi le plus fort potentiel d'affaires.

Que faire pour augmenter les transactions entre le Canada et Taiwan ? Le Canada doit découvrir le miracle économique de Taiwan et y transiger sans déplaire à Pékin, réplique Robert E. Bedeski, de l'université Carleton à Ottawa.

Il faut aussi multiplier les liens culturels et universitaires, ajoutent plusieurs participants. Les provinces canadiennes pourraient établir des relations avec celles de Taiwan, propose un autre.

1987, une année cruciale

Les professeurs Jack L. Carr, Gregory V. Jump et Thomas A. Wilson estiment que le libre-échange USA-Canada favorisera la pénétration du marché du Pacifique et les investissements de cette région au Canada.

T.S. Lin et W.S. Lin, sont respectivement président du conseil et président de Tatung Co., la plus importante compagnie de Taiwan, avec 21 000 employés et \$1 milliard US de ventes. Tatung exporte déjà 35 p. cent de ses produits électriques et électroniques, notamment chez IBM et Philips Canada, et possède une filiale à Londres. Le président du conseil n'écartera pas un implantation prochaine au Canada.

Nelson Y. Shao, dirigeant de plusieurs compagnies et secrétaire général de la General Chamber of Commerce du pays conclut que le Canada et Taiwan se complètent bien et que leurs relations commerciales devraient s'accroître d'ici à cinq ans. « 1987 sera une année cruciale pour l'avenir ».

MONTRÉAL	TORONTO	DOW JONES	L'OR (NEW YORK)	DOLLAR CANADIEN
1702,67 (-1,71)	3348,85 (-1,84)	2158,04 (-1,97)	\$405,10 (-7,50)	\$ 74,67 +0,09/100

Enrichissez votre REER Consultez votre conseiller! TRUST GÉNÉRAL	REER DÉPÔTS GARANTIS 9% 5 ans intérêt annuel ou composé 8% 18 mois intérêt annuel Taux sujets à confirmation	REER FONDS DE PLACEMENT <table border="1"> <tr> <th></th> <th>3 ans*</th> <th>5 ans**</th> </tr> <tr> <td>Actions canadiennes</td> <td>10,4%</td> <td>11,7%</td> </tr> <tr> <td>Obligations</td> <td>17,0%</td> <td>18,6%</td> </tr> <tr> <td>Hypothèques</td> <td>13,5%</td> <td>15,2%</td> </tr> </table> *Rendement du 31-12-83 au 31-12-86 **Rendement du 31-12-81 au 31-12-86		3 ans*	5 ans**	Actions canadiennes	10,4%	11,7%	Obligations	17,0%	18,6%	Hypothèques	13,5%	15,2%	1 1/2%* sur toute nouvelle contribution d'un client dont le portefeuille REER au Trust Général vaut 25 000 \$ et plus ET sur tout transfert d'une autre institution de 15 000 \$ et plus 1 1/4%* sur toute nouvelle contribution, sur tout renouvellement et sur tout transfert d'une autre institution *Taux spéciaux non cumulatifs. Termes de 30 jours à 5 ans.	CONSULTATIONS GRATUITES! Succursales: - Laval, Place du Carrefour: 682-3200 - Pointe-Claire, 995, boul. St-Jean: 694-5670 - Ville Mont-Royal, Centre Rockland: 341-1414 - Ottawa, 1, Vincent d'Indy: 739-3265 - St-Hubert, 1100, University: 871-7200 - Amqui, Place d'Anjou: 355-4780 - LaSalle/Carrefour Angers: 366-0730 - Rive-Sud, Place Portobello: 466-2500 - Hull, 10, Promenade du Portage: 771-3227
	3 ans*	5 ans**														
Actions canadiennes	10,4%	11,7%														
Obligations	17,0%	18,6%														
Hypothèques	13,5%	15,2%														

Hydro-Québec ne versera aucun dividende à l'État

À Londres, M. Bourassa avait indiqué qu'il comptait sur ces dividendes pour boucler le présent exercice financier

LAURIER CLOUTIER

■ Hydro-Québec a réussi à plus que doubler ses profits l'an dernier mais ne pourra malgré tout verser aucun dividende au gouvernement du Québec. C'est qu'Hydro doit d'abord et avant tout couvrir une partie des intérêts sur sa dette et ses investissements.

Le premier ministre Robert Bourassa et un haut fonctionnaire de son entourage en ont surpris plusieurs hier lorsqu'ils ont déclaré, à Londres, que la privatisation de Dofor (Domtar et Donohue) « n'est plus une nécessité pour les équilibres budgétaires » de 1986-87 (31 mars) en raison de rentrées fiscales inattendues, notamment une hausse des dividendes d'Hydro de \$167 millions. Or la réalité est tout autre.

Selon les résultats préliminaires, c'est en fait les profits d'Hydro, et non les dividendes, qui augmentent de \$167 millions. La société d'État avait prévu \$133 millions de bénéfices mais ils totaliseront en fait \$300 millions. Le rapport annuel définitif sera dévoilé à Québec en mars prochain.

Malgré tout, Hydro ne prévoit pas verser de dividende à son actionnaire gouvernemental, déclare son porte-parole, Maurice Hébert.

Ratios tout juste respectés

Le président Guy Coulombe doit d'abord utiliser ces profits, selon les loi régissant Hydro.

Les taxes provoquent l'inflation

Pressé Canadienne
OTTAWA

■ De nouveaux indices sont venus démontrer, hier, que les hausses de taxes des gouvernements sont responsables pour une bonne part de l'augmentation du taux d'inflation enregistrée en 1986.

Les chiffres rendus publics hier par Statistique Canada révèlent en effet que trois sources possibles d'inflation, soit les salaires, les prix des matières premières et les prix des produits manufacturés, loin d'atténuer l'inflation, ont en fait contribué à atténuer la hausse des prix des biens et services dans le secteur du commerce au détail, l'an dernier.

À la fin de 1986, l'indice des prix à la consommation était de 4,2 p. cent plus élevé qu'au dernier jour de 1985.

Toutefois, au cours de la même période, les prix des matières premières et ceux des biens manufacturés avaient subi une baisse respective de 19,6 p. cent et de 0,2 p. cent.

Pendant ce temps, le salaire horaire moyen des travailleurs n'avait augmenté que de 1,6 p. cent entre novembre 1985 et novembre 1986 (les données pour le mois de décembre ne sont pas disponibles). En novembre 1986, le salaire horaire moyen était de \$10,92, contre \$10,74, un an plus tôt.

Bien qu'il s'agisse de données préliminaires, on peut en conclure sans risque de se tromper que les augmentations salariales et les fluctuations des prix des matières premières et des produits manufacturés n'ont pas nourri l'inflation.

L'augmentation des dépenses de consommation, particulièrement pour l'achat de services, a vraisemblablement contribué à l'inflation, une demande à la hausse ayant pour effet de majorer les prix des services, a expliqué hier un économiste à l'emploi de l'Association canadienne des manufacturiers.

Mais le plus gros de l'augmentation de 4,2 p. cent de l'indice des prix à la consommation, selon l'économiste Robert Denomme, provient des hausses des taxes de vente fédérale et provinciale.

Par exemple, la taxe de vente fédérale a augmenté d'un point de pourcentage en avril dernier. Ce sont \$700 millions qui sont venus s'ajouter ainsi aux prix des biens manufacturés, et la note a été en bonne partie reflétée aux consommateurs, sous la forme de prix au détail plus élevés, a soutenu M. Denomme.

Les taxes fédérales sur l'alcool et le tabac ont également augmenté, rajoutant un autre \$125 millions au prix des produits du tabac, sans compter les répercussions de ces hausses de taxes sur les taxes de ventes provinciales, ni les marges de profit additionnelles prélevées par l'industrie et les détaillants.

Dans les différentes provinces, diverses taxes ont aussi enregistré des majorations.

pour payer une partie des intérêts sur la dette et réaliser une part des immobilisations. Or les \$300 millions de bénéfices prévus pour cette année permettent tout juste de respecter ces obligations.

Le bond de plus de 100 p. cent des profits par rapport aux prévisions s'explique par quatre facteurs principaux.

D'abord, les prix à l'exportation ont diminué mais les ventes se sont accrues et ont gonflé les revenus de l'extérieur.

Les ventes au Québec ont aussi dépassé les prévisions durant le dernier trimestre, à cause du froid de novembre et décembre.

Troisièmement, le dollar canadien a mieux tenu tête que prévu à la devise américaine. Il a affiché un taux de change moyen pour

l'année de près de \$0,73 plutôt que le \$0,715 anticipé. Or, pour chaque \$0,01 de plus du taux de change, Hydro peut réduire de \$21 millions ses paiements sur la dette contractée en dollars américains. La société d'État a donc économisé l'an dernier quelque \$30 millions.

Moins de pertes de change

Enfin, l'Institut canadien des comptables agréés permet depuis 1984 à Hydro de diminuer ses provisions pour l'amortissement de sa dette en dollars US à certaines conditions mais la société d'État ne s'en est pas prévalu avant 1986. Dans son prochain rapport annuel, Hydro déduira ses revenus américains de sa couverture de dette en dollars US.

Ses pertes de change sur intérêts passeront ainsi de \$272 à \$136 millions, au minimum, soit \$136 millions de moins.

Par contre, la hausse du prix du baril de pétrole fut trop tardive pour hausser le produit des ventes d'Hydro. Son prix tomba l'an dernier à \$10, durant une longue période, avant de remonter à \$17-\$18 maintenant.

Des prix du pétrole plus fermes pourront contribuer à la hausse des affaires d'Hydro cette année.

Par ailleurs, Jean-Guy Parent, député péquiste de Bertrand et critique de son parti en matière de privatisations, se réjouit que la vente de Dofor ne soit plus nécessaire pour boucler la petite caisse...



Du français chez Digital

Digital Canada favorise la francisation des entreprises québécoises. La compagnie ontarienne — avec 2 600 employés dans 39 succursales et des ventes prévues de \$1 milliard en 1990 — vient en effet de mettre sur pied à Montréal un Centre de produits de langue française où elle traduira ses logiciels. Elle vient surtout de rendre bilingue son « All-In-One » qui coûtera un peu plus que la moitié moins cher que les deux versions, anglaise et française, ensemble. Le prix du logiciel varie de \$20 000 à \$60 000 et l'option bilingue, 25 p. cent de plus.

Hydro ne peut espérer vendre plus du tiers de la capacité de la Baie James II aux É.-U.

JACQUES BENOÎT

■ Les nouveaux besoins en électricité des États de la Nouvelle-Angleterre et de celui de New York se situent aux alentours de 4 000 mégawatts au cours des 10 ou 15 prochaines années, et le Québec ne peut espérer leur en vendre plus.

Car leurs besoins croissent plus vite qu'on ne le pensait, mais « c'est très difficile de calculer à quelle cadence ils croîtront à ce moment-là, disait hier dans une interview à LA PRESSE M. David Lavine, un représentant du Connecticut et président du comité de parlementaires américains de la Nouvelle-Angleterre dont relève la question (Ad Hoc Legislative Task Force on Hydro Power Transfers).

« On peut faire toutes les prévisions qu'on veut, mais tout le monde se trompe », ajoutait-il.

Chose certaine, c'est dans le courant des années 90, vers 1995, qu'il faudra combler ces nouveaux besoins, a-t-il poursuivi.

Tout en ne représentant que le tiers de la puissance installée qu'ajouterait le projet de phase

deux de la Baie James (12 000 mégawatts en tout), l'achat éventuel de cette électricité, sous forme de courant continu, soulève selon lui d'importants problèmes.

D'abord, dit-il, la fiabilité du réseau québécois devrait être améliorée, pour que la transmission se fasse sans difficultés. Le second problème, du côté américain cette fois, est qu'il faudrait forcément construire, pour l'acheminement de cette énergie, une nouvelle ligne de transmission.

« Comment faire ? Comment la construire ? Au bas mot, elle coûterait \$1 milliard US. C'est un problème majeur. Mais pour l'instant, nous en sommes à étudier nos besoins. »

« De la petite bière... »

Hier et avant-hier, M. Lavine et une trentaine d'autres parlementaires américains, des experts québécois et américains, le ministre de l'Énergie John Caccia, et près d'une trentaine de députés de l'Assemblée nationale, se penchaient sur la question pour la troisième fois depuis l'automne 85. « C'est la meilleure réunion que nous ayons tenue », a noté M. Lavine.

Et du côté québécois ?

Les discussions ont permis de clarifier des choses, ont indiqué hier deux députés participants, M. Michel Gauthier, porte-parole de l'opposition en matière énergétique, et M. Jean-Pierre Charbonneau, président de la Commission permanente de l'économie et du travail, laquelle est responsable des questions d'énergie.

« Ce qui est vraiment neuf concerne la question environnementale, a dit M. Gauthier. On s'aperçoit que ce qu'on a vu à Loebinière (de vives protestations touchant le tracé d'une ligne d'Hydro) est de la petite bière à côté de ce qui pourrait se passer aux États-Unis. La population est beaucoup plus nombreuse. Également, les coûts seraient élevés, puisqu'il faudrait passer sous terre ou sous l'eau par endroits. »

D'autre part, a dit M. Charbonneau, la vente de cette électricité, s'ajoutant aux livraisons actuelles et à venir, nécessiterait la construction d'une nouvelle ligne également au Québec. Résultat, ce n'est pas avant 6 ou 7 ans — et dans le meilleur des cas —, que les clients américains pourraient ainsi obtenir ces livraisons supplémentaires d'Hydro-Québec.

EN BREF

TRUST ROYAL BAISSÉ SES TAUX

■ Le Trust Royal a annoncé hier à Toronto des réductions d'un quart de point de pourcentage de ses taux hypothécaires relatifs aux propriétés résidentielles, avec entrée en vigueur des aujourd'hui samedi. Le nouveau taux tombe à 7-¼ pour prêt à montant fixe à six mois, celui sur prêt hypothécaire non plafonné de six mois est maintenant de 8 ¼. Les taux d'intérêt sur prêts hypothécaires de quatre et cinq ans et ceux de sept ans, sont respectivement de 10 ¼ et 10 ½ pour cent.

DUMEZ VEUT ACHETER WESTBURNE INTERNATIONAL

■ La firme montréalaise Dumez Investment Inc. dont 70 p. cent du capital appartient à Dumez S.A., de France et 30 p. cent à Unicorp Canada Inc. de Toronto, a fait connaître hier son intention d'offrir dès la semaine prochaine \$234 millions en vue de l'acquisition de Westburne International Industries Ltd., de Calgary. La transaction permettrait à Dumez d'acquiescer la principale filiale de Westburne, la firme montréalaise United Westburne Industries Ltd. grossiste et distributeur d'équipement de plomberie. Le groupe Dumez s'occupe de construction et d'ingénierie-conseil. Son offre expire le 27 février à moins d'avis contraire.

WALWYN POURRAIT CHANGER DE MAINS

■ « Nous ne cherchons pas à nous faire acheter mais nous pouvons être une cible attrayante pour une prise de contrôle », a déclaré hier Jack Stodgell, président du conseil de Walwyn Inc., holding financier qui détient le contrôle exclusif du capital social de la maison de courtage torontoise Walwyn Stodgell Cochran Murray Ltd. Les restrictions relatives à la propriété des firmes de courtage en valeurs mobilières seront éliminées le 1er juillet.

CORPORATION FINANCIÈRE POWER

■ Corporation Financière Power a signé hier à Genève une convention de prise ferme pour la vente d'obligations d'un montant de 120 millions de francs suisses. D'une durée de 10 ans, elles portent intérêt à 5 p. cent, payable annuellement. Le produit net de l'émission, soit 116,7 millions de f.s. sera affecté au remboursement de la dette existant présentement en Suisse, au montant de 90 millions de f.s., et à des fins générales. Les obligations seront offertes par un syndicat financier dirigé par Banque Paribas (Suisse) S.A., de Genève. Elles ne peuvent être offertes ou vendues au Canada ou à des Canadiens ni aux États-Unis et leurs résidents.

QUEBÉCAIR: TARIF GENS D'AFFAIRES

Québecair a annoncé hier qu'elle étendra le 1er février prochain à la quasi-totalité de son réseau le tarif Gens d'affaires, les seules exclusions, pour le moment, étant la Basse-Côte Nord et Schefferville. Ce tarif prévoit une réduction de 20 p. cent pour les voyages dont l'aller et le retour s'effectuent le même jour ou le lendemain. Le tarif s'applique déjà aux voyageurs de Montréal, Québec, Rimouski, Gatineau, Baie Comeau et Bagotville.

MCNEIL MANTHA

■ La maison montréalaise de courtage Mc Neil Mantha a annoncé hier une hausse de 84 p. cent de son bénéfice net pour le premier trimestre de son exercice en cours, avec \$972 000, sur des revenus de \$10 001 000, au lieu de \$6 166 000 pour le même trimestre il y a un an. La filiale de la firme, Les Investissements Dinsat Inc. courtier à escompte, a fait savoir pour sa part, que son premier trimestre, clos le 31 décembre 1986, s'est soldé par un bénéfice net de \$225 267 (\$0,06 par action, contre \$99 575 (\$0,05 par action) pour la période de comparaison de 1985, une hausse de 126 pour cent. Les revenus bruts se sont chiffrés à \$1 220 086, en progression de 83 p. cent.

GROUPE TOTEC

■ Pour les neuf mois arrêtés au 30 novembre les ventes du Groupe Totec totalisent \$24 722 358, en hausse de 169 p. cent par rapport à celles de \$9 199 102 pour la même période l'an dernier. Le bénéfice net s'inscrit à \$295 230, avant poste extraordinaire, comparativement à \$343 755 l'an dernier. La vente de la division Taskall avait donné lieu à une perte de \$875 091, déduction faite des impôts.

MATCO MART

■ Pour l'exercice terminé le 31 octobre 1986 La Compagnie Matco Mart Inc. affiche un bénéfice net de \$1 097 478, en hausse de 55,8 p. cent sur les \$704 309 de l'exercice 1985, soit \$0,30 par action (\$0,27 en 1985). Les ventes sont passées de \$23,3 millions à \$33,9 millions, une progression de 45,4 p. cent. La firme exploite quatre centres de distribution de matériaux de construction sur la Rive-Sud de Montréal.

CONTRAT POUR NORTHERN TELECOM

■ Northern Telecom annonce un contrat de \$80 millions avec la compagnie Alberta Government Telephones en vue de la fourniture d'équipement de télécommunication. Le contrat d'une durée de cinq ans permet de moderniser le système d'AGT.

CELANESE RECTIFIE

■ Celanese annonce que dans ses résultats publiés jeudi, une erreur s'est glissée dans les charges extraordinaires imputées aux quatre trimestres de 1985 et 1986. Pour ces deux trimestres, les charges extraordinaires sont respectivement de \$2,2 millions ou 16 cents par action et de \$2,9 millions ou 21 cents par action.

TEMBEC ACQUIERT SCIERIE TASCHEREAU

■ Telca/Montréal-Tembec a conclu une entente de principe pour l'acquisition de Scierie Taschereau. La compagnie de la Rive-Sud sera opérée en tant que filiale à part entière de Tembec Inc. Scierie Taschereau opère deux scieries situées respectivement à Taschereau et Dolbeau et est également propriétaire de Les équipements hydrauliques Boreal Inc. de Macamic. L'achat consolidé des actionnaires de Scierie Taschereau était d'approximativement \$15,7 millions au 30 novembre 1986.

CANTREX NÉGOCIE UNE FUSION

■ Le Groupe Cantrex a annoncé qu'il avait entrepris des négociations dans le but de réaliser une fusion avec la compagnie ontarienne Cap Appliance Purchasers. L'entente prévoit que les détenteurs d'actions recevront \$850 000 comptant ou des actions votantes subalternes de classe A de Cantrex. Cantrex s'attend à ce que la fusion se concrétise avant le 1er avril. Cap Appliance Purchaser, dont le siège social est en Ontario, regroupe 400 détaillants d'appareils électriques et de produits électroniques.

Un déficit commercial moins élevé que prévu fait remonter le dollar US

agence France-Presse
PARIS

■ Le dollar US est remonté de plus de 2 p. cent hier après-midi sur toutes les places européennes ainsi qu'à l'ouverture de New York, retrouvant ses niveaux du début de la semaine et repassant tous les seuils psychologiques: au-dessus de 6.10 FF, de 1.83 DM et de 153 yen.

Les cambistes attribuent, en majorité, ce revirement de la devise américaine à l'annonce, hier

matin à Washington, d'un déficit commercial pour le mois de décembre moins élevé que ce qui était prévu.

Pour le dernier mois de 1986, le déficit du commerce extérieur des États-Unis s'est élevé à \$10,7 milliards, alors que l'on craignait \$14 à \$16 milliards. De plus, le chiffre de novembre — un déficit de 19,2 milliards — a été révisé à 15,4 milliards de dollars.

Ce bon chiffre, estiment les opérateurs, devrait freiner la baisse du dollar, mais pas la stopper car les entreprises américai-

nes n'ont pas retrouvé toute leur compétitivité internationale et ont encore besoin d'un dollar meilleur marché.

La fermeté du dollar, ajoutent les cambistes, est également attribuable à la légère détente constatée depuis 48 heures sur les taux d'intérêt en RFA.

Le freinage sur le billet vert était déjà perceptible lors des premières transactions de la matinée. Ce mouvement s'est confirmé en milieu de journée mais n'a pris toute son ampleur que dans l'après-midi.

VANCOUVER suite de la page A12

ch.	Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Net	ch.	Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Net	ch.	Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Net
Alcan	5000	20	20	20	20	-	Alcan	1000	95	94	94	94	-	Alcan	1000	95	94	94	94	-
BC Power	1000	10	10	10	10	-	BC Power	1000	10	10	10	10	-	BC Power	1000	10	10	10	10	-
BC Tel	1000	10	10	10	10	-	BC Tel	1000	10	10	10	10	-	BC Tel	1000	10	10	10	10	-
BC Tel	1000	10	10	10	10	-	BC Tel	1000	10	10	10	10	-	BC Tel	1000	10	10	10	10	-
BC Tel	1000	10	10	10	10	-	BC Tel	1000	10	10	10	10	-	BC Tel	1000	10	10	10	10	-
BC Tel	1000	10	10	10	10	-	BC Tel	1000	10	10	10	10	-	BC Tel	1000	10	10	10	10	-
BC Tel	1000	10	10	10	10	-	BC Tel	1000	10	10	10	10	-	BC Tel	1000	10	10	10	10	-
BC Tel	1000	10	10	10	10	-	BC Tel	1000	10	10	10	10	-	BC Tel	1000	10	10	10	10	-
BC Tel	1000	10	10	10	10	-	BC Tel	1000	10	10	10	10	-	BC Tel	1000	10	10	10	10	-
BC Tel	1000	10	10	10	10	-	BC Tel	1000	10	10	10	10	-	BC Tel	1000	10	10	10	10	-

ch.	Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Net	ch.	Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Net	ch.	Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Net
Alcan	5000	20	20	20	20	-	Alcan	1000	95	94	94	94	-	Alcan	1000	95	94	94	94	-
BC Power	1000	10	10	10	10	-	BC Power	1000	10	10	10	10	-	BC Power	1000	10	10	10	10	-
BC Tel	1000	10	10	10	10	-	BC Tel	1000	10	10	10	10	-	BC Tel	1000	10	10	10	10	-
BC Tel	1000	10	10	10	10	-	BC Tel	1000	10	10	10	10	-	BC Tel	1000	10	10	10	10	-
BC Tel	1000	10	10	10	10	-	BC Tel	1000	10	10	10	10	-	BC Tel	1000	10	10	10	10	-
BC Tel	1000	10	10	10	10	-	BC Tel	1000	10	10	10	10	-	BC Tel	1000	10	10	10	10	-
BC Tel	1000	10	10	10	10	-	BC Tel	1000	10	10	10	10	-	BC Tel	1000	10	10	10	10	-
BC Tel	1000	10	10	10	10	-	BC Tel	1000	10	10	10	10	-	BC Tel	1000	10	10	10	10	-
BC Tel	1000	10	10	10	10	-	BC Tel	1000	10	10	10	10	-	BC Tel	1000	10	10	10	10	-
BC Tel	1000	10	10	10	10	-	BC Tel	1000	10	10	10	10	-	BC Tel	1000	10	10	10	10	-

Le groupe CGI

Monsieur Serge Godin, président du GROUPE CGI INC. a le plaisir de vous annoncer la nomination suivante



M. Jean-Claude Lebel

Monsieur Jean-Claude Lebel est nommé président et chef de la direction de Les entreprises CGI inc. une société membre du GROUPE CGI INC. La mission de cette entreprise est de diversifier les activités du groupe.

Bien connu dans le milieu des affaires, Monsieur Lebel était jusqu'à sa récente nomination, président et chef de la direction de la Société générale de financement du Québec (SGF). Au paravant, de 1980 à 1982, Monsieur Lebel avait été premier vice-président et directeur général (administration) de la Banque Nationale du Canada. On se rappellera aussi qu'il a été secrétaire au Conseil du Trésor, au gouvernement du Québec, de juillet 1975 à août 1980.

Le groupe CGI offre des services-conseils en administration, communications, systèmes d'information, télécommunications et productique. Il compte des bureaux au Canada, aux États-Unis et en Afrique.

FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (F.T.Q.)

SITUATION FINANCIÈRE AU 31 OCTOBRE 1986

1986 1985

3 572 129 \$ 1 200 000 \$

1 546 454 300 000

5 118 583 1 500 000

57 570 7 749

5 176 153 1 507 749

375 000

2 694 241 260 000

10 000 000 10 000 000

69 538 886

29 876 622 15 984 852

394 449 358 954

1 101 357 401 051

337 931 107 258

232 401 309 869

23 292

50 280 984 28 930 619

31 886 977 \$ 14 305 868 \$

30 430 216 \$ 14 106 113 \$

1 518 274 135 288

(66 513) 64 467

31 886 977 \$ 14 305 868 \$

1 950 796 397 882

11,16 \$ 10,51 \$

11,16 \$ 10,51 \$

11,16 \$ 10,51 \$

11,16 \$ 10,51 \$

11,16 \$ 10,51 \$

11,16 \$ 10,51 \$

11,16 \$ 10,51 \$

11,16 \$ 10,51 \$

11,16 \$ 10,51 \$

11,16 \$ 10,51 \$

11,16 \$ 10,51 \$

11,16 \$ 10,51 \$

11,16 \$ 10,51 \$

11,16 \$ 10,51 \$

11,16 \$ 10,51 \$

11,16 \$ 10,51 \$

11,16 \$ 10,51 \$

11,16 \$ 10,51 \$

11,16 \$ 10,51 \$

11,16 \$ 10,51 \$

11,16 \$ 10,51 \$

11,16 \$ 10,51 \$

11,16 \$ 10,51 \$

11,16 \$ 10,51 \$

11,16 \$ 10,51 \$

11,16 \$ 10,51 \$

11,16 \$ 10,51 \$

11,16 \$ 10,51 \$

11,16 \$ 10,51 \$

11,16 \$ 10,51 \$

11,16 \$ 10,51 \$

SITUATION FINANCIÈRE AU 31 OCTOBRE 1986

1986 1985

3 572 129 \$ 1 200 000 \$

1 546 454 300 000

5 118 583 1 500 000

57 570 7 749

5 176 153 1 507 749

375 000

2 694 241 260 000

10 000 000 10 000 000

69 538 886

29 876 622 15 984 852

394 449 358 954

1 101 357 401 051

337 931 107 258

232 401 309 869

23 292

50 280 984 28 930 619

31 886 977 \$ 14 305 868 \$

30 430 216 \$ 14 106 113 \$

1 518 274 135 288

(66 513) 64 467

31 886 977 \$ 14 305 868 \$

1 950 796 397 882

11,16 \$ 10,51 \$

11,16 \$ 10,51 \$

11,16 \$ 10,51 \$

11,16 \$ 10,51 \$

11,16 \$ 10,51 \$

11,16 \$ 10,51 \$

11,16 \$ 10,51 \$

11,16 \$ 10,51 \$

11,16 \$ 10,51 \$

11,16 \$ 10,51 \$

11,16 \$ 10,51 \$

11,16 \$ 10,51 \$

11,16 \$ 10,51 \$

11,16 \$ 10,51 \$

11,16 \$ 10,51 \$

11,16 \$ 10,51 \$

11,16 \$ 10,51 \$

11,16 \$ 10,51 \$

11,16 \$ 10,51 \$

11,16 \$ 10,51 \$

11,16 \$ 10,51 \$

11,16 \$ 10,51 \$

11,16 \$ 10,51 \$

11,16 \$ 10,51 \$

11,16 \$ 10,51 \$

11,16 \$ 10,51 \$

11,16 \$ 10,51 \$

11,16 \$ 10,51 \$

11,16 \$ 10,51 \$

11,16 \$ 10,51 \$

11,16 \$ 10,51 \$

11,16 \$ 10,51 \$

11,16 \$ 10,51 \$

11,16 \$ 10,51 \$

LA BOURSE EN BREF

MONTREAL					TORONTO					NEW YORK				
Volume: 7 943 000					Volume: 28 719 000					Volume: 164 040 000				
Jeu: 9 138 000					Jeu: 30 770 000					Jeu: 205 250 000				
Fait saillants:					Fait saillants:					Fait saillants:				
Actions trans. 669 654					Actions trans. 1 232 1 233					Actions trans. 1 976 1 973				
Gains 265 251					Gains 421 455					Gains 743 756				
Pertes 229 263					Pertes 440 412					Pertes 778 838				
Inchangées 175 140					Inchangées 371 366					Inchangées 455 379				
Hauts 87 67 93					Hauts 87 49 67					Hauts 87 78 147				
Bas 87 32 29					Bas 87 20 16					Bas 87 10 12				
Valeurs les plus actives					Valeurs les plus actives					Indices Dow Jones:				
Volume Valeurs Ferm. Var.					Valeurs Valeurs Ferm. Var.					Indices Standard & Poor's:				
231 725 Alcan -A- 25 +1%					1 393 118 Hees Mtl 30% +%					400 Industries 308,50 305,19 308,39 -0,14				
214 565 Can. Pacific 19% -%					827 251 Nova -A- 7% +%					20 Transport 214,25 210,98 213,17 -0,73				
191 802 Bell Enter. 39% +%					487 581 Bell Enter. 39% +%					40 Sv. publique 122,91 121,81 122,75 -0,03				
185 433 Transcan Pipe 18% -%					453 588 Northern Tele. 54% +%					40 Finances 29,70 29,43 29,63 -0,05				
153 050 Multidiv -A- 2,40 +1,0					436 072 Noranda 24 -%					500 composite 274,24 271,38 274,08 -0,16				
Juniors / Mines et pétroles					Mines et pétroles									
Volume en cents Ferm. Var.					Valeurs en cents Ferm. Var.									
194 100 Vior Explor. 1,95 +,35					384 622 Reigate -A- ,03 +%									
80 000 Oasis wts .005 -0,05					361 716 Cons. tvx Min. 10 +%									
78 500 North Am. Ra. ,63 -0,3					316 183 Masco Gold 14 -1									
69 700 Vior wts. ,70 +,29					304 563 Teck Corp. -B- 27% +%									
67 762 Mid-Can. Mi. 22 +0,11					245 380 Domes Mines 12% -%									

LES AURIFÈRES

Fermeture Afrique du Sud (Ad's S.U.S.)

Anglo. Amer. Gold 2 1/2 %

Blyvooruitzicht 2 1/2 %

Bracken 2 1/2 %

Buffelsfontein 16 1/2 %

Cons. Modderfontein 3 1/2 %

Deersfontein 16 1/2 %

Donsfontein 16 1/2 %

Ergo 4 1/2 %

Freeport 12 1/2 %

Harmony 11 1/2 %

Harties 11 1/2 %

Kloof 7 1/2 %

Libanon 16 1/2 %

OFSBY Orsi 31 1/2 %

Randfontein 8 1/2 %

St. Helena 13 1/2 %

Southvaal Holdings 40 1/2 %

Sutherland 5 1/2 %

Vaal Reefs 5 1/2 %

Welkom 8 1/2 %

Western Deep 39 1/2 %

Winkelskop 20 1/2 %

West Rand Cons 2 1/2 %

par Midland Doherty Ltd

Décoration

JEUDI

Le nouveau design français

PAR

MADELEINE DUBUC

La Presse

Anglo. Amer. Gold 2 1/2 %

Blyvooruitzicht 2 1/2 %

Bracken 2 1/2 %

Buffelsfontein 16 1/2 %

Cons. Modderfontein 3 1/2 %

Deersfontein 16 1/2 %

Donsfontein 16 1/2 %

Ergo 4 1/2 %

Freeport 12 1/2 %

REVUE DE LA SEMAINE

DE LA SEMAINE

suite à la page A 16

[illegible]

Vous désirez faire la belle vie



L'endroit idéal, La Résidence Bénéto St-Léonard Inc.



Ouverture
juillet 1987
Pour
renseignements
demandez
MARILU

LES PRIX DES LOYERS
sont à discuter avec
MARILU à la Résidence

7700 Le Mans
251-2600

- 1- Loyer
- 2- Électricité
- 3- Eau chaude
- 4- Téléphone
- 5- 3 repas par jour
Cuisine italienne
Collation au besoin
- 6- Service d'hygiène
Pour les appartements.
Service de bonne tous les matins
Habits personnels lavage 3 fois
par semaine.
- 7- Transport d'urgence et récréatif
- 8- Coiffeuse et barbier
- 9- Bibliothèque Universelle
Journaux tous les matins
- 10- Le samedi et le dimanche
journées récréatives
Samedi: Journées de visite aux
musées-églises, etc...
Soirée: Danses sociales.
Dimanche: Messe
P.M. Bingo, théâtre ou cinéma
- 11- Salle de séjour
On vous offre foyer, TV, vidéo et
service thé, café rég. ou
espresso
- 12- Jeu de «Bocce».
- 13- Salle physique qui aura bicyclette
et tout ce que vous avez besoin.
- 14- Service d'infirmier
- 15- Visite ou docteur au besoin.
- 16- A votre service 24 heures.
Benito Marro et Marilu

« J'ai vu ce que c'est que de vivre sous la terreur »

Un missionnaire québécois a vécu le drame quotidien des Chiliens

LILY TASSO

■ « J'ai vu ce que c'est que de vivre dans un État où règne la terreur », affirme le père André LeBlanc des Missions étrangères, rentré du Chili en décembre dernier après un premier séjour en septembre et octobre. Il y avait déjà vécu cinq ans sous Frei et Allende et s'y était en outre rendu à trois reprises sous Pinochet.

« Cette fois, j'étais content de ressortir de ce pays de grande tension, de souffrance et où la pauvreté des masses est extrême », avoue-t-il.

Et le père LeBlanc de poursuivre: « On a l'impression que le pays est en guerre. On y voit de grandes remorques transportant des canons. Des camionnettes militaires sillonnent les grandes artères de Santiago et ses quartiers populaires avec de jeunes soldats debout, leurs mitrailleuses sur des trépieds, prêtes à tirer. De plus, des tankets, ces petits chars d'assaut encerclent des quartiers pauvres et même misérables pendant que des soldats armés passent de maison en maison à la recherche d'éléments subversifs. Ce sont souvent des jeunes gens et des jeunes filles qui sont arrêtés, torturés, violés. Le seul fait d'être jeune semble être un délit », déplore le missionnaire.

Le père LeBlanc raconte avoir vu, alors qu'il sortait de la prison de San Miguel, une quinzaine de jeunes descendre d'un fourgon cellulaire en se tenant les parties génitales. « On se doute où sont passés les chocs électriques », dit-il.

Le chauffeur du fourgon, un

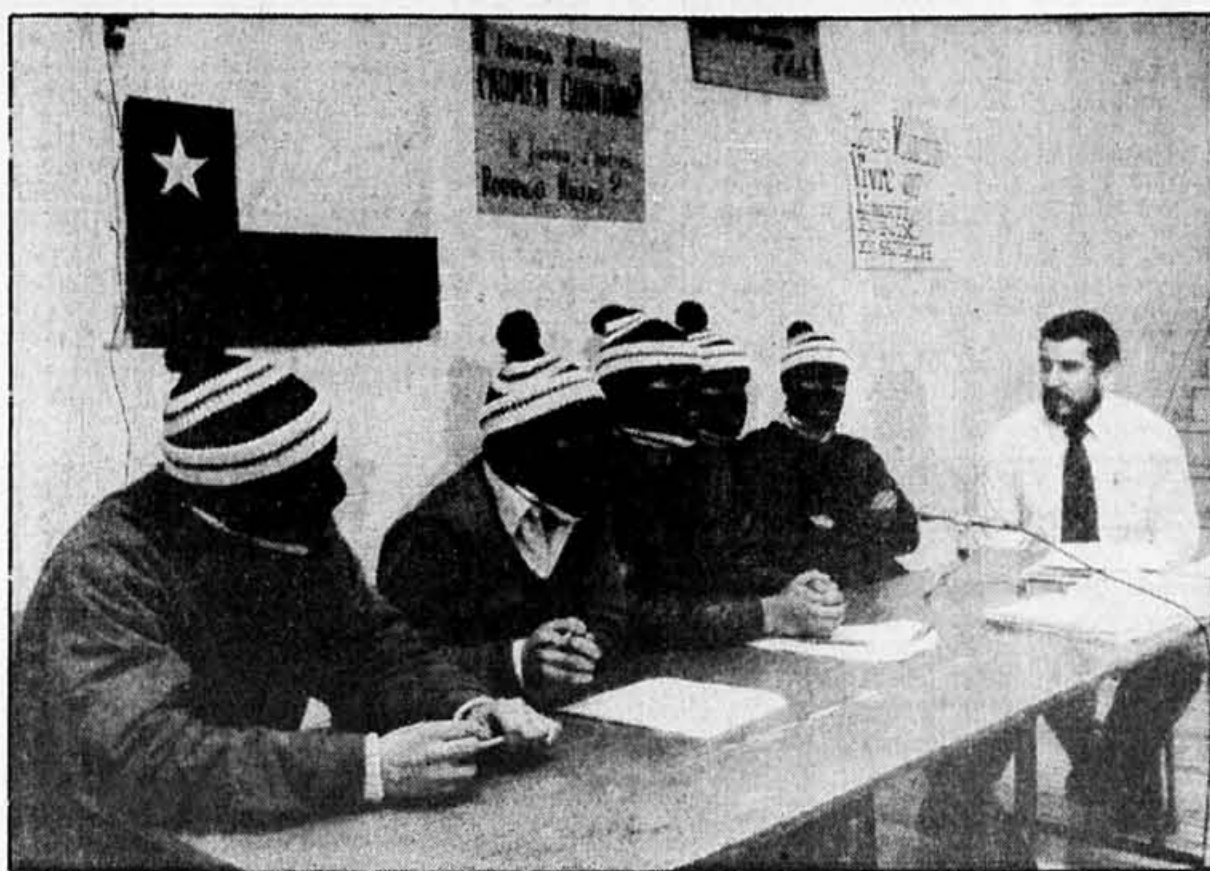


PHOTO ROBERT NADON, LA PRESSE

Juan Iturriaga, président de S.O.S. Réfugiés de Montréal que l'on reconnaît à droite, a servi d'interprète à ses cinq compatriotes qui témoignaient en espagnol, la tête recouverte d'une cagoule.

policier, s'était empressé de l'interroger ainsi que ses amis, parce que, à son avis, ils se tenaient en compagnie de délinquants. Le père LeBlanc avait dû s'identifier en montrant son passeport dans lequel figurait un tampon du Nicaragua, jugé suspect. Il lui avait fallu parlementer dix minutes avant qu'on le laisse partir. « Ça vous donne une idée des tracasseries vécues par les prêtres, les journalistes et les professeurs », ajoute-t-il.

Mesure incompréhensible

Le missionnaire comprend mal que le gouvernement du Canada ait rayé le Chili de sa liste de 19 pays dont les ressortissants ont droit à un permis du Ministre quand ils revendiquent ici le statut de réfugié. « C'est concéder

un certificat de bonne conduite à un régime qui ne le mérite pas du tout », estime le père LeBlanc. Il regrette que « en dépit de gestes généreux, notre politique étrangère soit superficielle et se laisse influencer par la désinformation ».

Les Chiliens vivent dans la peur, insiste-t-il. À tel point qu'ils craignent de fréquenter l'Eglise des pauvres et d'y être identifiés. Ainsi, seulement une centaine d'entre eux représentant quatre communautés chrétiennes ont eu le courage, fin septembre, d'assister à la commémoration annuelle de l'assassinat en 1973 d'un prêtre espagnol, Juan Alcina. « Tout le temps de la cérémonie, des cailloux pleuvaient sur le toit. Des voisins indifférents nous di-

saient: « C'est à cause de vous autres, les chrétiens progressistes », rapporte le missionnaire.

Le souvenir du martyr de Carmen Quintana et Rodrigo Rojas de Negri est toujours vivant à Santiago. Le lieu où ils ont été brûlés vifs est presque un lieu de pèlerinage. Il est orné de croix, de fleurs et de peintures murales que l'armée ne cesse de rayer. « Grossiers, les militaires ne respectent rien, même pas la mort », dénonce encore le père LeBlanc.

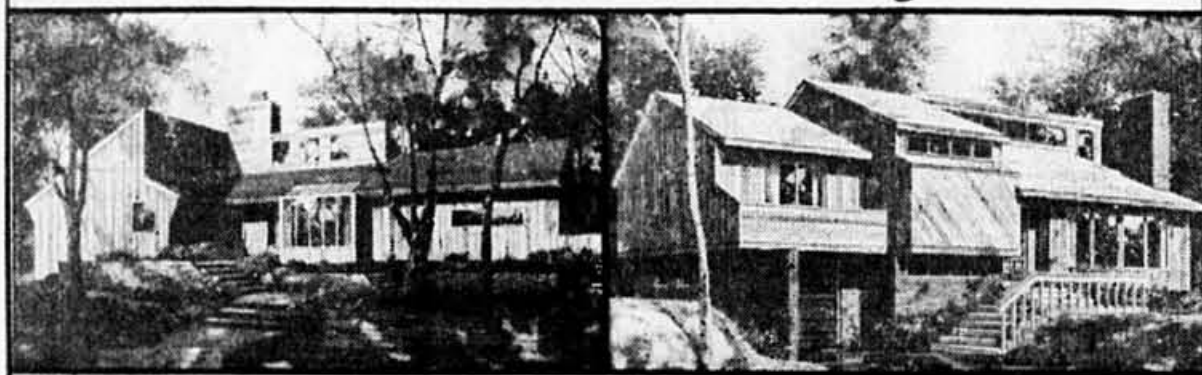
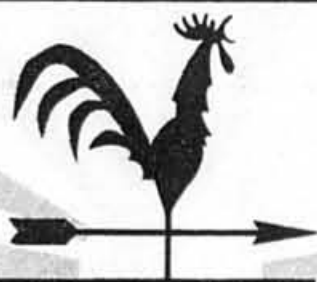
Les Chiliens ont peur au Canada

« Faudra-t-il d'autres Carmen Quintana ? D'autres Rodrigo Rojas », peut-on lire dans le local de S.O.S. Réfugiés à Montréal. C'est là que cette semaine, cinq Chiliens arrivés depuis moins de trois mois en demandant l'asile politique, ont témoigné du harcèlement et des tortures dont ils étaient l'objet: chocs électriques, piqûres, brûlures pieds et poings liés, détention dans des cellules obscures où ils étaient empêchés de dormir jour et nuit. Le sort des femmes est pire: on les fait violer par des chiens et on leur met des souris vivantes dans le vagin, sans compter d'autres sévices sexuels.

Les cinq hommes portaient des cagoules afin que leur témoignage ne mette pas davantage en danger leurs familles, déjà tourmentées à cause de leur départ. C'est du reste la mort dans l'âme que quatre d'entre eux ont dû laisser les leurs au Chili, car ils n'avaient pas assez d'argent.

Et maintenant ils ont peur au Canada où ils craignent qu'en dépit de toutes les preuves données, leur statut de réfugié ne soit pas reconnu. En témoignant, ils ont voulu sensibiliser l'opinion publique et les autorités gouvernementales. Et demander le droit à la vie, à la liberté et à la paix.

Epargnez des milliers de dollars durant le solde « Oiseau Matinal » de Viceroy



HUDSON

CANADIANA



MAPLEWOOD

HIGHLAND

NOUVEAU — De superbes fenêtres qui ne nécessitent pas d'entretien et durant toute la vie.

NOUVEAU — Des portes coulissantes qui fonctionnent simplement, année après année.

NOUVEAU — Des puits de lumière à l'épreuve des intempéries.

Viceroy
DES RÉSIDENCES DE LA MEILLEURE QUALITÉ

Choix de **75** modèles. Dès maintenant, demandez notre catalogue couleur de 90 modèles Viceroy.

Veillez joindre 6 \$

Nom

Adresse app.

Code postal Tél.

Ville

Emplacement de la parcelle

395, Yvon-Berger, Sainte-Rose, Laval H7L 2B9
(sortie 13, autoroute 15 nord)

Tél.: 622-3185

Heures d'ouverture:
Lundi au mercredi de 10 h à 20 h
jeudi de 10 h à 17 h
vendredi fermé
samedi et dimanche de 13 h à 16 h



Clinique Mont-Royal
Dr J. Frison, D.C. directeur
3445, Redpath, Montréal
(métro Guy)

845-0265

30 premiers appels seulement

ANALYSE GRATUITE DE LA COLONNE

DANGER — Signes de nerfs coincés:

1. Maux de tête, étourdissements, insomnie
2. Douleurs au cou, mobilité restreinte
3. Douleurs aux bras, aux épaules
4. Perte de sensibilité aux mains ou aux pieds
5. Douleurs dans le haut du dos
6. Nervosité
7. Douleurs dans le bas du dos, aux hanches, dans les jambes

Cette analyse gratuite est offerte pour vous faire découvrir si nos techniques chiropratiques peuvent vous aider.

Elle comprend:

- une radiographie contournographique de la colonne, procédé exclusif à la clinique Mont-Royal, et
- un minimum de 10 tests orthopédiques standards

Apportez cette annonce — Janvier 1987

DEMANDEZ
NOTRE CATALOGUE GRATUIT
**TOUT POUR LES SOINS
DU MALADE
À LA MAISON**

- * VENTE
- * LOCATION
- * RÉPARATION



HEURES
D'AFFAIRES
LUN. AU VEN.
9H00
À 18H00
SAM. 9H00
À 16H00

Régent
St-Pierre
C. MARTIN JR.

4338, ST-DENIS, MTL
849-2407 ou 288-1984
EXT. SANS FRAIS: 1-800-361-5146

MANUFACTURIER OUVERT AU PUBLIC
VENTE SPECTACULAIRE FERMÉ SAMEDI
Ouvert les dimanches de 10 h à 16 h

80" L x 72" H x 16" P Ord. 529\$ 299\$ Bar, lumières, portes, vitres, garniture dorée ou argent, blanc, gris, amande fini chêne, teck, etc.	Ord. 429\$ 269\$ 3 modules Portes, lumières, vitres, gris, blanc, chêne, amande.
50% Ord. 378\$ 189\$ 3 modules Portes, lumières, bar, etc. Blanc, garniture grise. Livraison en sus	96" L x 72" H x 16" P Très luxueuse. Vitre et lumière partout, portes, garniture dorée ou argent, couleur au choix. Plan de financement disponible Ord. 1195\$ 689\$

NATIONAL UNITES MURALES
2597, LE CORBUSIER
Laval, Aut. des Laurentides, sortie St-Martin E. 681-8248
Heures d'ouverture: lun., mar., 10h à 18h; jeu., 10h à 18h; ven., 10h à 18h; sam. fermé; ouvert dim. de 10h à 16h

3728, JEAN-TALON OUEST
(coin Côte-des-Neiges) 737-0816

CLINIQUE DE JEÛNE

du LAC BROME

Site magnifique dans les Cantons de l'Est

- Repas
- Perte de poids
- Abandon de la cigarette
- Vacances santé

(514) 243-6516

50% DE RABAIS



- PALETOTS
- COMPLETS
- VESTONS SPORT
- PANTALONS
- CHANDAILS

GIANTONIO
LE MAÎTRE TAILLEUR ITALIEN

7396 St-Hubert
271-5771

VISA - MASTERCARD - AMERICAN EXPRESS

Les syndicats menacent de balayer Électrolux du Québec

RAYMOND GERVAIS

■ À cause de la décision de la compagnie Électrolux de fermer son usine de Pointe-Claire, la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) et les métallos, entendent « balayer » Électrolux de la carte du Québec.

Le président de la centrale syndicale, M. Louis Laberge, accuse la compagnie Électrolux de se moquer de ses quelque 370 travailleurs de Pointe-Claire en fermant sans raison son usine pour déménager sa production aux États-Unis.

« Ce n'est pas vrai que nous allons accepter sans bouger ce gen-

re de fermeture sauvage », a déclaré M. Laberge.

Pour le directeur québécois du syndicat des métallos, M. Clément Godbout, les travailleurs n'accepteront pas de se faire reléguer aux oubliettes pendant qu'Électrolux continuera de vendre ses produits ici, comme si de rien n'était.

Un porte-parole de la compagnie a précisé que ce n'était pas sans raison qu'Électrolux avait décidé de fermer le 7 mars prochain, son usine de Pointe-Claire et de concentrer ses opérations à son usine principale de Bristol, en Virginie.

Électrolux soutient que c'est le succès instantané de son nouvel aspirateur-balai, surnommé Dis-

covery II, qui accapare près de 50 p. cent de son marché, qui force l'entreprise à déménager en Virginie, la fabrication de son aspirateur à chariot.

La compagnie a précisé qu'il ne s'agissait nullement d'une question liée aux salaires ou à la performance des employés. « Il s'agit simplement d'une question de changement majeur dans la demande de nos produits », a déclaré un porte-parole de la compagnie.

L'usine Électrolux à Pointe-Claire a été construite en 1963 et emploie présentement 75 employés de bureau et 297 employés rémunérés à l'heure.

EN BREF

SUSPECT DE MEURTRE

DETENU

■ Un Lavallois âgé de 22 ans a été accusé d'un double meurtre commis la semaine dernière dans cette ville.

Carl Grenon a comparu en Cour des sessions à Montréal, où il a été accusé de meurtre au premier degré de Michel Saint-Onge et Jean-Yves Brabant, abattus à coups de fusil de calibre 12 dans l'appartement de ce dernier dans le quartier Saint-Vincent-de-Paul, tôt samedi dernier.

Les sergents-détectives Marcel Boilard et Gilles Gauthier enquêtaient dans cette affaire.

VICTIMES IDENTIFIÉES

■ Trois autres victimes de l'incendie meurtrier survenu mardi dans une maison de chambres de la rue Guy ont été identifiées hier.

Il s'agit de MM. Robert Daudelin, Steve Waite et Lucien Harvey. La police cherchait toujours, hier, l'identité de la sixième victime de cette tragédie, une femme. Les noms des deux autres victimes sont Diane Morton et Hervé Binet.

Par ailleurs, la police a écarté hier la possibilité d'une intervention criminelle dans cette affaire. Aucune trace d'accélérateur n'a été

trouvée dans les débris soumis à des expertises.

SUSPECTS ARRÊTÉS

■ La police de la CUM a arrêté deux individus, hier, à la suite d'un vol à main armée commis à Anjou vers 10h45.

Germain Trépanier, âgé de 25 ans, et Michel Gagné, âgé de 37 ans, devront comparaître en Cour des sessions relativement à ce hold-up.

Ils ont été arrêtés à leur sortie de la succursale de la Banque Nationale située au 8200, rue Châtillon, à Anjou.

Mille et un endroits où aller.



LE CHOIX DE PLUS DE DIX MILLE CANADIENS FRANÇAIS

Les circuits en autocar seront commentés uniquement en français

Nouveau en 87 Autocars deluxe Highliner équipés de toilette sur tous les circuits

PREMIÈRE CLASSE

DE CARAVELLES EN CARAVANES

Hollande Portugal Espagne Maroc

19 jours à partir de 1965\$

PANORAMA DE FRANCE

Hollande Belgique France Suisse

17 jours à partir de 2135\$

VOTRE PASSEPORT VERS L'EUROPE

Hollande Allemagne Belgique France Italie Suisse Autriche

17 jours à partir de 2195\$

CASTELS ET CHÂTEAUX

Angleterre Hollande Belgique France

20 jours à partir de 2289\$

LE GRAND TOUR D'EUROPE

Hollande Allemagne Belgique France Italie Suisse Autriche

23 jours à partir de 2695\$

TOURISTE GRAND CONFORT

CONCERTO D'EUROPE

Hollande Allemagne Belgique France Italie Suisse Autriche

17 jours à partir de 1925\$

SYMPHONIE D'EUROPE

Hollande Allemagne Belgique France Italie Suisse Autriche

23 jours à partir de 2375\$

Les prix par personne en occupation double \$ canadiens incluant le vol de Montréal, Ottawa ou Québec



Vacances Esprit

Mais une seule façon d'y aller

Les Services Voyages Tourisme American Express s'occupent de tout: planification, assurance-voyage, chèques de voyage sans commission dans les principales devises étrangères. Personne ne vous soignera mieux qu'American Express.

Changement d'itinéraire? Vous pouvez continuer à compter sur nous, avec plus de 1400 bureaux partout dans le monde, nous sommes toujours prêts à vous servir. Ou que vous allez, faites route avec nous.



**Voyages
Tourisme**

Une seule qualité de service: la meilleure!

AGENCE DE VOYAGES AMERICAN EXPRESS: 1141 De Maisonneuve ouest 284-3300.

AGENCES DE VOYAGES À LA BAIE: MONTREAL: Centre-Ville 281-4777 • Rockland 739-2493

• Place Vertu 333-7720 • Versailles 354-8442 • LAVAL 687-4970 • CHICOUTIMI 545-7671 • QUEBEC:

Galerias La Capitale 627-2580 • Place Laurier 658-8820 • OTTAWA: Rideau 563-1161 Bayshore 820-8221

• St. Laurent 741-8110.

AGENCES DE VOYAGES CHEZ SIMPSON: MONTREAL: Centre-ville 284-4012 • Pointe Claire 697-5280

• St. Bruno 461-2203 • Ville D'Anjou 353-4360 • LAVAL 687-3870.

NOUS ACCEPTONS LA PLUPART DES GRANDES CARTES DE PAIEMENT ET DE CREDIT.

IMPORTANT: sauf indication contraire, les prix s'entendent par personne, base double, et comprennent l'aller-retour en avion de

Montréal. Les prix varient selon la date de départ et l'établissement choisi. Ces prix, en vigueur au moment de mettre sous presse,

peuvent être modifiés sans préavis. Taxes et pourboires non compris. Tous les forfaits sont offerts sous réserve des conditions

stipulées dans le dépliant Vacances Esprit.

*Les cartes La Baie et Simpson ne sont acceptées que dans les grands magasins du même nom. American Express Company est propriétaire

des marques utilisées, à titre d'usager inscrit, par American Express Canada, Inc. • Copyright American Express Canada, Inc. 1987. Tous droits

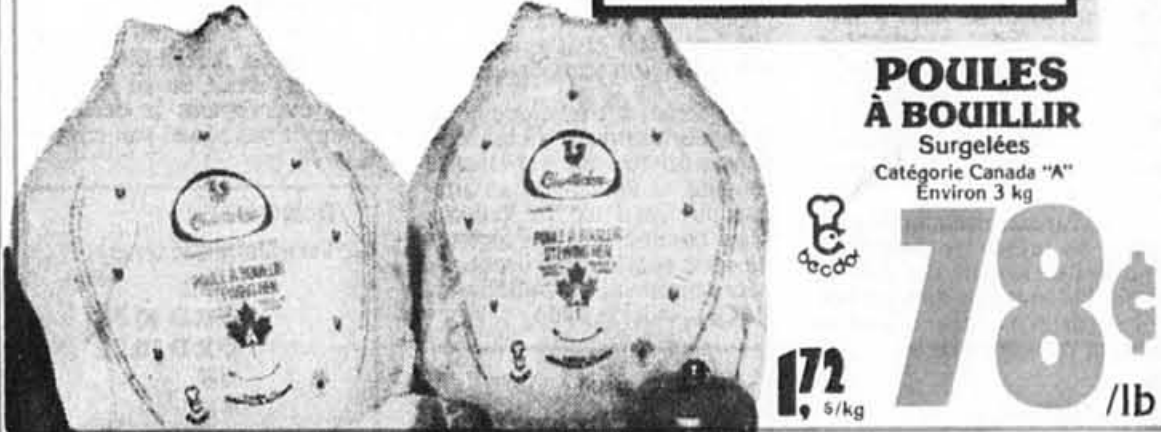
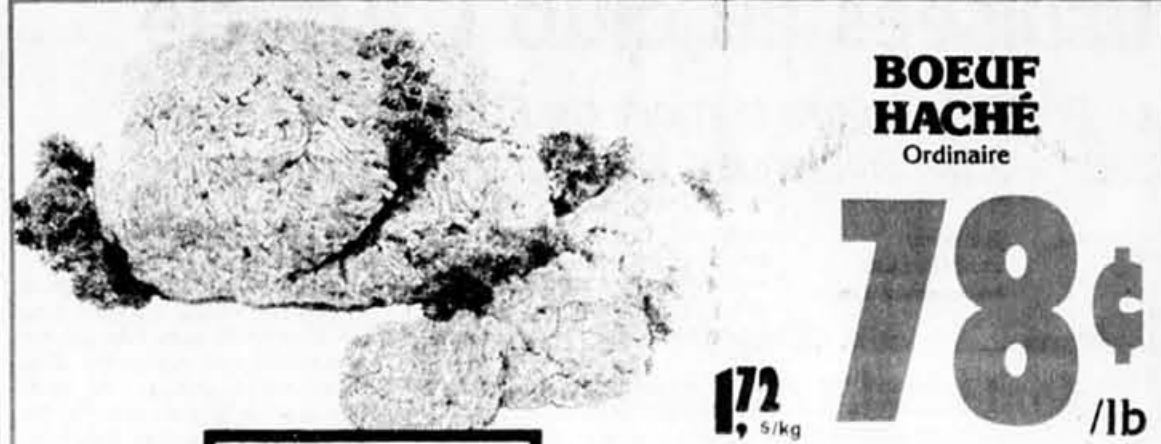
réservés.

PERMIS DU QUÉBEC



marque de certification d'IGA Canada limitée

Boniprix



Un cahier publicitaire sera distribué à votre domicile. Consultez ses pages débordantes de nombreuses aubaines. (Si vous ne recevez pas ce cahier, demandez-en un à votre marchand IGA)

Prix en vigueur du lundi 2 février au samedi 7 février 1987. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands. Le texte prévaut sur la photo lorsque celle-ci ne correspond pas à la description du produit annoncé.



On a l'air
de vous satisfaire

Le bridge

Les boîtes d'enchères déjà utilisées au club L'Amitié

La France déplore la mort de Roger Trézel et de Jean-Michel Boulenger, deux grands champions



ANDRÉ TRUDEL

Si les ordinateurs ont déjà fait leur apparition dans les cercles de bridge, il est une autre innovation qui ne tardera pas, c'est l'utilisation des boîtes de cartes d'enchères, que les Américains appellent « bidding boxes » auxquelles on a recours dans les compétitions internationales et autres importants championnats.

Selon Bobby Wolff, nouveau président de l'ACBL, les États-Unis (et le Canada) sont les seuls qui continuent de gager verbalement. « Je pense », dit Wolff, que si quatre joueurs de salon utilisaient un jour les boîtes d'enchères, ils ne reviendraient jamais plus à l'ancienne formule.

Ces boîtes de cartes d'enchères sont recommandées à tous les niveaux. Elles favorisent le silence et éliminent la nécessité de reviser les enchères. L'ACBL les emploie fréquemment et elle les utilisera prochainement, semble-t-il, dans les tournois pour novices.

Jean Parent, directeur de la Ligue de bridge de Montréal, l'un des dirigeants du club de l'Amitié, annonce que les boîtes de cartes d'enchères sont en vigueur dans son cercle.

Main primée

Madame Claude Blouquit, de France, a gagné le second prix en défense, dans un concours européen, grâce à la main suivante. Elle a trouvé le bon switch à la troisième carte. En auriez-vous fait autant?

Donneur: Nord
Vulnérabilité: Est/Ouest

Nord		Est	
♠ R V 9 5		♥ V 6 5 2	
♦ A 3		♣ D V 10	
♠ A 10 6 4		♥ 8 2	
♥ A 9 3		♥ R D 8 4	
♦ V 10 2		♦ 9 6 5	
♠ R 7 5		♠ 9 6 4 3	
Sud		Est	
♠ D 7 3		♥ 10 7	
♥ R D 8 7 4		♠ A 8 2	

Nord		Sud		Ouest	
1 Tr	passé	1 K	passé	1 K	passé
2 Co	passé	1 Pi	passé	2 Co	passé
3 SA	passé	2 SA	passé	3 SA	passé

Entame: Valet de K

Explications

Le déclarant gagne de l'As de K au mort et rejoue Pi vers sa Dame. Claude Blouquit, membre de l'équipe nationale féminine de son pays a pris de l'As et elle a joué le 9 de Co, seule

carte qui tue le contrat ennemi. Si elle revient K, le déclarant encaissera cinq K, trois Pi et un Tr, sans toucher au Co. Si elle revient de l'As de Co, le Valet du mort et le 10 de la main du déclarant bloqueront la couleur.

Deux décès en France

Le Bulletin de janvier rapportait la mort de deux excellents bridgeurs français, Roger Trézel et Jean-Michel Boulenger. Le premier était âgé de 68 ans et le second de 52 ans.

Trézel avait été le partenaire régulier de Pierre Jais. Auteur de plusieurs livres, Trézel a gagné le Bermuda Bowl en 1956 et il faisait partie de l'équipe championne des Olympiques de 1960. Il avait aussi remporté le titre mondial des paires libres, avec Jais, en 1962.

Boulenger, né à Paris en 1934, avait été champion olympique en 1964 et en 1976. Il a fait partie de l'équipe gagnante du Bermuda Bowl en 1967 et 1969 et il a été trois fois champion européen.

Le fameux chroniqueur de bridge britannique Victor Mollo rapporte une excellente réussite de Boulenger, en attaque, publiée dans The Bulletin. Mais comme tous les lecteurs de cette rubrique ne lisent pas nécessairement le bulletin de l'ACBL, voici la main.

Donneur: Sud
Vulnérabilité: tous

Nord		Est	
♠ R 7 6		♥ V 4	
♦ R 7 6 3		♣ D V 8 6	
♠ D V 8 6		♥ 9 8 5 2	
♠ V 10 3		♥ R D 9 7 5	
♥ 8 3		♦ V	
♦ D 10 8 5 4		♠ A 10 2	
♠ R 9 4		♠ A D 4	
Sud		Est	
♠ A D 4		♥ A 10 6 2	
♥ A 10 6 2		♦ A 9 2	
♦ A 9 2		♠ 7 5 3	

Sud		Nord		Est	
1 Tr	passé	1 K	passé	1 Co	passé
1 SA	passé	2 SA	passé	2 SA	passé
3 SA	passé	3 SA	passé	3 SA	passé

Entame: 8 de Co

Explications

Boulenger a résisté à la tentation de jouer petit Co au mort et il a joué le Valet. Est a couvert de la Dame et le déclarant a laissé filer. Retour du 9 de Co pris du 10, suivi d'un petit Tr. Ouest gagne du Roi, mais il ne peut rejouer Co et Boulenger a eu le temps d'affranchir ses Tr avant qu'Est ne puisse faire de même avec ses Co. Si le déclarant avait joué petit Co à l'entame, Est aurait joué le 9 et le déclarant le 10. Retour Tr gagné par le Roi en Ouest qui revient Co et cette fois Est peut affranchir la cou-

leur tout en conservant son entrée de l'As de Tr.

Est/Ouest auraient pu battre le contrat. Ouest n'a qu'à laisser filer le Tr vers l'As de son partenaire qui reviendra d'un troisième Co, pris de l'As, mais Ouest se défera de son Roi de Tr créant ainsi une nouvelle entrée chez son vis-à-vis!

Petites nouvelles

Il y aura séance de qualification aux CNTC (championnats canadiens par équipes de quatre) demain, à 11 h, au centre civique de Saint-Hilaire. Il n'est pas nécessaire de réserver.

Par ailleurs, la séance de qualification prévue demain également au club de l'Amitié a été annulée.

Bonne défense

Il n'est pas toujours facile de bien jouer en défense. Plusieurs contrats sont réussis parce que l'adversaire ne sait pas toujours bien lire ce que son partenaire a en mains.

Dans le problème qui suit, emprunté à Alfred Sheinwald, si Ouest avait su se montrer plus clairvoyant, le déclarant n'aurait pas réussi son contrat de 4 Pi.

Donneur: Est
Vulnérabilité: tous

Nord		Est	
♠ R D 10 7 4		♥ R D 10 5 2	
♦ R		♣ 9 3	
Ouest		Est	
♠ 9 2		♥ A 6	
♥ A 3		♥ 8 7 6 4	
♦ D V 10 5 2		♦ 9 8 3	
♠ A V 7 2		♠ D 8 5 4	
Sud		Est	
♠ V 8 5 3		♥ V 9	
♥ V 9		♦ A 7 6 4	
♦ A 7 6 4		♠ R 10 6	

Sud		Ouest		Nord	
1 Tr	passé	1 K	passé	2 K	passé
3 Pi	passé	3 Pi	passé	4 Pi	passé

Entame: Dame de K

Commentaires

L'enchère de 2 K, un Michael, indique la présence de 5-5 dans les majeures et sur la réponse de 3 Pi, Nord n'hésite pas à atteindre la manche. Le déclarant gagne l'entame du Roi de K et joue petit Co vers son Valet. Ouest prend de l'As et revient Co dans le but de laisser la main au mort. Mais le déclarant joue le 9, encaisse son As de K et se défait d'un petit Tr du mort. Il réalise son contrat ne perdant qu'un Pi, un Co et un Tr. Quelle est la faute d'Ouest? Il aurait dû déduire du fait que le déclarant attaquerait les Co avant d'aller chercher les atouts, que l'As de Pi se trouvait en Est. Et si après avoir gagné de l'As de Co Ouest avait joué lui-même atout, son partenaire serait revenu Tr pour battre le contrat.

Philatélie

Guerre à finir contre les faussaires



DENIS MASSE

Depuis qu'ils se sont mis à s'intéresser de près aux « variétés » et qu'ils signent ensemble une chronique dans le magazine « Philatélie Québec », les deux inséparables collègues Claude Beaulac et Richard Gratton en ont vu des vertes et des pas mûres. D'après leurs observations, c'est fou tout ce qui circule de faux sur le marché et, malheureusement, un grand nombre de collectionneurs se font attrapper en achetant, parfois, à prix très élevés, des images truquées tout juste bonnes pour la poubelle.

Mais la dernière escroquerie (que nous relevons en première page de LA PRESSE de mercredi dernier) dépasse les bornes. Les erreurs fabriquées de toutes pièces sont tellement grossières qu'il est impossible de ne les déceler à première vue. Et pourtant, un grand nombre de collectionneurs flairent quelque spéculation facilement réalisée, se laissant prendre. Le pire, c'est que des mar-



Richard Gratton (à gauche) et Claude Beaulac ont uni depuis peu leurs efforts pour démasquer les faussaires qui fraudent habilement les collectionneurs de timbres. Leurs recherches sur les variétés les ont amenés à détecter facilement les vrais des faux.



(à fond blanc) sur lesquels un fraudeur s'était simplement amusé à dessiner au crayon-feutre un point minuscule en plein front du personnage. Qui blâmer si certains collectionneurs achètent cela et se plaignent, après coup, d'avoir été fraudés?

Il faut aussi, de façon générale, se méfier des couleurs étranges au timbre normal. Ce genre d'« erreurs » est très facile à fabriquer. Il suffit d'exposer certains timbres au soleil en

cette façon, produire des timbres verts au lieu de leur couleur normale bleue ou encore des jaunes au lieu de rouges.

Surface altérée

Richard Gratton, qui est chimiste à la compagnie Rolland, l'une des sociétés chez qui la Société canadienne des Postes s'approvisionne de papier pour ses timbres, nous informe qu'on peut généralement détecter des faux en examinant les timbres à la loupe. Si la surface de papier couché a perdu un peu de son lustre, on peut être presque sûr qu'il y a eu une altération d'ordre mécanique et qu'il s'agit d'une falsification.

Il conseille aux collectionneurs de se munir d'une bonne loupe (qui grossit de 7 à 10 fois) munie d'une source lumineuse et aussi posséder une lampe à rayons ultra-violet (à ondes longues).

De nos jours, la feuille de papier (couchée ou non) qui servira à l'impression des timbres-poste est fournie pré-gommée à l'imprimeur. Celui-ci imprime habituellement toutes les parties du design en lithographie, en premier lieu, puis imprime, après, les parties gravées s'il y a lieu. Les bandes lumineuses sont habituellement appliquées après l'impression lithographique, puis les feuilles sont perforées pour former la dentelure des timbres et enfin elles sont découpées au format requis par les Postes.

Quand on examine les pièces du lot qui a été traité chimiquement par le faussaire dont il a été question plus haut, on peut noter que les bandes lumineuses sont partiellement affectées, c'est à dire que sous la lumière UV, ces bandes sont moins intenses et peuvent même manquer totalement sur certaines longueurs. Il faut alors conclure que les timbres ont été altérés seulement après avoir été livrés par l'imprimeur. Il ne s'agit donc pas d'erreurs commises en cours d'impression ou de fabrication.



Ici, toute l'image de la rangée du bas a été enlevée grâce à des solutions chimiques dont le faussaire a le secret. C'est une erreur impossible à commettre en cours d'impression, les timbres étant imprimés en feuilles complètes de 400 exemplaires à la fois.

chands de timbres de collection, susceptibles de connaître leur métier, se laissent prendre aussi au jeu d'un faussaire primaire.

Et ça fait longtemps que ça marche; Claude Beaulac, pour sa part, se rappelle avoir vu circuler des timbres falsifiés tout à fait semblables, à l'exposition EXUP XV, à Montréal, en 1983. Il pourrait s'agir du même faussaire qui exercerait ses talents depuis au moins trois ans.

Certaines de ces pièces ont été vendues à l'aide d'un certificat d'authenticité délivré par une maison d'expertise très connue de Toronto. Encore là, avise Richard Gratton, il faut être vigilant et s'assurer que la pièce apparaissant sur le certificat est bien la même que celle qui nous est offerte. Il peut s'agir — ça s'est vu — d'une photocopie du certificat attachée habilement au timbre qui vous est proposé.

Dans le cas qui retient notre attention, le faussaire s'emploie à enlever l'impression en lithographie de la surface des timbres, à l'aide de solutions chimiques. Parfois, il efface toute la lithographie, parfois seulement certaines parties. Il peut aussi bien opérer sur des timbres à la fois gravés et lithographiés que sur des timbres produits en lithographie seulement.

D'autres falsifications sont aussi très sommaires et ne devraient pas attirer d'acheteurs. Je fais allusion à ces timbres de la série des premiers ministres



Autre fantaisie créée par le faussaire québécois: une partie de l'image a été effacée tandis que la légende « Canada 32 » a été laissée pour rendre l'erreur plus vraisemblable.

Coupable d'ivresse au volant et innocenté de la mort d'un piéton

Presse Canadienne

PORTAGE LA PRAIRIE

Un jeune homme reconnu coupable d'ivresse au volant a été innocenté de la mort d'un piéton, la poursuite n'ayant pu prouver que le décès avait été directement causé par l'état de l'automobiliste.

Le prévenu, Dwayne Mack, 26 ans, avait été accusé à la suite de la mort d'Alfred Adair, 74 ans, qui avait été tué alors qu'il marchait le long d'une route de campagne près de la localité d'Alonssa, à une centaine de kilomètres de Portage La Prairie.

L'alcootest auquel le jeune avait été soumis deux heures après l'accident indiquait un taux d'alcool sanguin de .24, c'est-à-dire trois fois la limite légale.

En rendant son verdict, hier, le juge B.P. McDonald, de la Cour provinciale du Manitoba, a souligné que l'avocat de la poursuite avait prouvé que Mack était en état d'ivresse au moment de l'accident, mais non que son état avait constitué la seule cause de celui-ci.

Les freins

Un expert a témoigné en effet que Mack conduisait du bon côté de la route et à une vitesse non excessive. Au lieu de tenter de contourner le piéton, il avait écrasé ses freins, et la voiture

avait dérapé sur le chemin de gravier et frappé la victime.

Selon l'expert, la réaction du jeune homme, si elle n'avait pas été fructueuse dans ce cas particulier, pouvait être considérée comme normale pour un automobiliste confronté à ce genre de situation.

En outre, les freins ne fonctionnaient qu'à 60 pour cent de leur capacité, ce dont le conducteur n'aurait pu se rendre compte avant d'être obligé de les appliquer brusquement.

Le juge a souligné que la poursuite n'avait pu prouver que cette réaction avait été provoquée par

l'état du conducteur, ni qu'elle n'aurait pu émaner de d'un automobiliste se trouvant dans cet état.

L'avocat de la poursuite, Linda Giesbrecht a fait savoir que ce jugement allait être soumis au procureur de la Couronne, qui déciderait de l'opportunité de le porter en appel.

S'il devait être confirmé, à affirmé M. Giesbrecht, il deviendrait virtuellement impossible d'obtenir une condamnation pour mort ou blessures causées par un automobiliste en état d'ivresse.

GÉNIES EN HERBE

A CANADIANA

1. Du 10 octobre au 8 novembre 1987.
2. 13000 décès dont 3000 à Montréal.
3. Jean Duval qui ourdit un complot contre Champlain.
4. Le Northern Light.
5. Parc Logan.
6. Theatre Laurier Palace.
7. Zoe Lafontaine.
8. De Salaberry.
9. Depuis 1872, la ville expropria de nombreux terrains

pour faire ce parc public qui fut inauguré le 24 mai 1876.

10. Lorsqu'on creusa le lac en 1935, on découvrit des vestiges d'écluses de castor qui y avaient leur habitat il y a 400 ans quand cet endroit était un lac naturel.

B QUI POSSÈDE QUI?

- | | | |
|--------|-------|-------|
| 1. G; | 2. H; | 3. E; |
| 4. I; | 5. C; | 6. B; |
| 7. D; | 8. A; | 9. F; |
| 10. A; | | |

C DANS LA ROME ANTIQUE

1. Basilique.
2. Des légumes.
3. De la viande.
4. Les cohortes de vigile.
5. Siphonarius.

D GRANDS PALAIS

- | | |
|-------------|--------------|
| 1. Grenade. | 2. Rome. |
| 3. Tolède. | 4. Varsovie. |
| 5. La Haye. | 6. Athènes. |

E L'AFRIQUE DE JADIS

- | | |
|--------------|---------------|
| 1. Ghana. | 2. Zaïre. |
| 3. Zambie. | 4. Zimbabwe. |
| 5. Namibie. | 6. Botswana. |
| 7. Lesotho. | 8. Malawi. |
| 9. Tanzanie. | 10. Djibouti. |

F COMPAGNIES D'AVIATION

- | | |
|---------------|------------------|
| 1. Brésil. | 2. Danemark. |
| 3. Australie. | 4. Grèce. |
| 5. Hongrie. | 6. Luxembourg. |
| 7. Chine. | 8. Jordanie. |
| 9. Colombie. | 10. Scandinavie. |

Timbré? Lui...



\$9.95 chaque lot

75 neufs Canada 400 Canada usagés
100 Vieux en série 100 Monaco
27 Fils P.J. Canada 500 U.S.A. commémoratifs
200 Disney en série 500 Bouteilles Pétrole

Apportez \$1.50 pour envoi certifié et frais de poste. Approbations si désirées. Tirage à chaque mois. Détails inclus et informations. A bientôt, pour un temps limité, écrivez à:

L'Ami du Timbre
C.P. 723 St-Jérôme, Québec
J7Z 5V4

Pesticides: les méthodes d'application ne seront pas contrôlées

JEAN-PIERRE BONHOMME

■ Le projet de loi de l'Assemblée nationale sur les pesticides, ces produits antiparasitaires employés massivement en agriculture, n'empêchera pas les agriculteurs d'agir à leur guise et de polluer l'environnement, car les méthodes d'application ne seront pas contrôlées. Aussi faudra-t-il renforcer considérablement les dispositions de cette loi si celle-ci doit être efficace.

C'est ainsi que l'Ordre des agronomes du Québec a commenté hier l'important projet de législation préparé ces derniers mois par le ministère de l'Environnement. La déclaration a été faite dans le cadre du lancement des fêtes du 50^e anniversaire de l'Ordre. Ces fêtes culmineront au mois de juin par le congrès annuel de l'Ordre qui aura lieu à Sherbrooke.

Le président de l'Ordre, M. Paul Lague, a expliqué hier à *La Presse* que le projet de législation, tel que rédigé, «ne constitue pas une bonne base pour réaliser une gestion intégrée des produits antiparasitaires». Il a souligné le fait que le projet ne va pas au delà d'une «certification», d'une sorte de «sensibilisation» des cultivateurs aux produits toxiques qu'ils manipulent. La fabrication et le commerce de ces produits, eux, on le sait, sont contrôlés par une législation fédérale.

L'utilisation, elle, les épandages proprement dits des herbicides, des insecticides, et des fongicides, a dit M. Lague, devraient être contrôlés par les divers professionnels formés à cette fin, dont les agronomes. Ce contrôle devrait prendre la forme d'une sorte de «recommandation» du professionnel, une quelconque «prescription». Il en va, a-t-il dit, de la protection même de l'environnement.

Le ministre de l'Environnement, M. Clifford Lincoln, a pour sa part affirmé au soussigné, il y a quelques jours, que si la nouvelle législation a été rédigée en dehors du cadre même de la loi de l'Environnement, c'est pour des raisons «pratiques». La nouvelle législation sur les pesticides, avait-il dit, est trop «volumineuse» pour être intégrée à la loi de l'Environnement proprement dite. Il a à cette occasion donné l'assurance que les épandages contaminateurs ne seront pas soustraits aux dispositions de la loi générale interdisant la pollution du milieu. Plusieurs commentateurs, on le sait, ont exprimé la crainte que le projet de loi cautionne, en quelque sorte, les épandages inconsidérés.

Le président des agronomes, pour sa part, a dit que le projet de loi devrait être révisé et s'enrichir de trois dispositions :

- la consultation obligatoire des professionnels sur le classement des produits admissibles ;
- l'établissement d'un échéancier relativement au contrôle de l'utilisation même des produits contaminants par les agriculteurs ;
- la mise sur pieds d'un «comité avisé» devant étudier la rédaction des règlements.

Les fêtes du cinquantenaire de l'Ordre se termineront par un grand bal à Québec.

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

Le taux fixe le plus bas que nous ayons jamais offert pour un terme de six mois. Et qui plus est, il s'agit du prêt hypothécaire à double versement offert en exclusivité au Trust Royal. Un prêt hypothécaire qui vous permet d'effectuer deux versements n'importe quel mois ou tous les mois. Ces versements s'appliquent directement à votre capital.

Voilà deux façons d'économiser sur les frais d'intérêt.

Pour obtenir la liste de nos succursales et des renseignements supplémentaires sur notre gamme complète de services hypothécaires, appelez le service téléphonique Télé-information du Trust Royal au numéro 1-800-387-1610.



**TRUST
ROYAL**

7 3/4 %

SOLDE D'ENTREPÔT

CARREFOUR
INTERNATIONAL DU

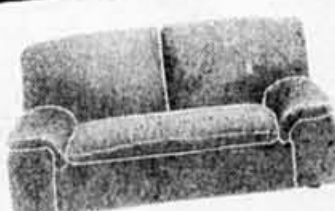
Design

- Mercredi, jeudi et vendredi, de 9.00 a.m. - 9.00 p.m.
- Samedi de 9.00 a.m. - 5.00 p.m.

DE MOBILIERS INTERNATIONAUX

• DU 28 AU 31 JANVIER 1987 • ESCOMPTE MINIMUM DE 40%

TOUTE NOTRE COLLECTION RÉGULIÈRE
À PRIX RÉDUITS



CARREFOUR INTERNATIONAL DU DESIGN 4801, avenue du Parc, Montréal 273-7222
MEUBLES G. P. CARDINAL 180, Notre-Dame, Repentigny 582-1710

**BATTERIE
CUISINE-WARE^{MD}
(GARANTIE 25 ANS)**

**RABAIS
50%**

**BATTERIE 11 PIÈCES
ET TOUS LES
ÉLÉMENTS LIBRES**

Fabriquée pour durer, la batterie Cuisine-Ware^{MD} est couverte par une garantie de 25 ans (sauf les manches et boutons) qui reflète notre confiance en ces instruments de cuisine hors pair. Fonds en acier inoxydable doublés de cuivre permettant une cuisson rapide et uniforme et empêchant les aliments de coller ou de brûler. Grands couvercles bombés hermétiques.

L'ensemble 11 pièces inclut: casseroles couvertes de 1,38 L et 2,76 L, bain-marie de 1,38 L, étuveuse de 1,3 L, Marmite couverte de 7,36 L, poêle 24 cm et poêle couverte de 20 cm. Après vente 299,98

VENTE

149⁹⁹
L'ENS.

Éléments libres également disponibles:

Casserole couverte 0,92 L. Après vente 49,98

VENTE 24,99 Casserole couverte 1,38 L.

Après vente 54,98 **VENTE 27,49** Casserole couverte

1,8 L. Après vente 59,98 **VENTE 29,99** Casserole

couverte 2,76 L. Après vente 64,98 **VENTE 32,49**

Marmite couverte 7,36 L. Après vente 92,98

VENTE 46,49 Marmite couverte 11,4 L.

Après vente 109,98 **VENTE 54,99** Marmite couverte

14,7 L. Après vente 129,98 **VENTE 64,99**

Faitout couvert 4,6 L. Après vente 74,98 **VENTE 37,49**

Faitout couvert 5,98 L. Après vente 82,98 **VENTE 41,49**

Poêle couverte 27,5 cm. Après vente 79,98 **VENTE 39,99**

Bain-marie couvert 1,84 L. Après vente 69,98

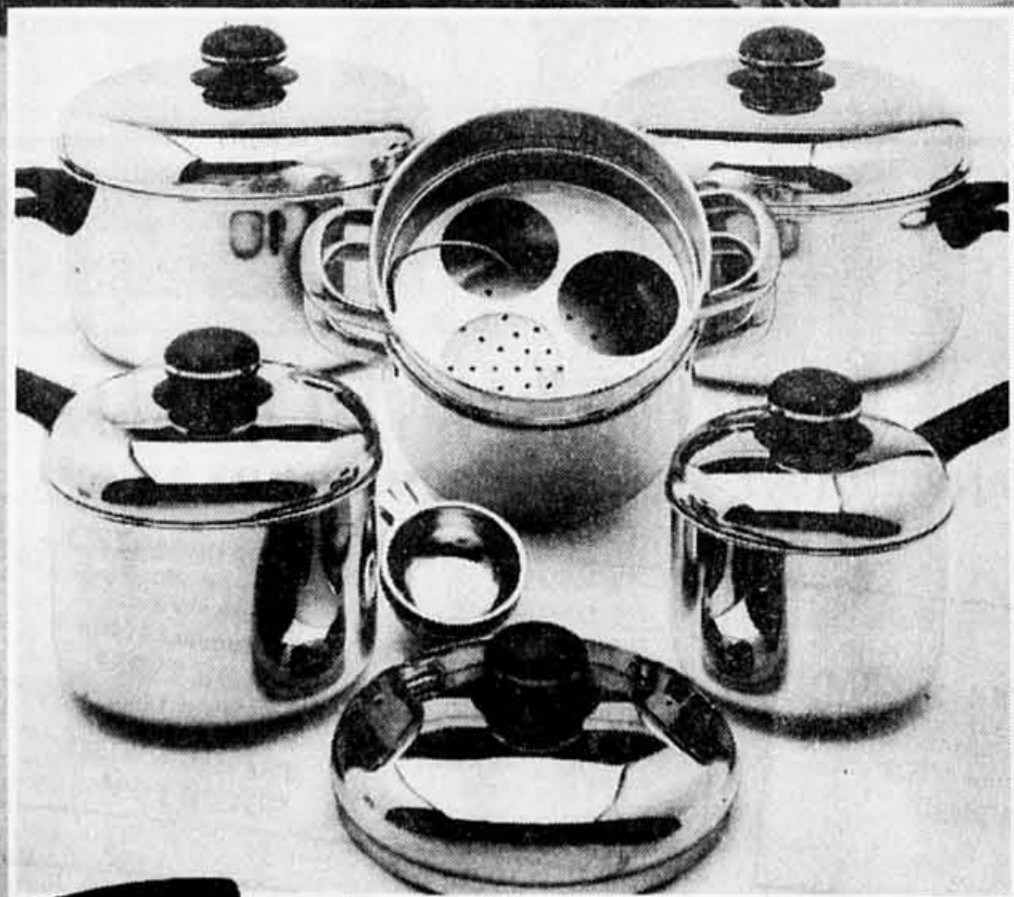
VENTE 34,99 Ensemble pour cuisson à la vapeur

7 pièces. Après vente 79,98 **VENTE 39,99**

Théière 1,8 L. Après vente 39,98 **VENTE 19,99**

426, ARTICLES MENAGERS

LA SPÉCIALITÉ DU CHEF!



Simpson
MONTREAL



TOUT EST DANS LE STYLE

VEZ VISITER NOTRE CENTRE D'AUBAINES MODE "LE GRENIER" SIMPSON CENTRE-VILLE 8^E ÉTAGE

Rendez-vous au magasin Simpson le plus près de chez-vous: Centre-ville 284-4231 • Fairview 697-4870 • Anjou 353-3300 • Laval 687-1540 et St-Bruno 461-2211. Heures d'ouverture au centre-ville: Du lundi au mercredi - 10h à 18h. Jeudi et vendredi - 10h à 21h. Samedi - 9h à 17h. Heures d'ouverture des magasins succursales: Du lundi au mercredi - 9h30 à 18h. Jeudi et vendredi - 9h30 à 21h. Samedi - 9h à 17h